



Rapport

Observatoire financier Communes du Tarn-et-Garonne *Édition 2024 / données 2023*



Juillet 2024



Strates	Communes	Population
- de 200 hab	47	5 961
200 à 500 hab	47	13 959
500 à 1 000 hab	40	28 285
1 000 à 2 000 hab	41	57 888
2 000 à 3 500 hab	6	16 176
3 500 à 5 000 hab	7	29 177
+ de 5 000 hab	7	116 659
Total	195	268 105

En Tarn & Garonne 20 communes de plus de 2 000 habitants ...

Note liminaire

... représentent plus de 60 % de la population globale du département.

Strates	Communes	Population
- de 200 hab	24 %	2 %
200 à 500 hab	24 %	5 %
500 à 1 000 hab	21 %	11 %
1 000 à 2 000 hab	21 %	22 %
2 000 à 3 500 hab	3 %	6 %
3 500 à 5 000 hab	4 %	11 %
+ de 5 000 hab	4 %	44 %
Total	100 %	100 %

Analyser la santé financière d'une commune repose sur une méthodologie reconnue mais l'interprétation des résultats qui en découle doit faire l'objet d'une attention particulière. En effet, même si les indicateurs chiffrés retenus en la matière sont objectifs, ils demeurent toujours la conséquence de nombreux paramètres.

Tout d'abord, les politiques publiques locales menées par les élus, leurs orientations budgétaires et in fine leurs arbitrages **impactent bien sûr la structure et l'équilibre financier des collectivités.**

Pour autant, d'autres déterminants territoriaux sont à prendre en considération pour étayer l'analyse et mieux comprendre en conséquence les agrégats financiers. La centralité de la commune dans son bassin de vie, sa densité urbanistique (logements, équipements publics, etc...), son tissu économique, le pouvoir d'achat des ménages qui composent sa population, sa superficie, ses atouts touristiques, sont autant d'aspects qualitatifs qui influencent ses potentialités financières.

Aussi, donner du sens aux chiffres, c'est interpréter et comparer les indicateurs financiers des communes à l'aune, notamment, de leurs caractéristiques intrinsèques.

Ces postulats étant posés, se lancer dans l'élaboration d'un observatoire financier des communes à l'échelle d'un département peut donc paraître ambitieux.

C'est pourtant l'objectif poursuivi par cette étude dédiée aux communes du Tarn-et-Garonne. Afin de ne pas alourdir la lecture du document, un nombre limité d'indicateurs tant qualitatifs (potentialités territoriales) que quantitatifs (agrégats financiers) ont été retenus. Les données budgétaires des 10 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) ne sont pas intégrées.

Cet observatoire 2024 se décline ainsi en 7 indicateurs majeurs regroupés autour des **2 thématiques** ci-dessous :

-Les potentialités territoriales : le revenu imposable des ménages et le potentiel financier des communes ;

-Les agrégats financiers / budgets principaux : l'épargne brute, l'épargne nette, le niveau d'investissement, l'encours de dette et la capacité de désendettement.

Chacun de ces indicateurs fait l'objet d'une définition au travers d'un glossaire présenté en fin de document.

Dans la première partie de l'étude, un focus des 7 indicateurs est présenté pour chacune des 195 communes du département. Une stratification en 7 niveaux de population (tableau ci-contre) a été établie pour en faciliter la lecture tout en permettant des comparatifs cohérents.

La seconde partie de l'étude présente une synthèse générale des indicateurs à l'échelle du département et en fonction des valeurs moyennes pour chaque strate de communes. Un comparatif de ces moyennes est réalisé **avec les données chiffrées des communes des autres départements d'Occitanie.** En ce qui concerne les **agrégats financiers**, une mise en perspective des résultats obtenus au niveau de chaque strate est faite **par rapport aux chiffres des années 2022, 2021, 2020 et 2019.** Cela permet, entre autre, de mesurer les **effets de la crise sanitaire (2020)** et de la **poussée inflationniste (2022)** sur les finances locales.

Cet observatoire 2024 relatif aux données 2023 constitue en quelque sorte un **baromètre de la santé financière des communes du Tarn & Garonne** à un instant donné. Il permet, en outre, d'inscrire la comparabilité des indicateurs dans le temps.

NB : Les observatoires 2024, 2023, 2022 et 2021 sont téléchargeables sur le site : www.gb-conseil.net dans la rubrique « publications ».

Sommaire

		Page
1	Potentialité	4
1.1	<i>Revenu imposable moyen par habitant</i>	5
1.2	<i>Potentiel financier par habitant</i>	13
1.3	<i>Synthèse</i>	21
2	Performance	24
2.1	<i>Épargne brute</i>	25
2.2	<i>Épargne nette</i>	33
2.3	<i>Synthèse</i>	41
3	Investissement	46
3.1	<i>Dépenses d'équipements</i>	47
3.2	<i>Synthèse</i>	55
4	Endettement	58
4.1	<i>Encours de dette</i>	59
4.2	<i>Capacité de désendettement</i>	67
4.3	<i>Synthèse</i>	75
5	Synthèse générale et conclusion	80
6	Glossaire	115

1

Potentialité

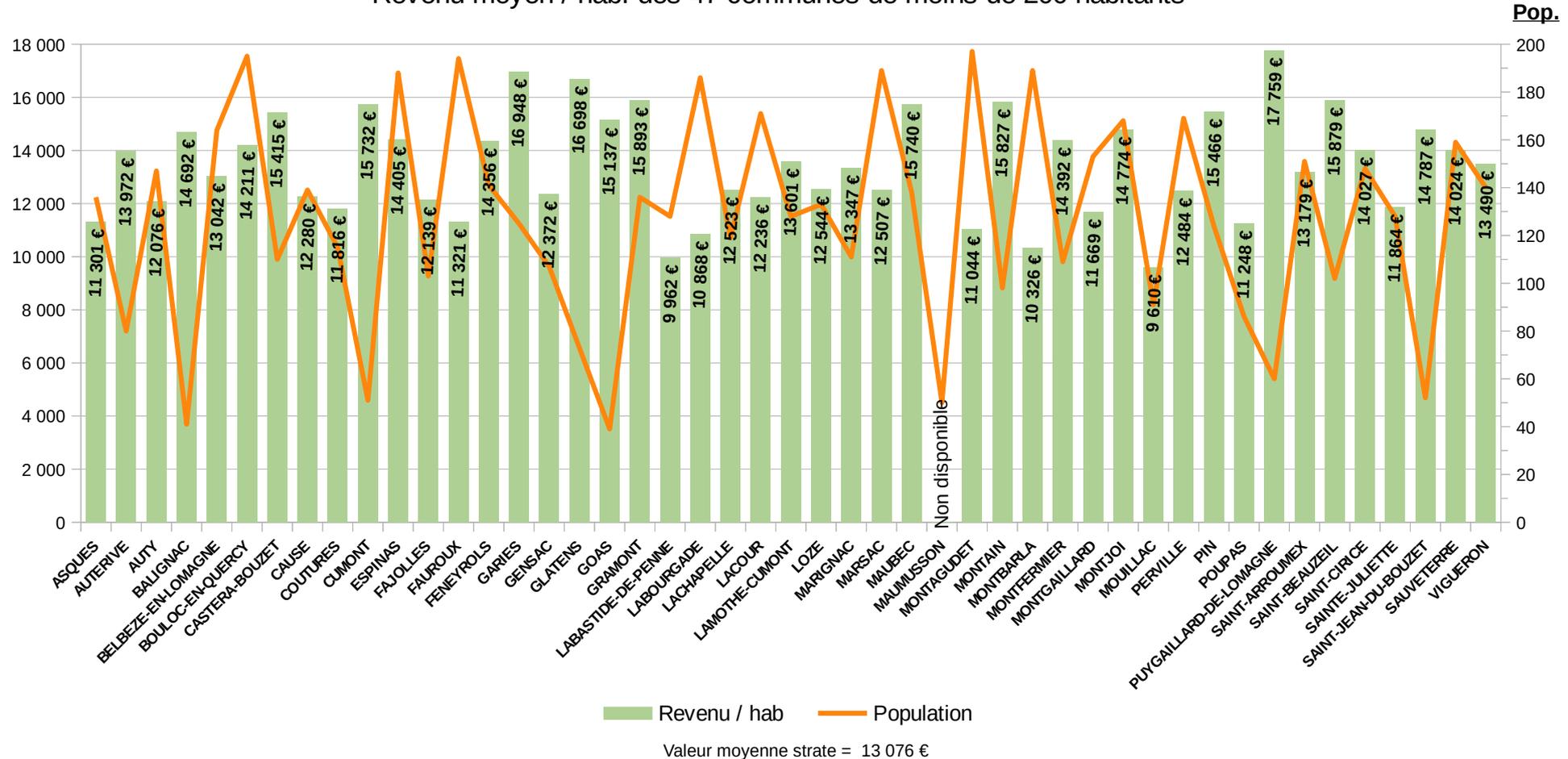
1.1

Revenu imposable moyen par habitant

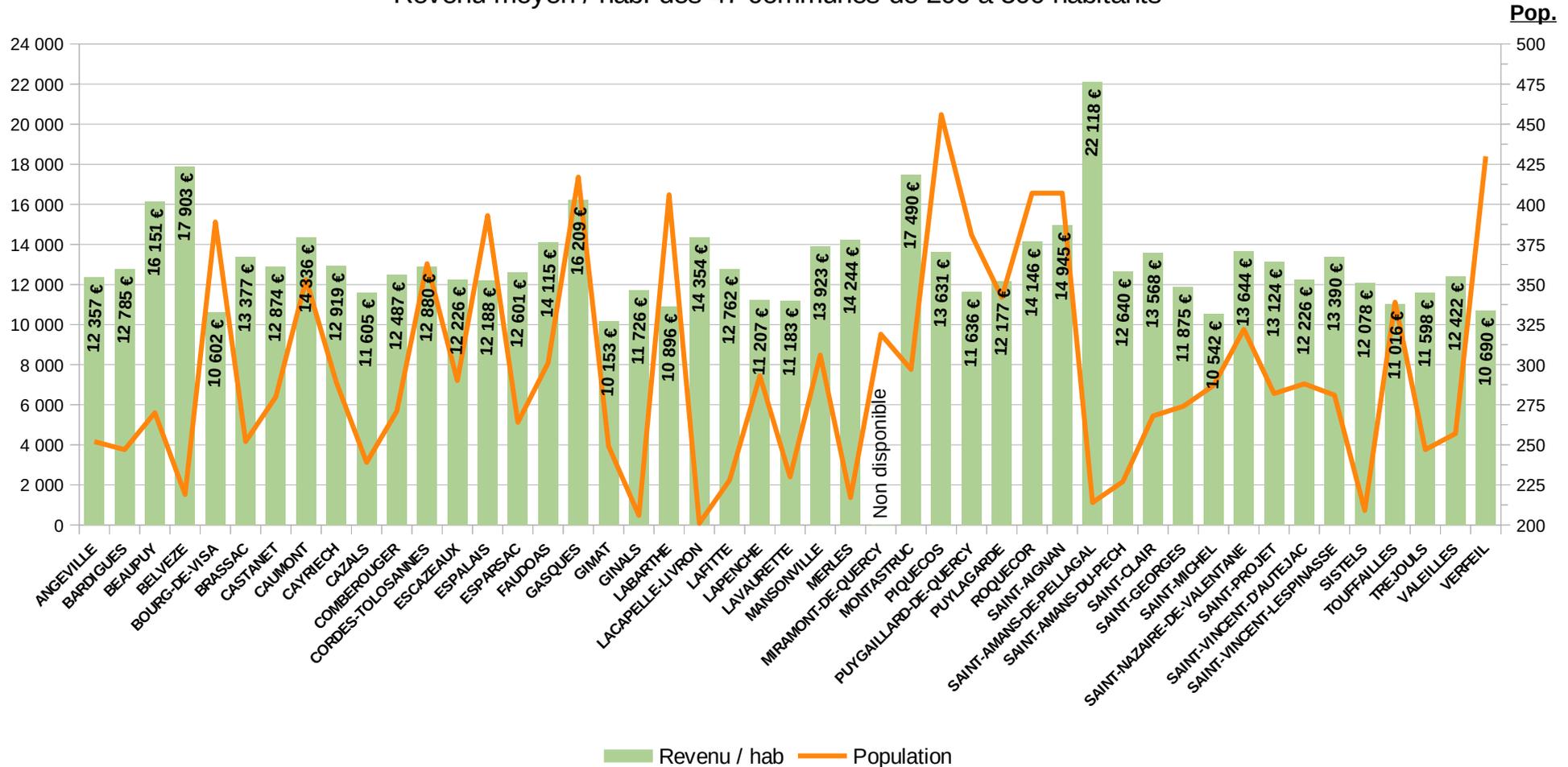
Définition : c'est le revenu issu des critères de répartition de la dotation globale de fonctionnement (D.G.F) établie et diffusée par la Direction Générale des Collectivités Locales (D.G.C.L) rapporté à population Insee de chaque commune.

Source des données : Finestia / Dgfip

Revenu moyen / hab. des 47 communes de moins de 200 habitants

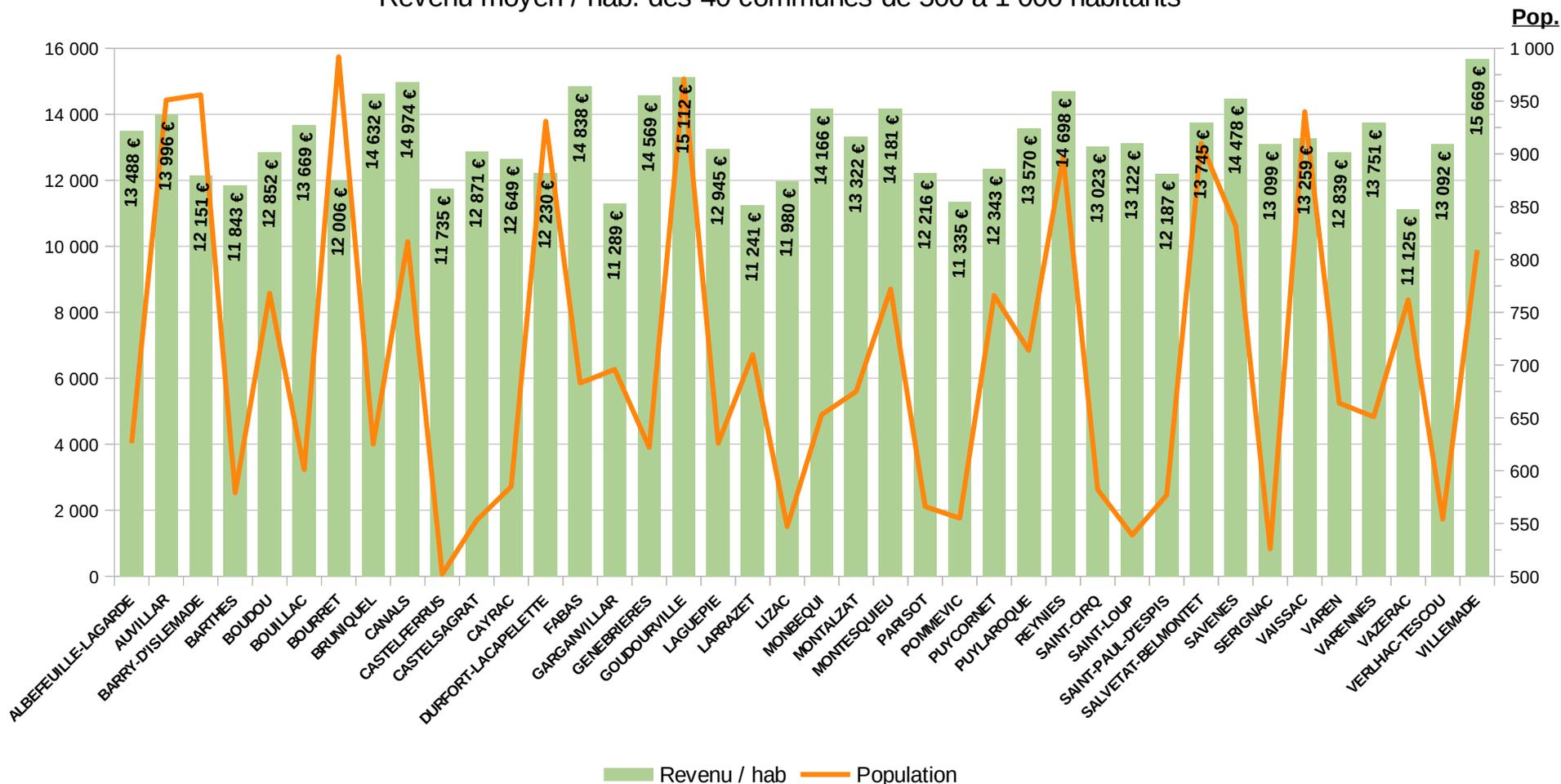


Revenu moyen / hab. des 47 communes de 200 à 500 habitants



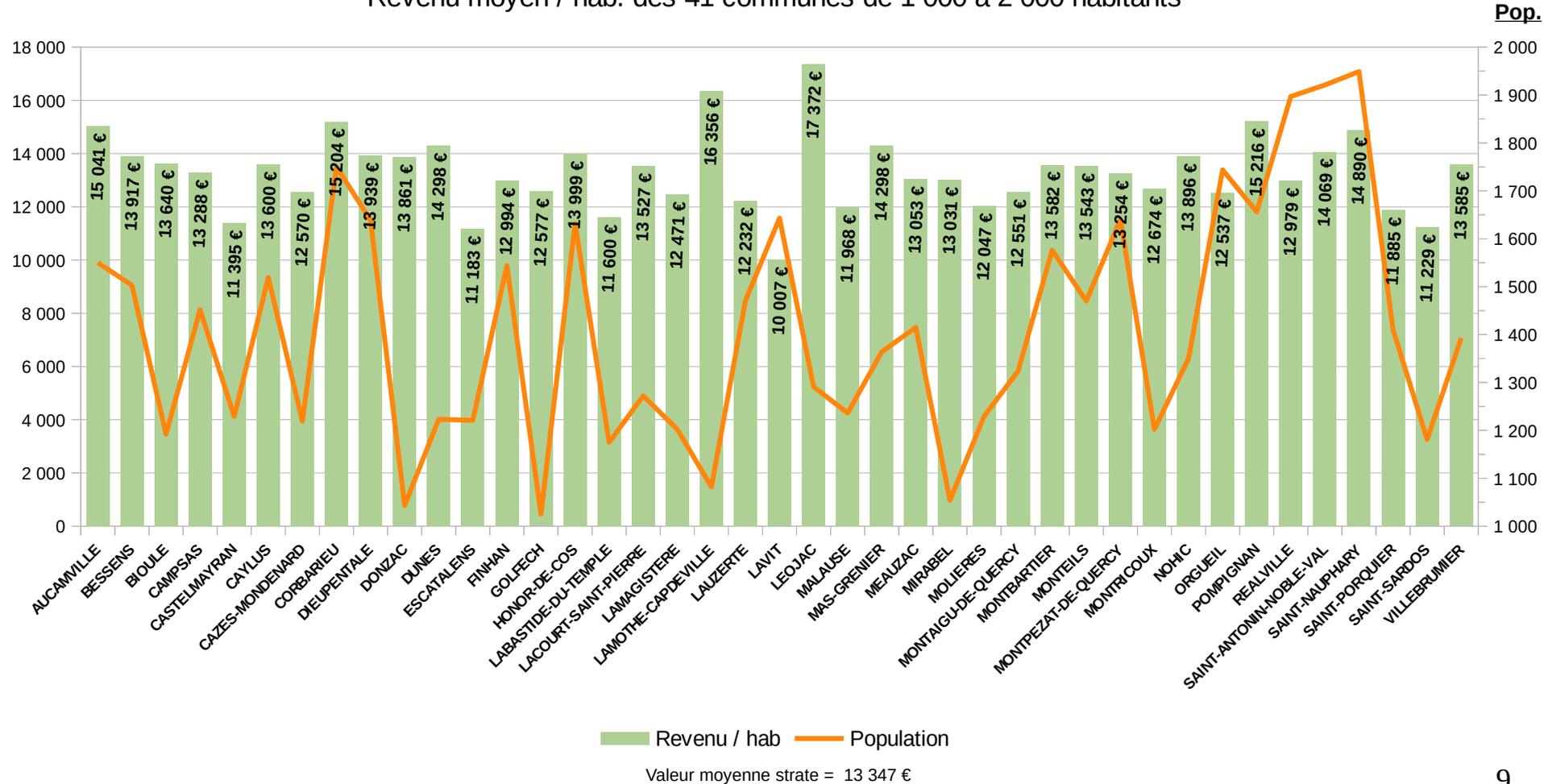
Valeur moyenne strate = 12 750 €

Revenu moyen / hab. des 40 communes de 500 à 1 000 habitants

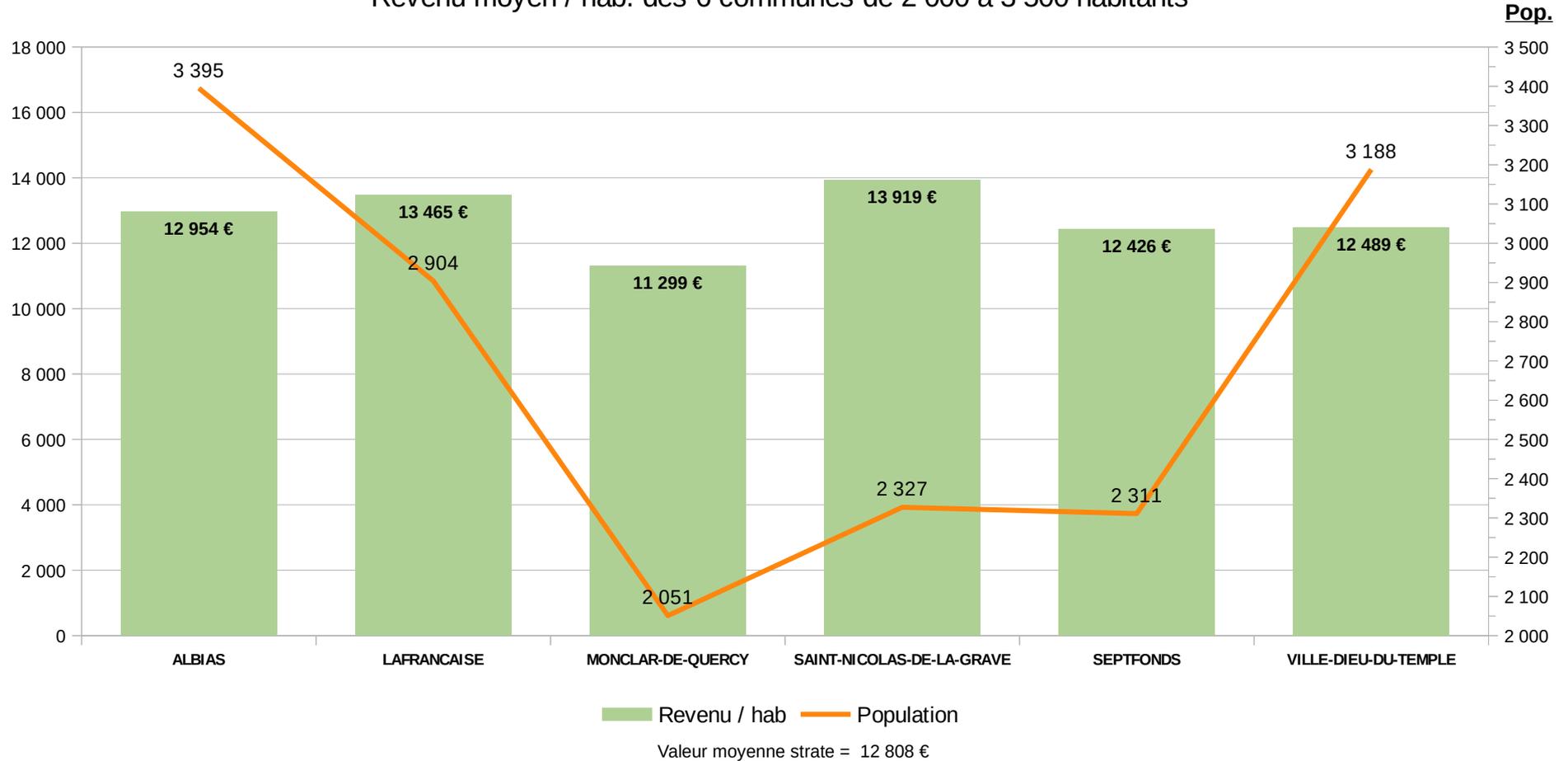


Valeur moyenne strate = 13 221 €

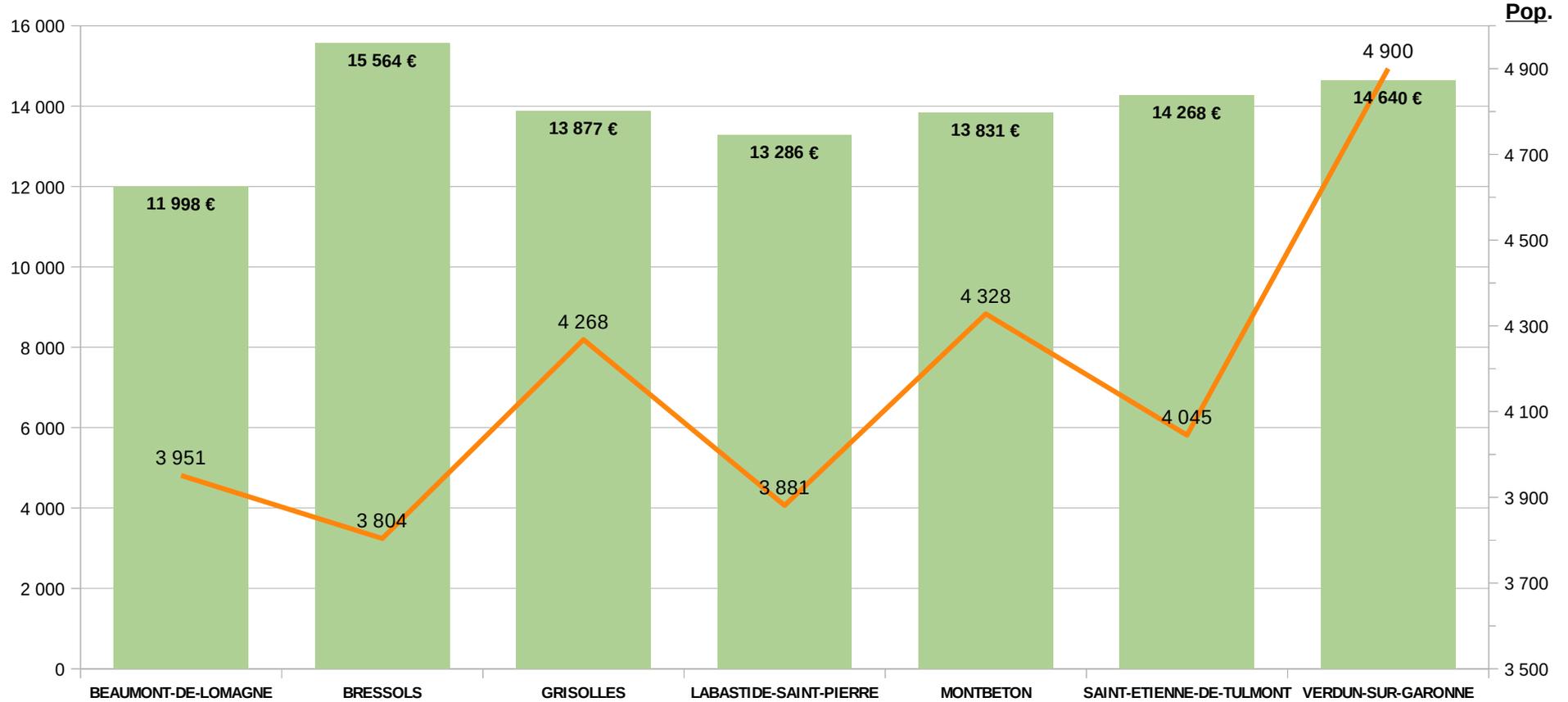
Revenu moyen / hab. des 41 communes de 1 000 à 2 000 habitants



Revenu moyen / hab. des 6 communes de 2 000 à 3 500 habitants



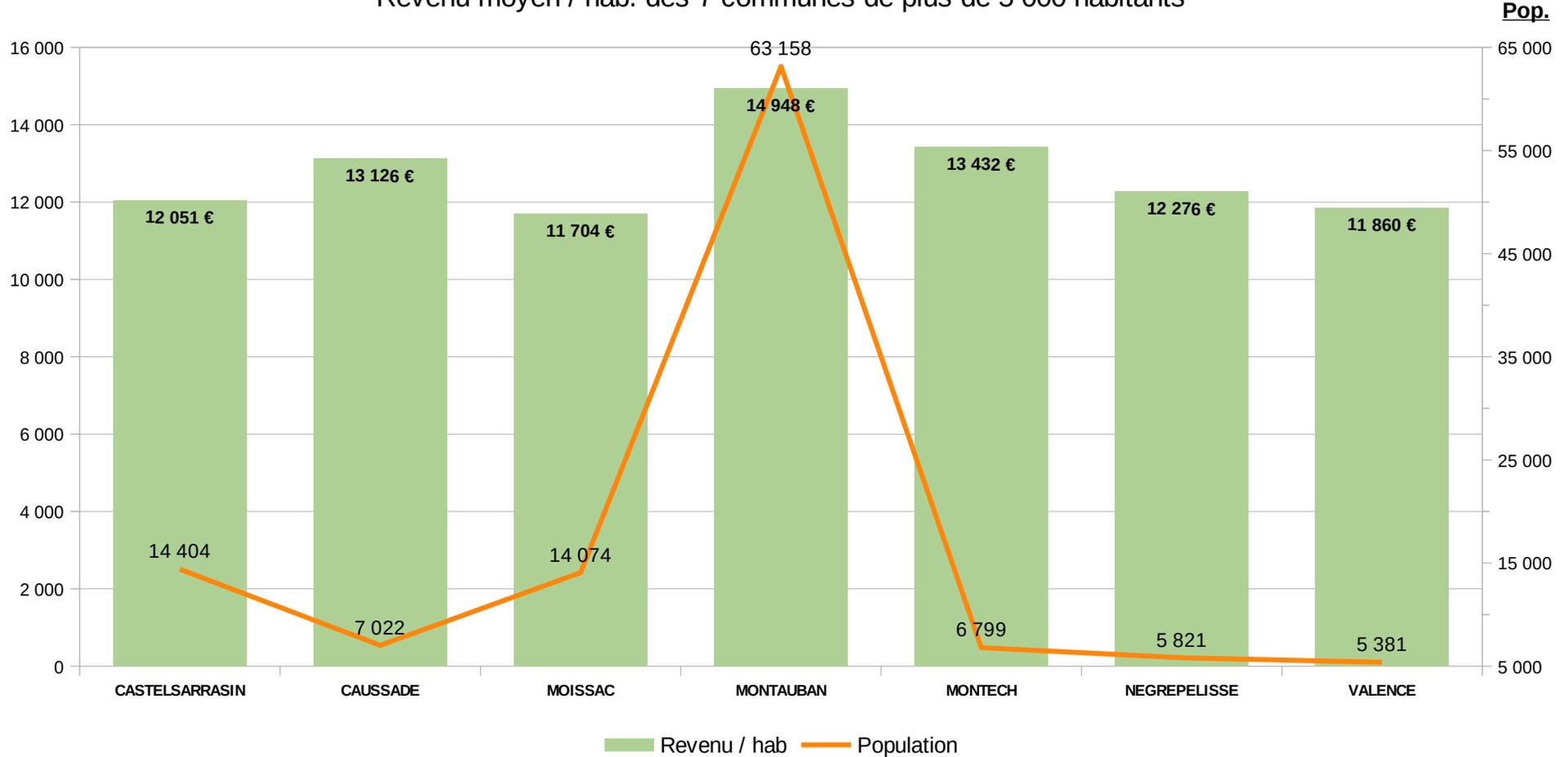
Revenu moyen / hab. des 7 communes de 3 500 à 5 000 habitants



Revenu / hab Population

Valeur moyenne strate = 13 939 €

Revenu moyen / hab. des 7 communes de plus de 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 13 725 €

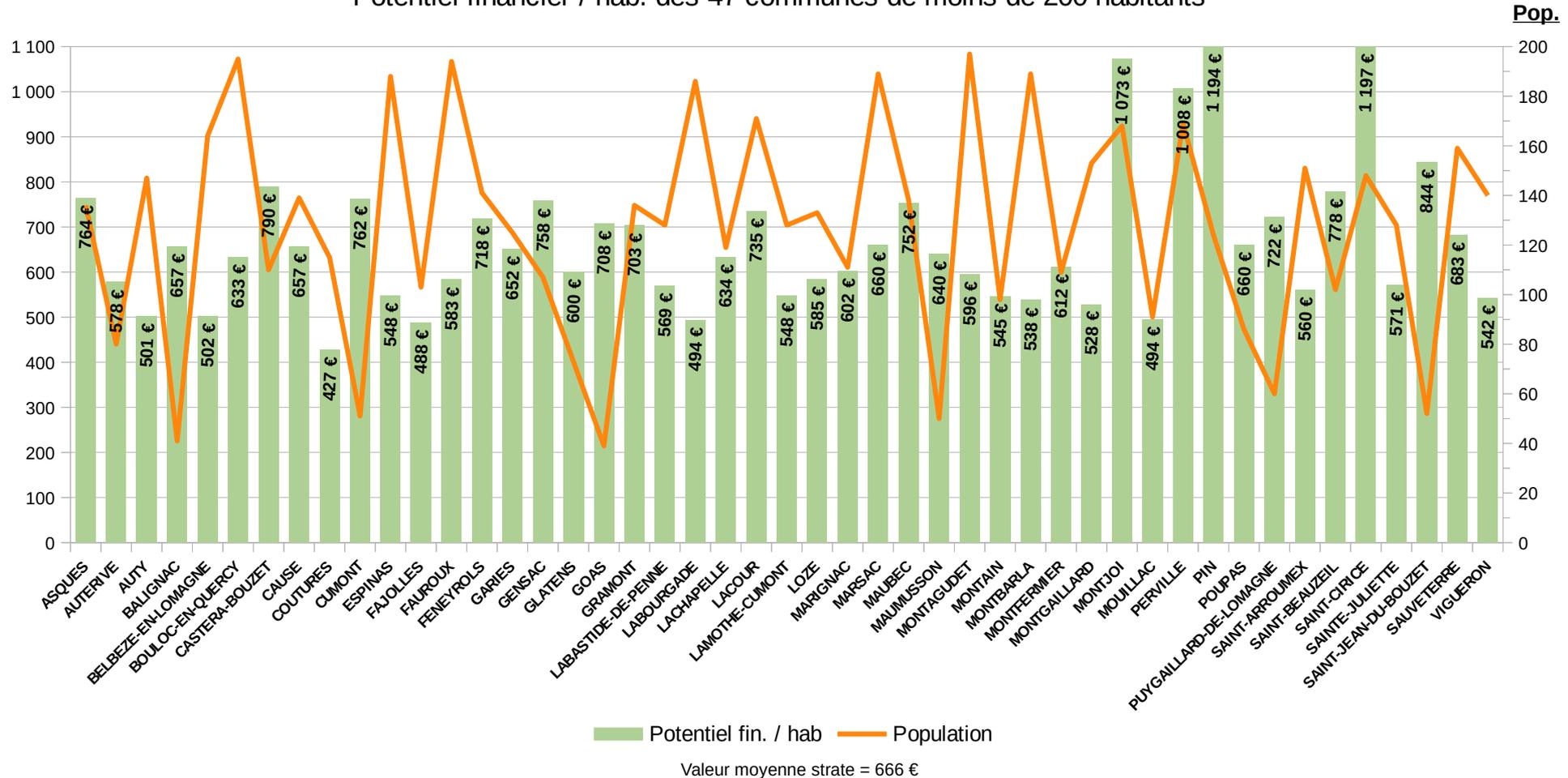
1.2

Potentiel financier par habitant

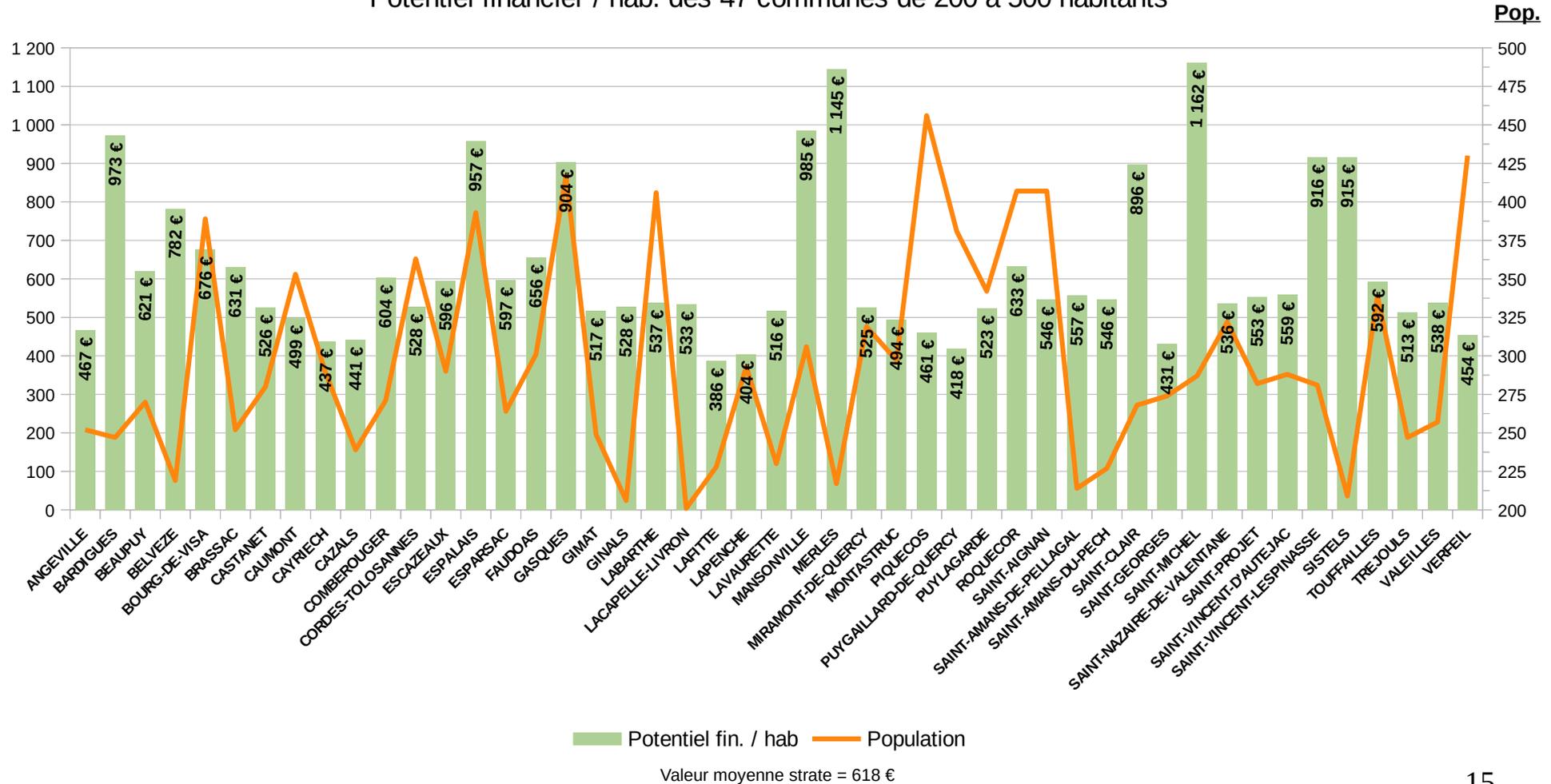
***Définition** : le potentiel financier permet de prendre en compte l'ensemble des ressources stables d'une collectivité. En effet, outre la capacité de la collectivité à mobiliser des ressources fiscales (potentiel fiscal) s'ajoute la richesse tirée de certaines dotations versées par l'État de manière mécanique et récurrente. L'agrégat ainsi déterminé est rapporté à la population de la commune. C'est un indicateur comparatif de richesse des communes.*

Source des données : Finestia / Dgfip

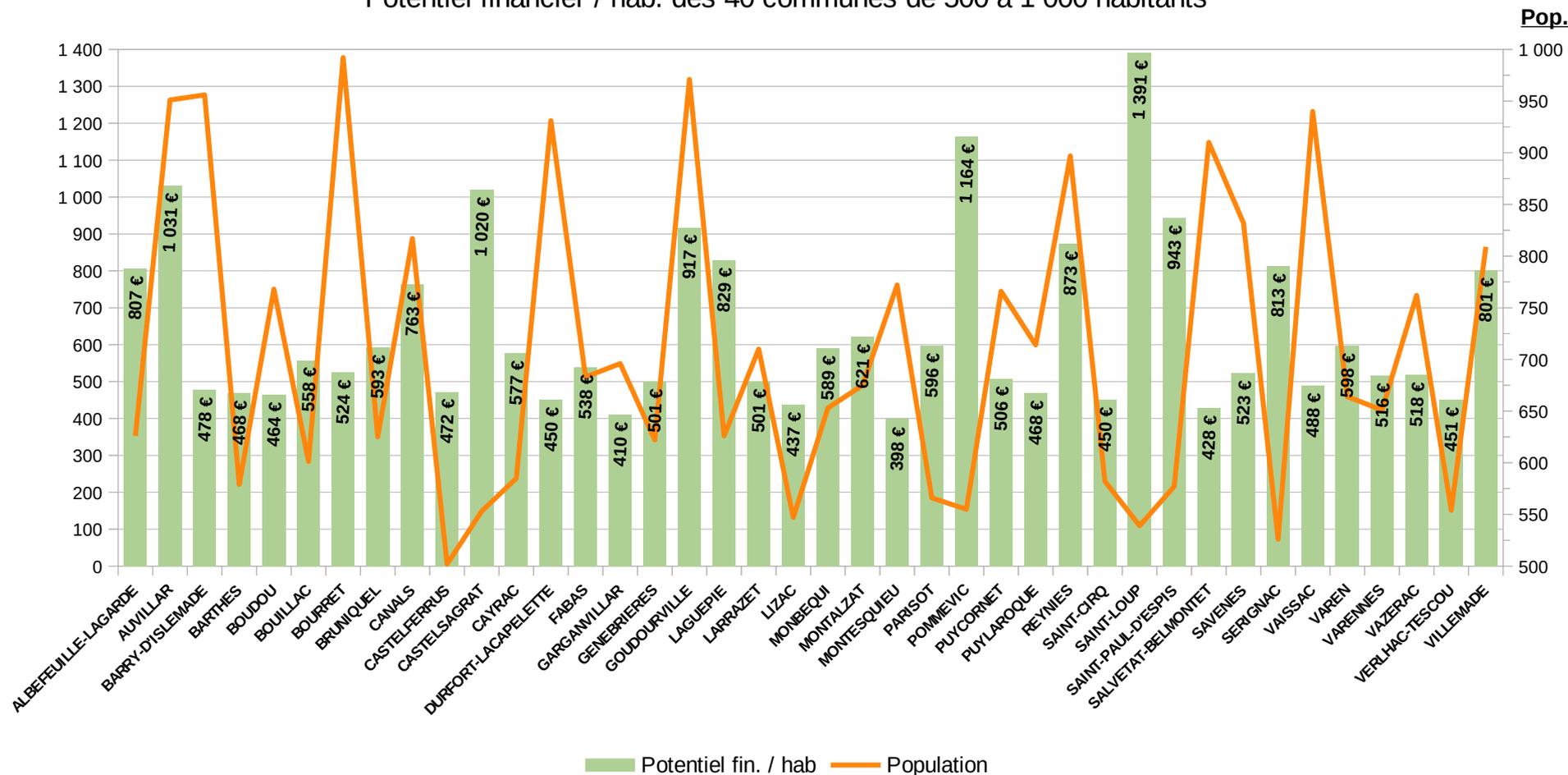
Potentiel financier / hab. des 47 communes de moins de 200 habitants



Potentiel financier / hab. des 47 communes de 200 à 500 habitants

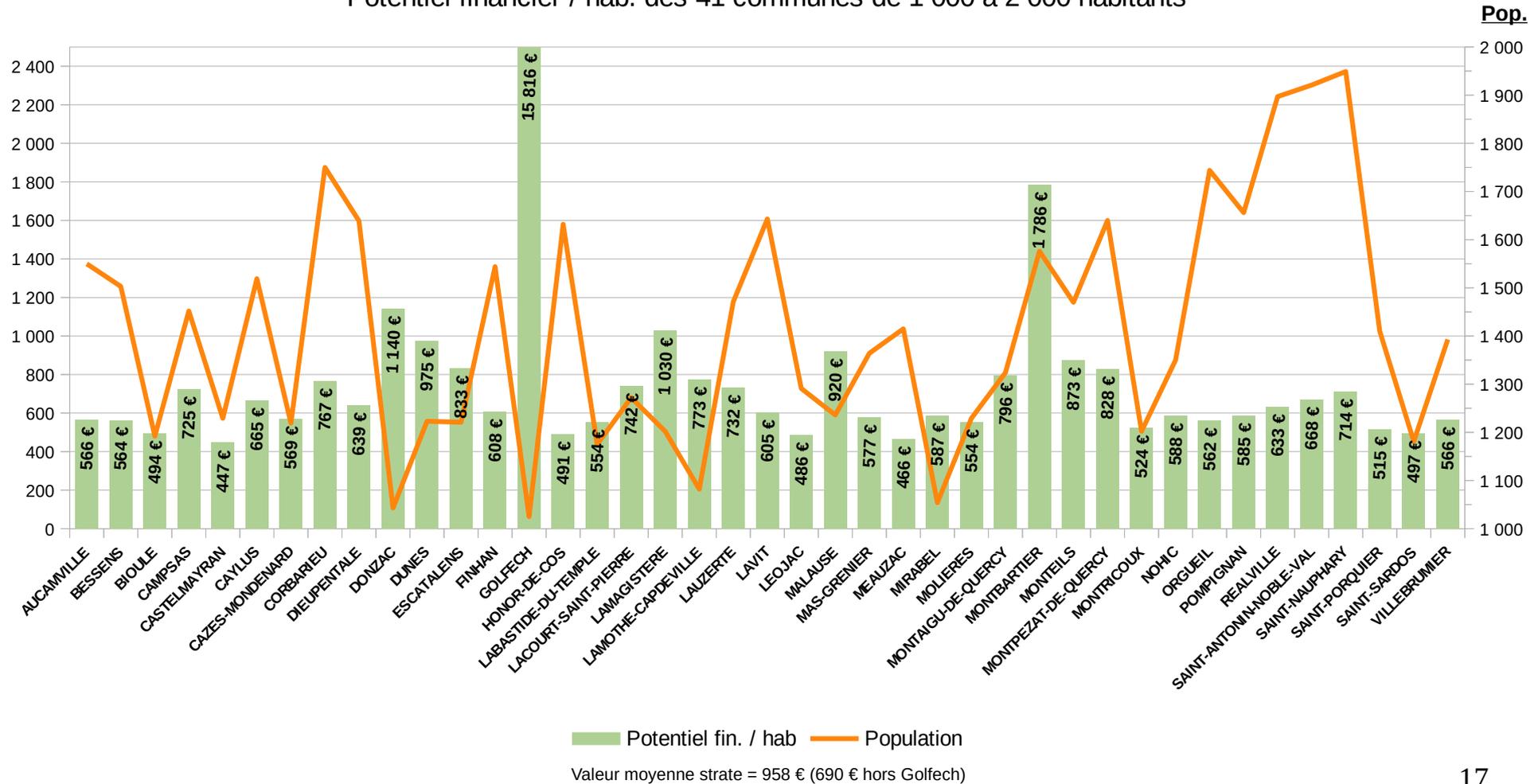


Potentiel financier / hab. des 40 communes de 500 à 1 000 habitants

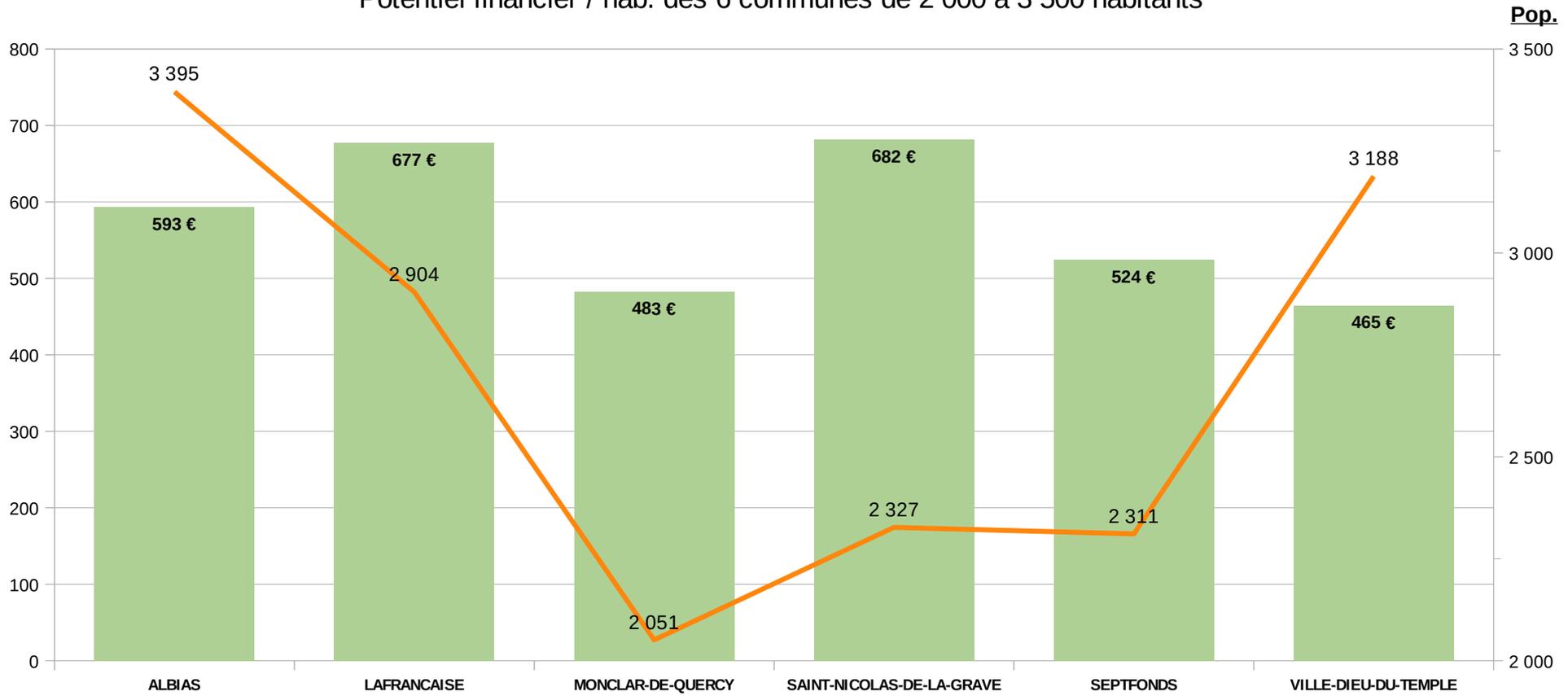


Valeur moyenne strate = 631 €

Potentiel financier / hab. des 41 communes de 1 000 à 2 000 habitants



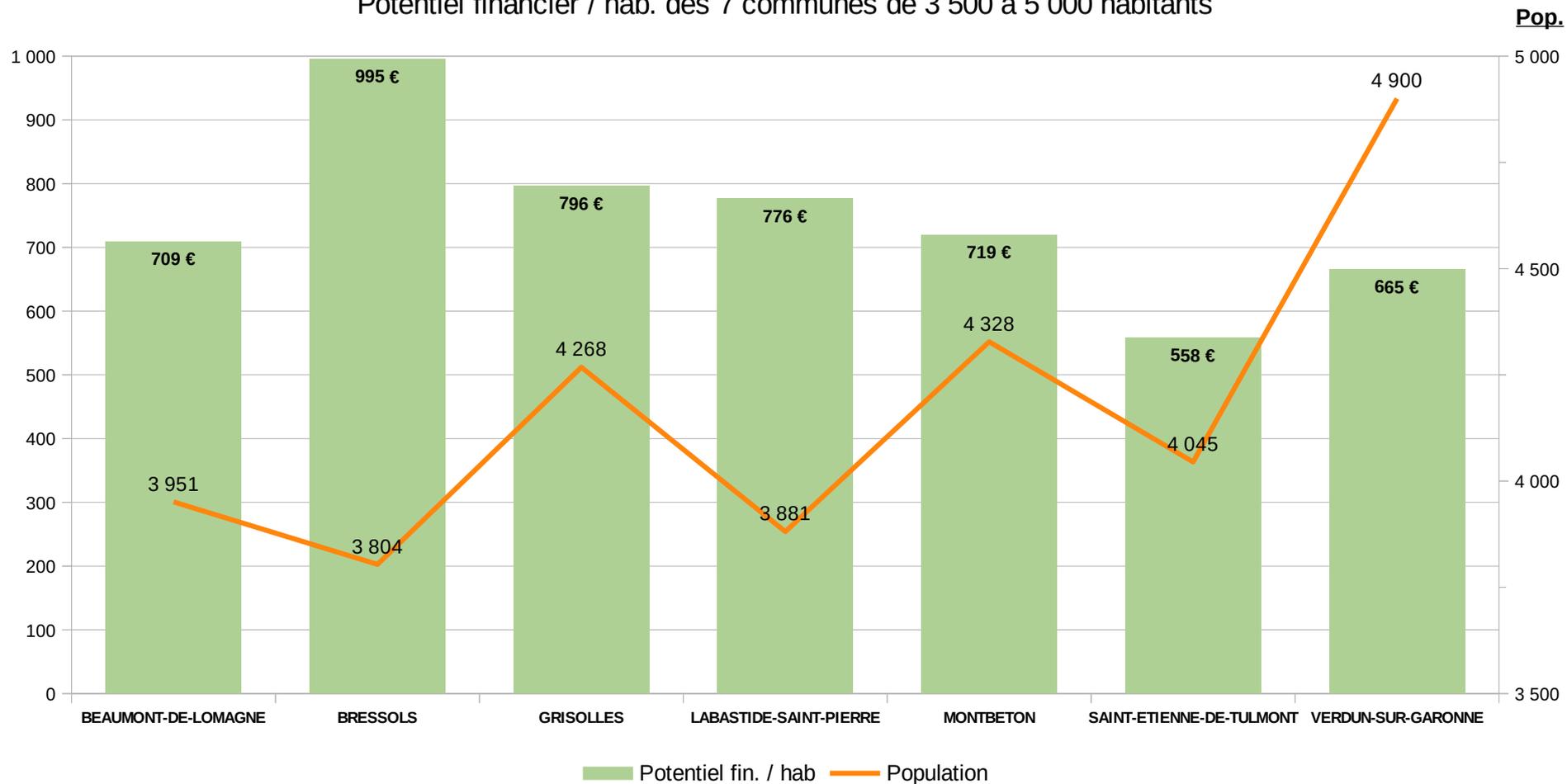
Potentiel financier / hab. des 6 communes de 2 000 à 3 500 habitants



■ Potentiel fin. / hab — Population

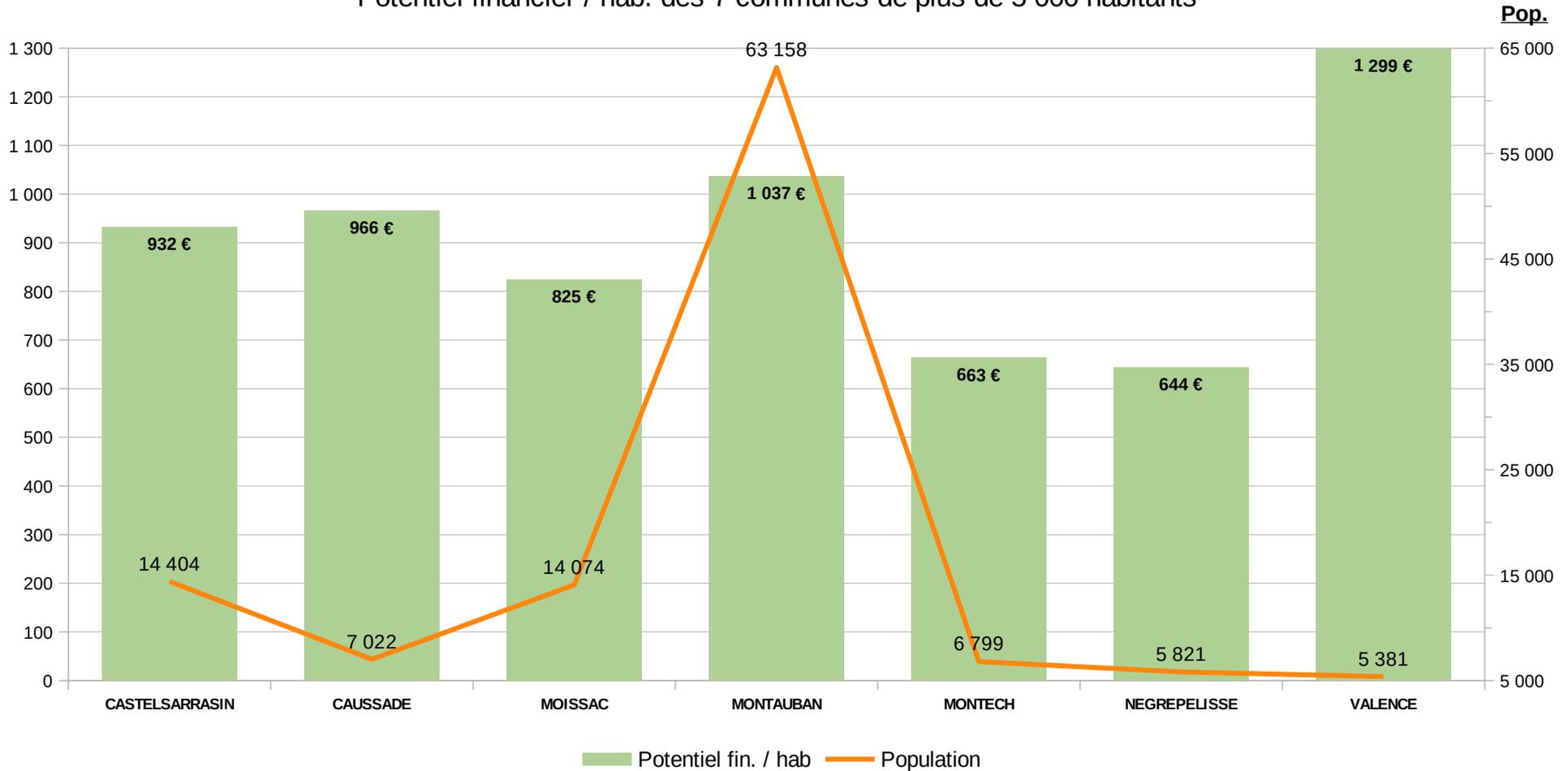
Valeur moyenne strate = 572 €

Potentiel financier / hab. des 7 communes de 3 500 à 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 741 €

Potentiel financier / hab. des 7 communes de plus de 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 965 €

1.3

Synthèse

Revenu moyen par habitant - Synthèse

En résumé, les données mises en exergue dans les graphiques ci-avant permettent de constater :

- Il n'y a pas une corrélation systématique entre le revenu moyen par habitant et la taille de la commune exprimée en fonction de sa démographie (cf pages 6 à 12).
- Une grande dispersion des valeurs puisque le revenu moyen par habitant le plus bas est de 9 610 € et plus haut s'élève à 22 118 €, soit plus du double.
- Le revenu moyen par habitant toutes communes confondues est de 13 493 € (cf tableau ci-dessous).
- Il faut souligner que les revenus moyens les plus bas mais aussi les plus hauts sont concentrés dans les communes de moins de 500 habitants. Enfin, notons que 72 % des communes enregistrent un revenu moyen par habitant compris entre 10 000 et 14 000 €. Cf tableau ci-dessous :

Nombre de communes par tranches de revenu imposable / habitant selon les 7 strates de population

Strates	Tranches de revenu imposable / hab				Total	Valeur moyenne strate
	≤ 10 000 €	10 001 à 12 000 €	12 001 à 14 000 €	> 14 000 €		
- de 200 hab	3	9	15	20	47	13 076 €
200 à 500 hab	1	13	22	11	47	12 750 €
500 à 1 000 hab	0	7	23	10	40	13 221 €
1 000 à 2 000 hab	0	7	25	9	41	13 347 €
2 000 à 3 500 hab	0	1	5	0	6	12 808 €
3 500 à 5 000 hab	0	1	3	3	7	13 939 €
+ de 5 000 hab	0	2	4	1	7	13 725 €
Total communes	4	40	97	54	195	13 493 €
Répartition	2 %	21 %	50 %	28 %	100 %	

Potentiel financier par habitant - Synthèse

En résumé, les données mises en exergue dans les graphiques ci-avant permettent de constater :

- Une grande dispersion des valeurs puisque le potentiel financier par habitant le plus bas affiche 386 € et le plus haut 1 786 €, soit quasiment 5 fois plus (cf pages 14 à 20). Une commune du département atteint une valeur atypique qui doit être isolée puisque son potentiel financier par habitant s'élève à 15 816 € (cf page 17) ; il s'agit de Golfech en raison de l'implantation de la centrale nucléaire sur son territoire.
- Le potentiel financier moyen, toutes communes confondues, est de 855 € (cf tableau ci-dessous).
- A quelques exceptions près, il apparaît une certaine corrélation entre la taille des collectivités et le potentiel financier par habitant. La densité du tissu économique en milieu urbain et péri-urbain permet, en effet, de disposer d'un potentiel fiscal (intégré au potentiel financier) souvent supérieur à celui des communes rurales.
- Il faut souligner que la majeure partie des communes (85%) a un potentiel financier par habitant qui n'excède pas 900 €. Cf tableau ci-dessous :

Nombre de communes par tranches de potentiel financier / habitant selon les 7 strates de population

Strates	Tranches de potentiel fin. / hab				Total	Valeur moyenne strate
	≤ 600 €	601 à 900 €	901 à 1 200 €	> 1 200 €		
- de 200 hab	20	23	4	0	47	666 €
200 à 500 hab	31	8	8	0	47	618 €
500 à 1 000 hab	27	7	5	1	40	631 €
1 000 à 2 000 hab	19	16	4	2	41	958 €
2 000 à 3 500 hab	4	2	0	0	6	572 €
3 500 à 5 000 hab	1	5	1	0	7	741 €
+ de 5 000 hab	0	3	3	1	7	965 €
Total communes	102	64	25	4	195	855 €
Répartition	52 %	33 %	13 %	2 %	100 %	

2

Performance

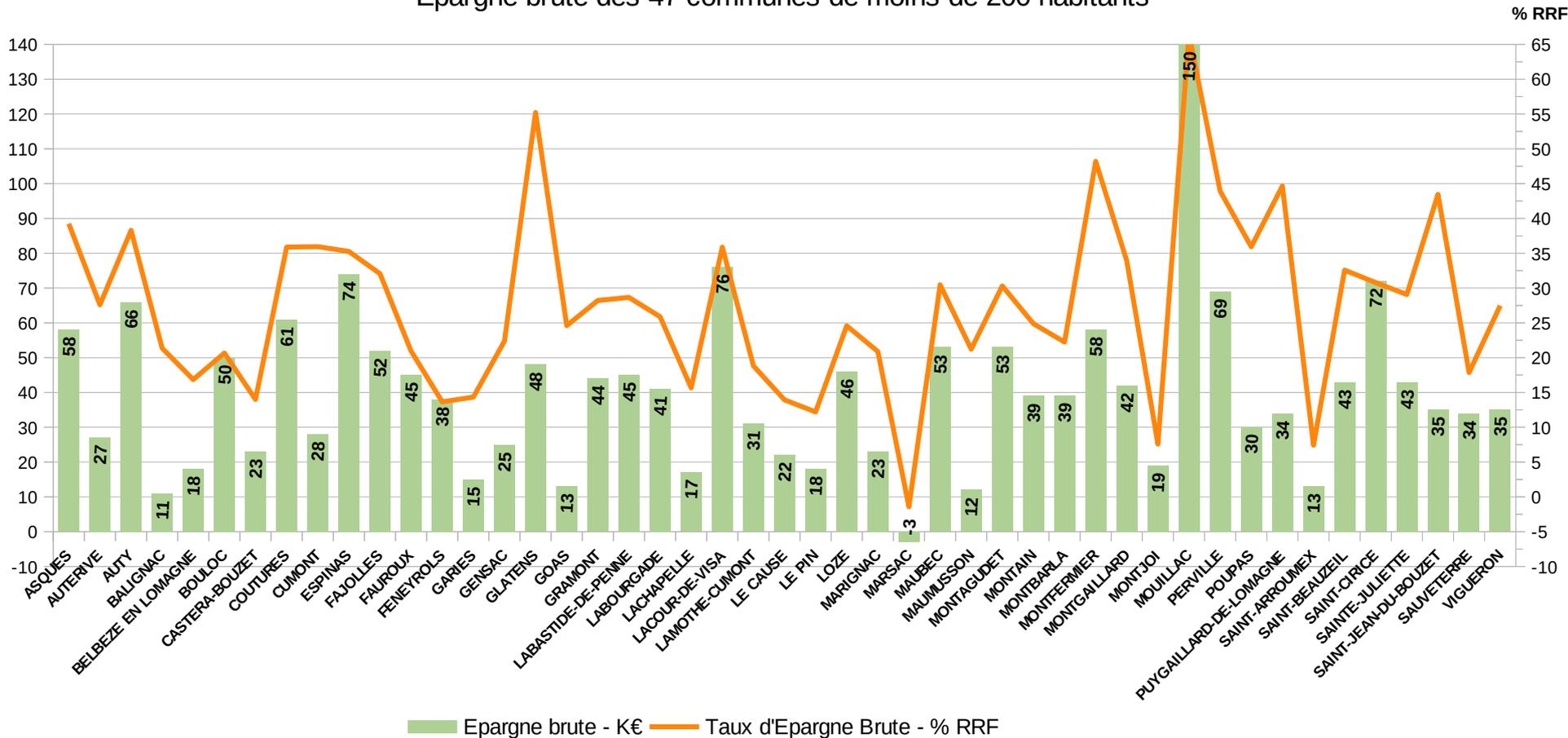
2.1

Épargne brute

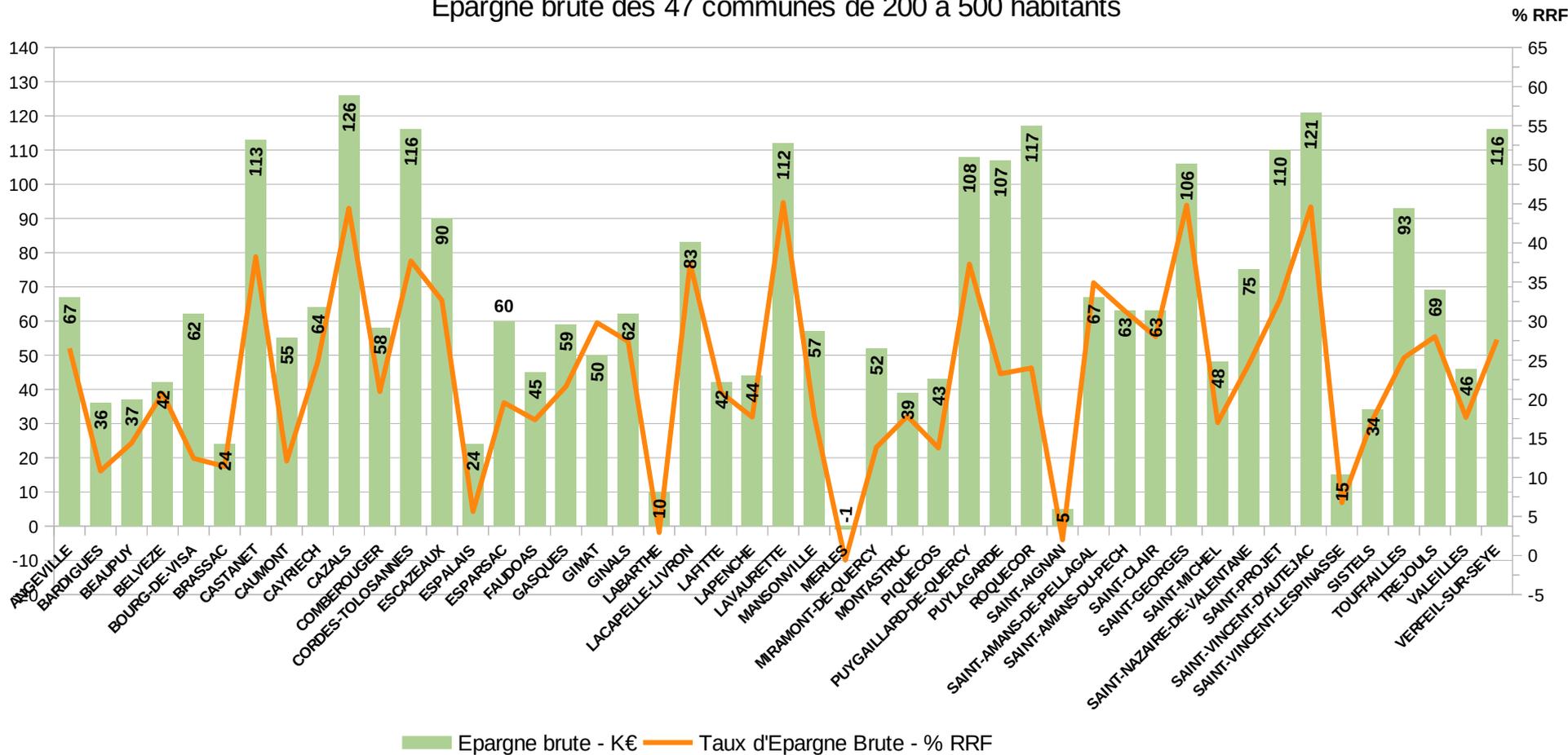
Définition : *L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement) mesure l'excédent financier généré par le fonctionnement de la collectivité. Il est rapporté au total des recettes réelles de fonctionnement (RRF) pour déterminer le taux d'épargne brute. Cela permet de pondérer la performance exprimée en valeur absolue en fonction de la taille et/ou de la surface financière de chaque commune.*

Source des données : Finestia / Dgfip

Epargne brute des 47 communes de moins de 200 habitants

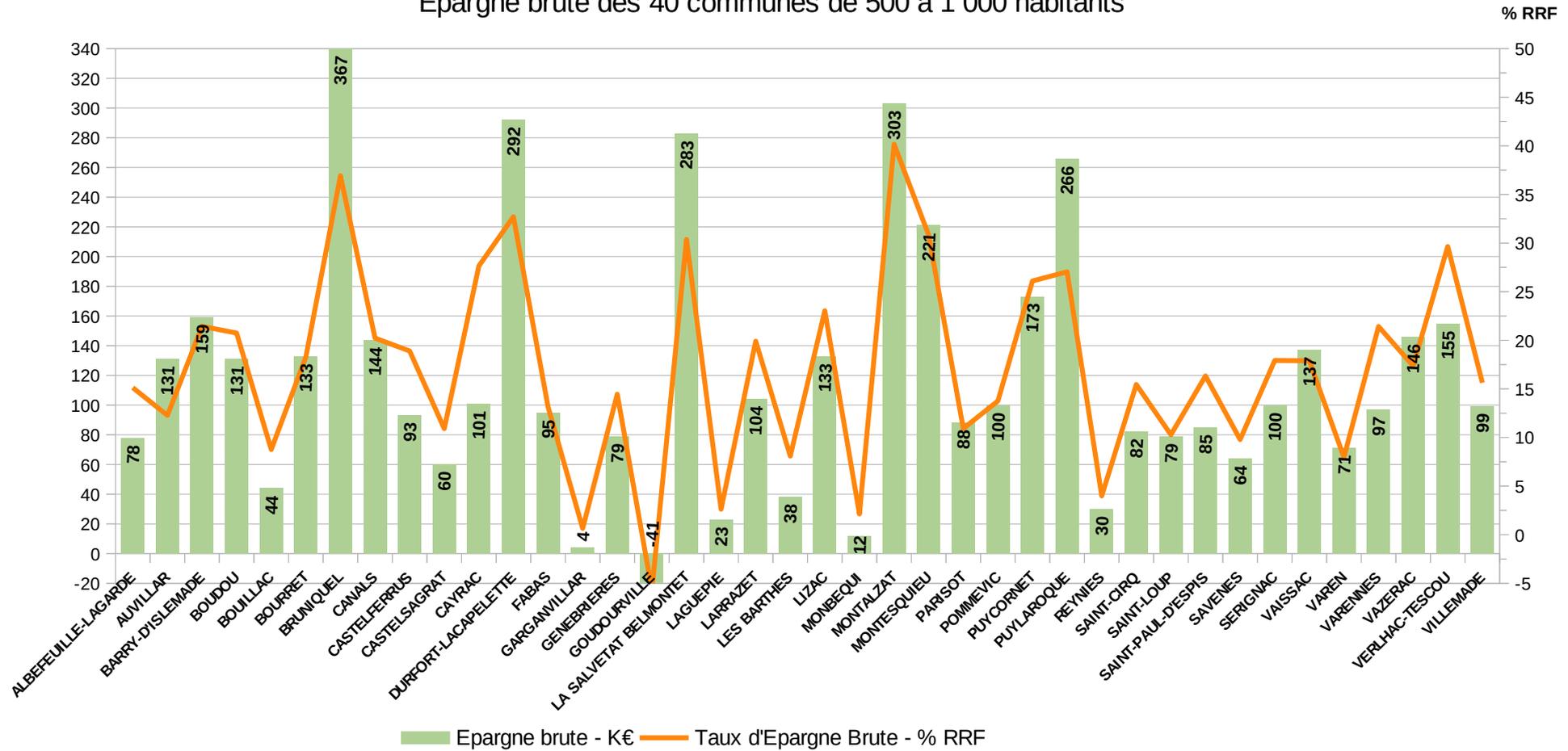


Epargne brute des 47 communes de 200 à 500 habitants



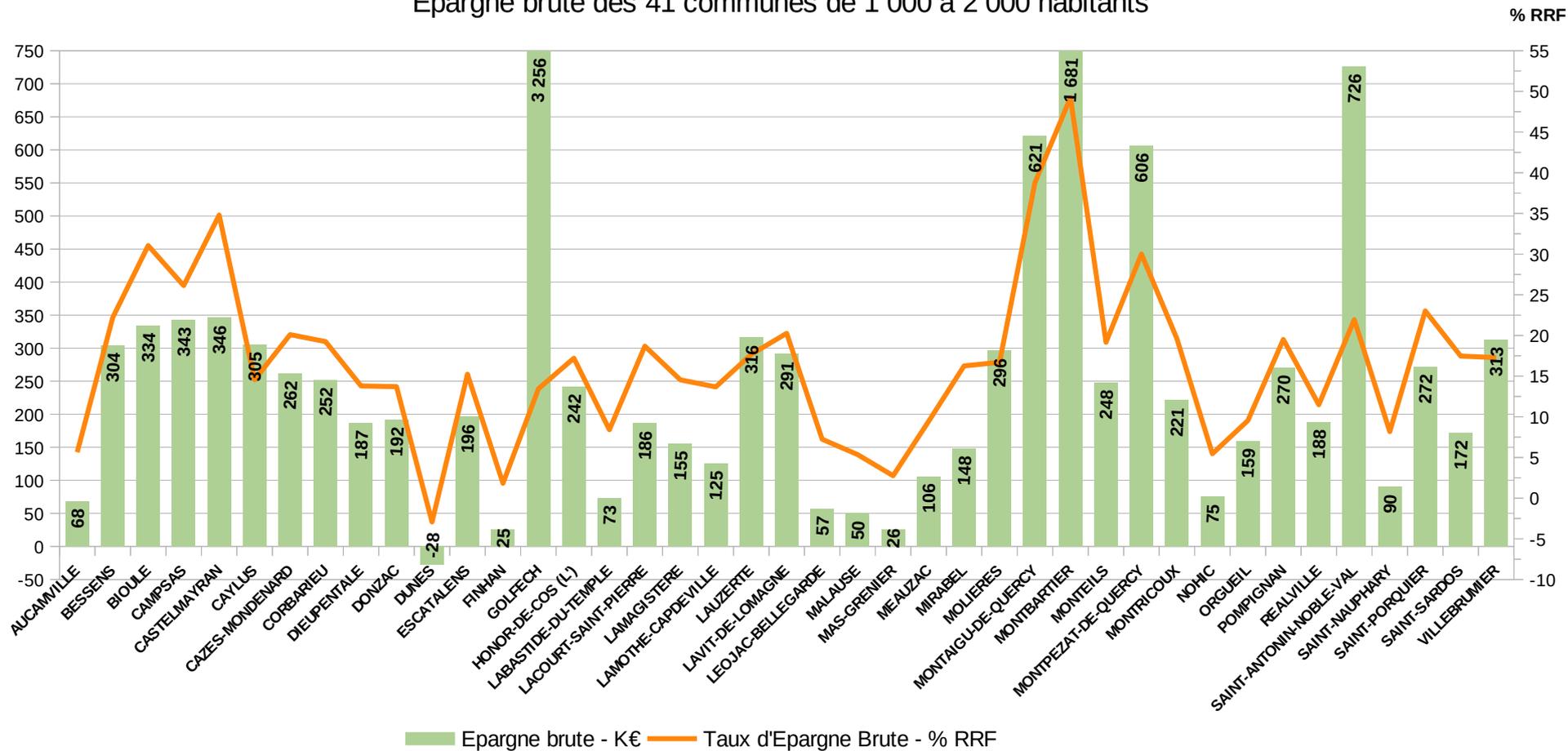
Valeur moyenne strate = 65 K€

Epargne brute des 40 communes de 500 à 1 000 habitants



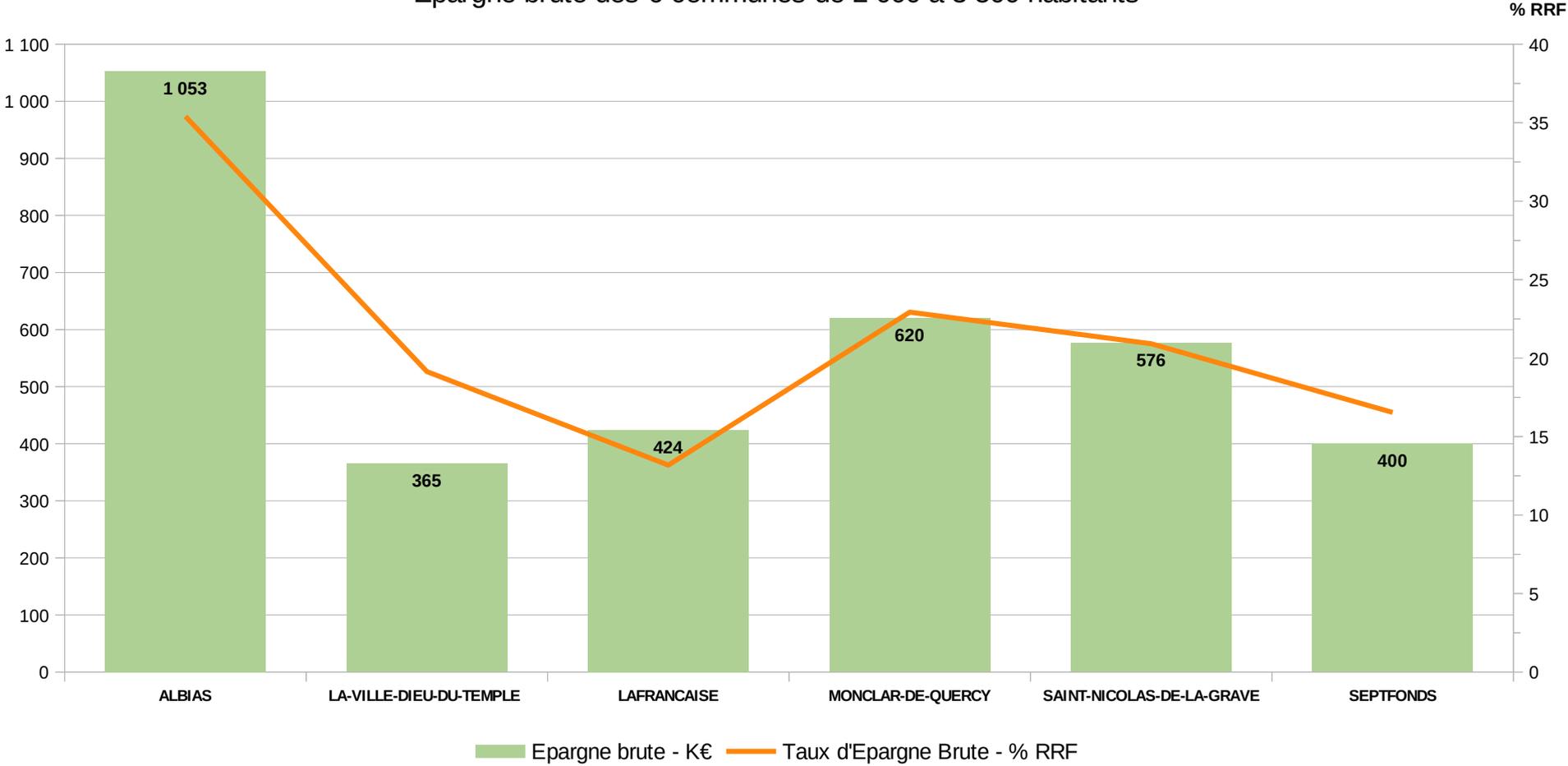
Valeur moyenne strate = 119 K€

Epargne brute des 41 communes de 1 000 à 2 000 habitants



Valeur moyenne strate = 335 K€

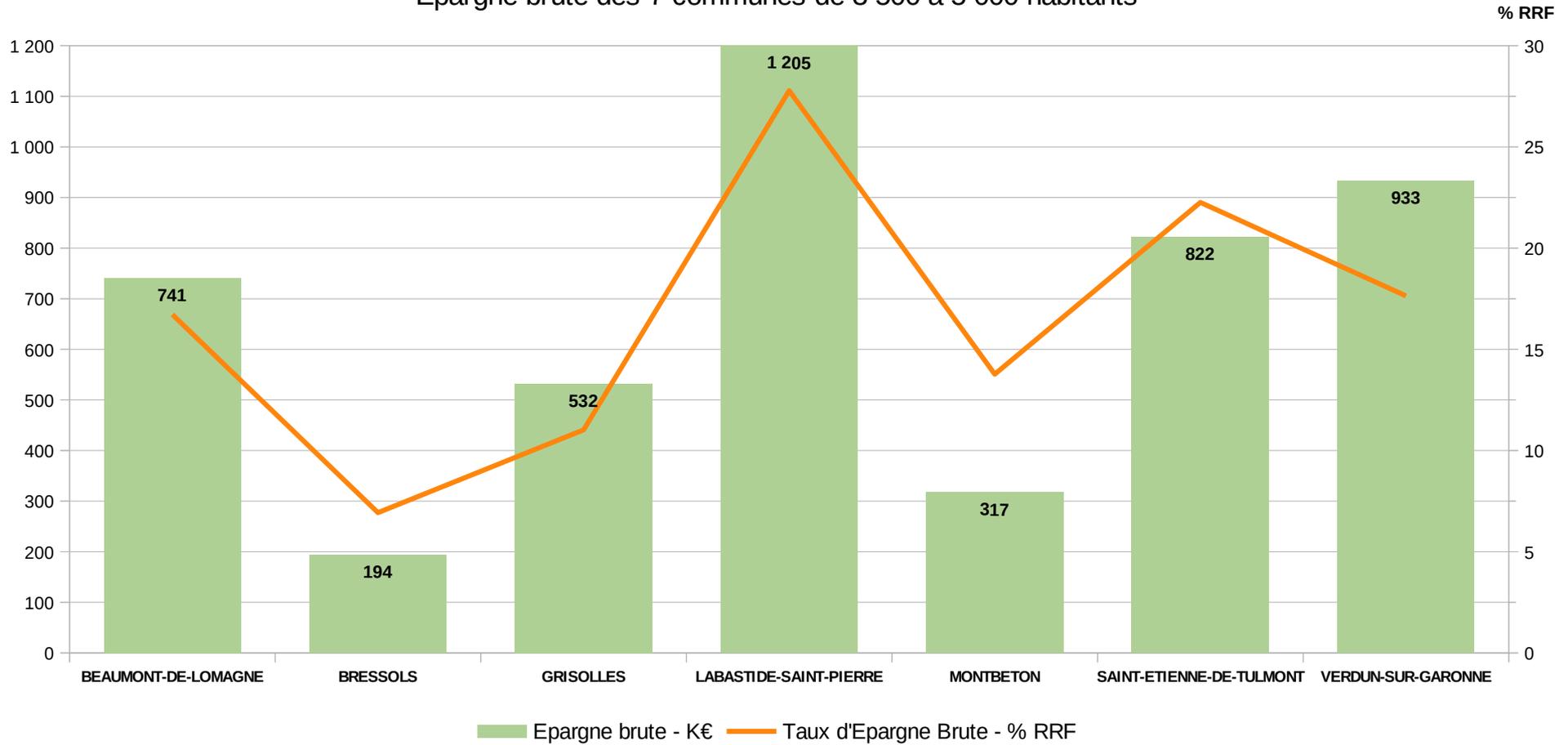
Epargne brute des 6 communes de 2 000 à 3 500 habitants



Valeur moyenne strate = 573 K€

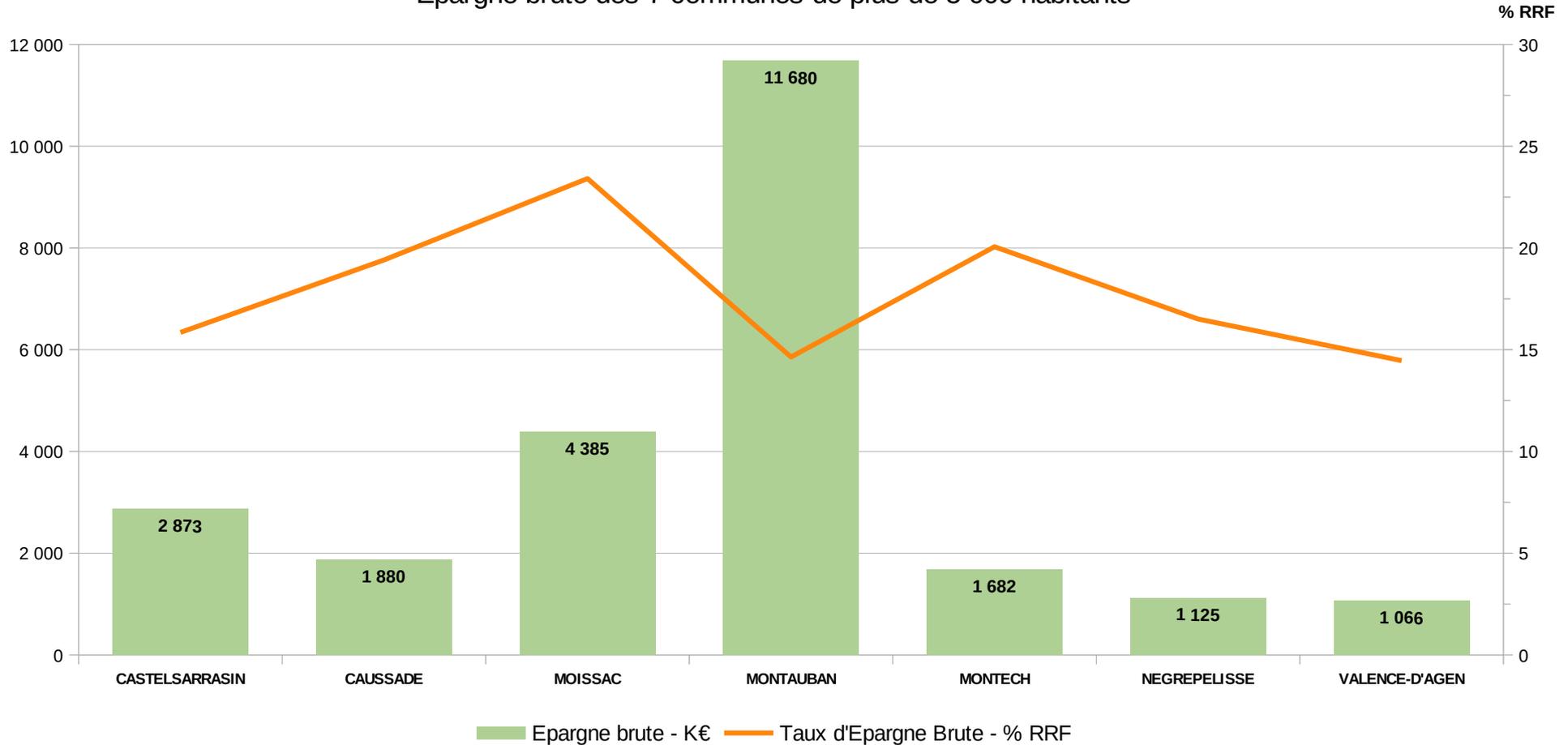


Epargne brute des 7 communes de 3 500 à 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 678 K€

Epargne brute des 7 communes de plus de 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 3 527 K€

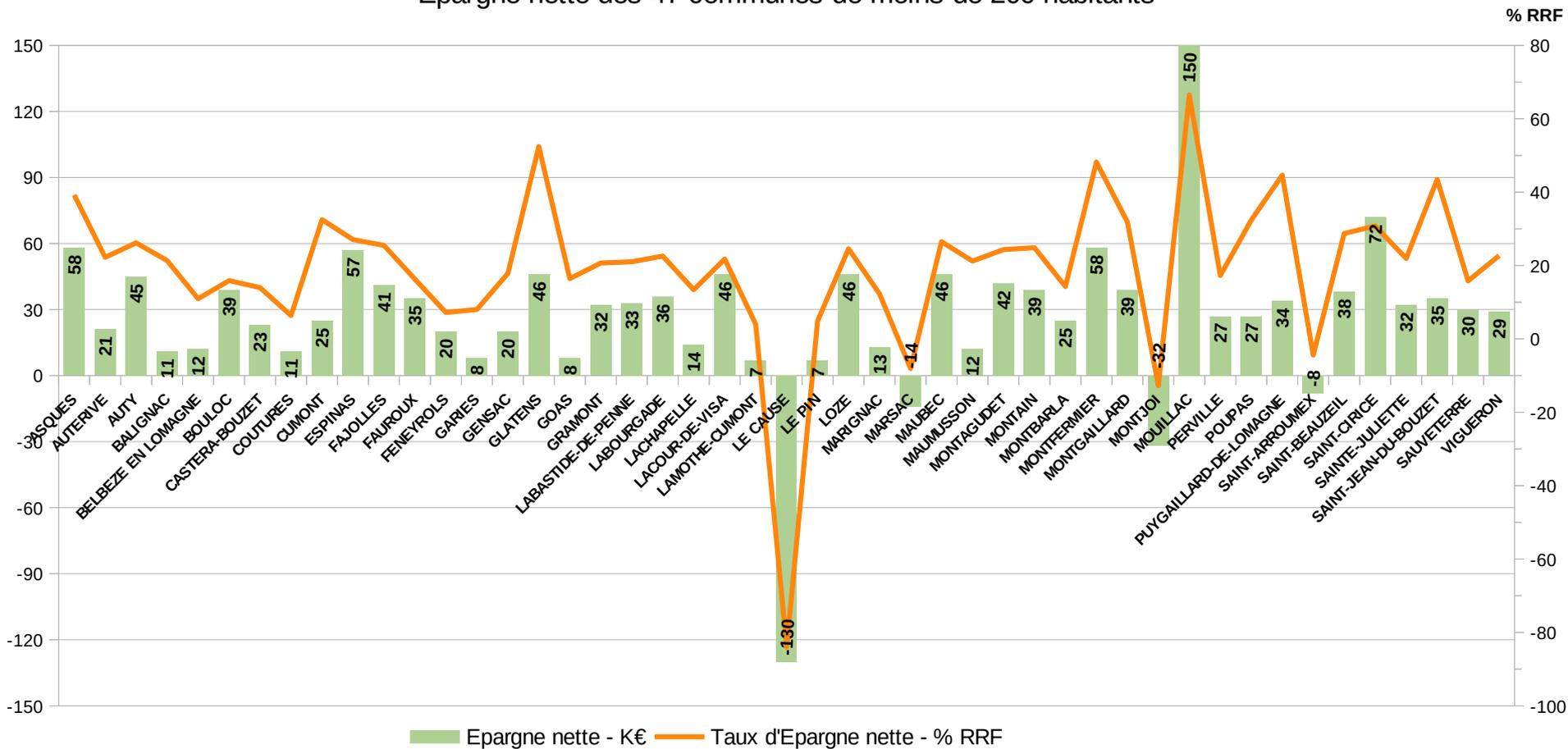
2.2

Épargne nette

Définition : L'épargne nette constitue l'autofinancement disponible après service de la dette. Elle est donc déterminée en défalquant de l'épargne brute les remboursements d'emprunts (part en capital) . L'agrégat ainsi obtenu est rapporté au total des recettes réelles de fonctionnement (RRF) afin de déterminer le taux d'épargne nette. Cela permet de pondérer la performance exprimée en valeur absolue en fonction de la taille et/ou de la surface financière de chaque commune.

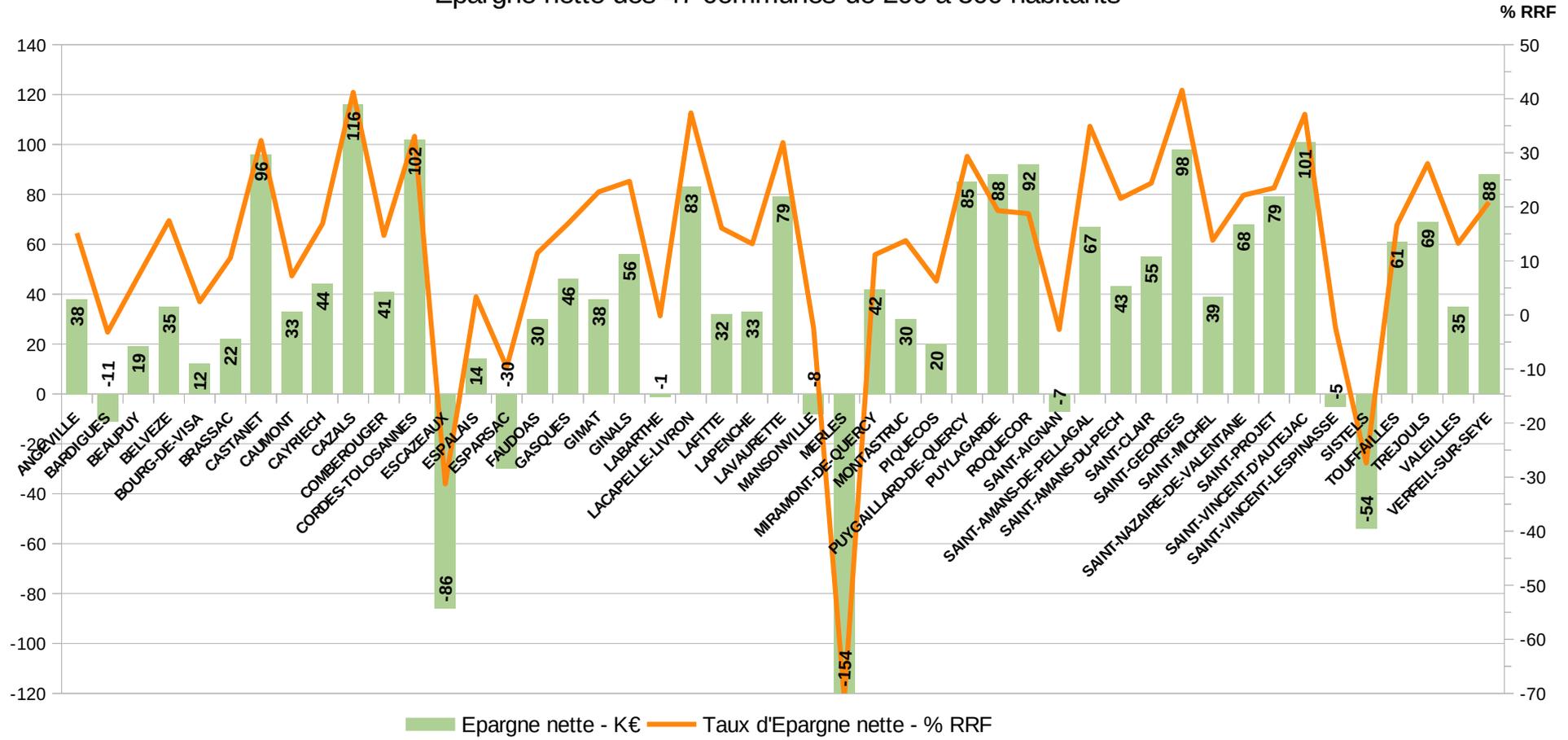
Source des données : Finestia / Dgfip

Epargne nette des 47 communes de moins de 200 habitants



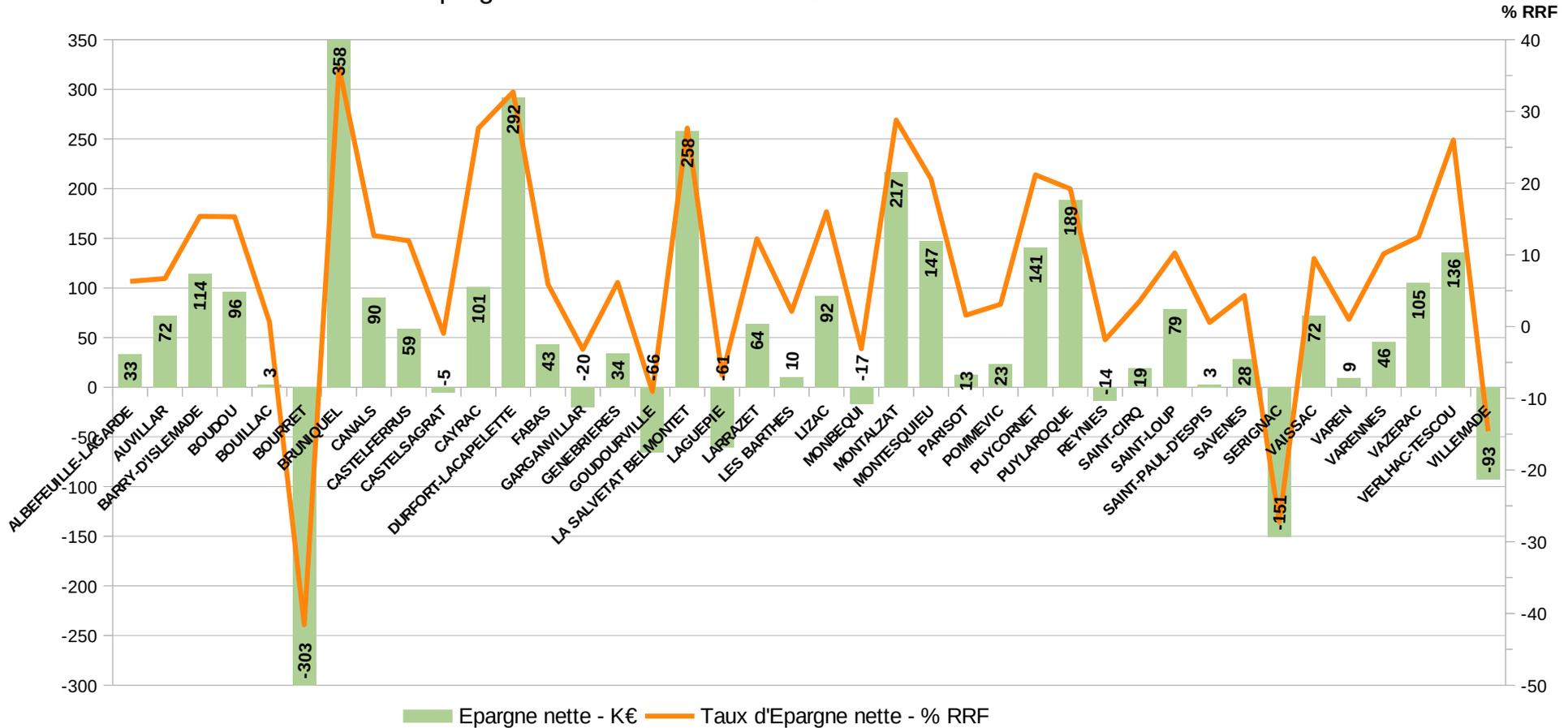
Valeur moyenne strate = 27 K€

Epargne nette des 47 communes de 200 à 500 habitants



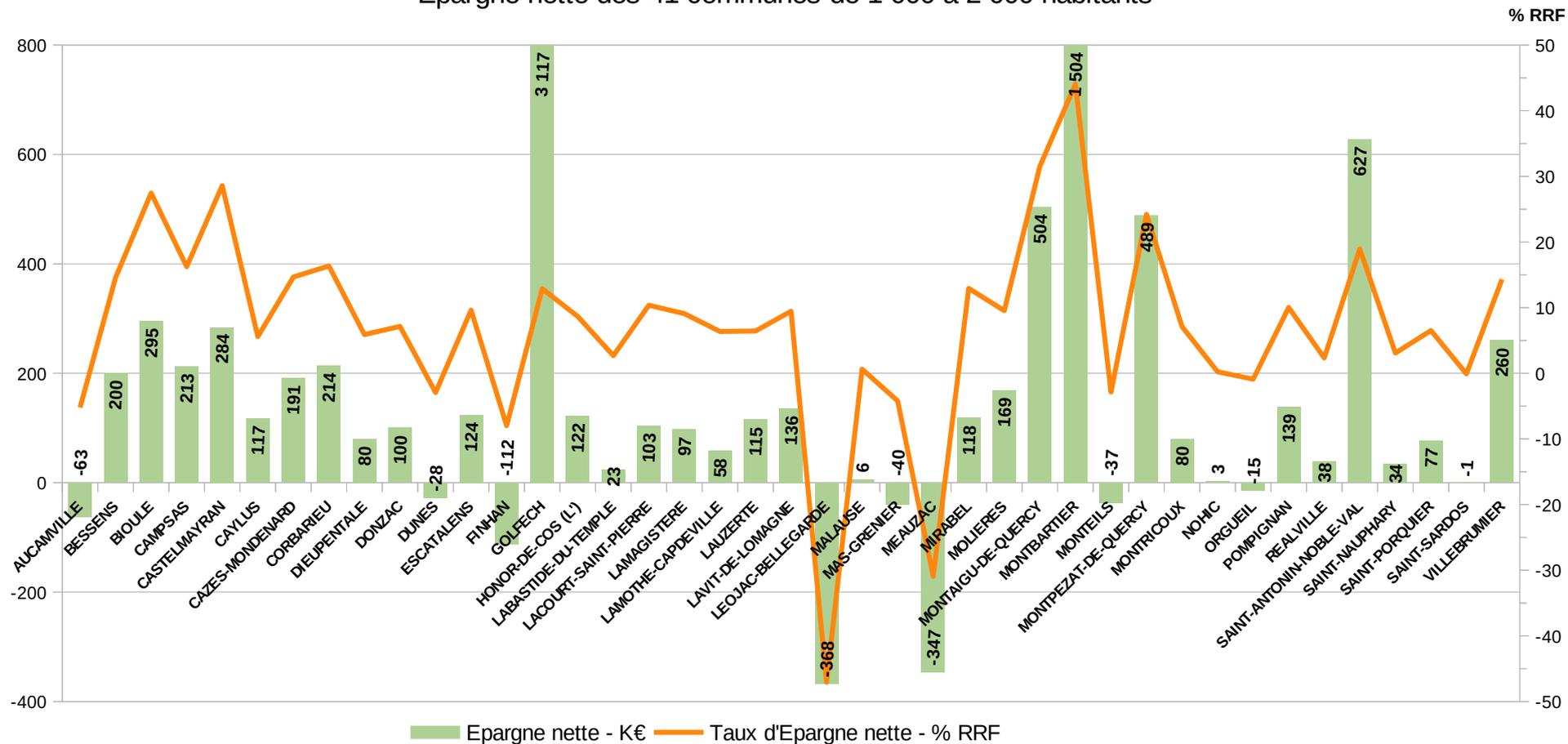
Valeur moyenne strate = 38 K€

Epargne nette des 40 communes de 500 à 1 000 habitants



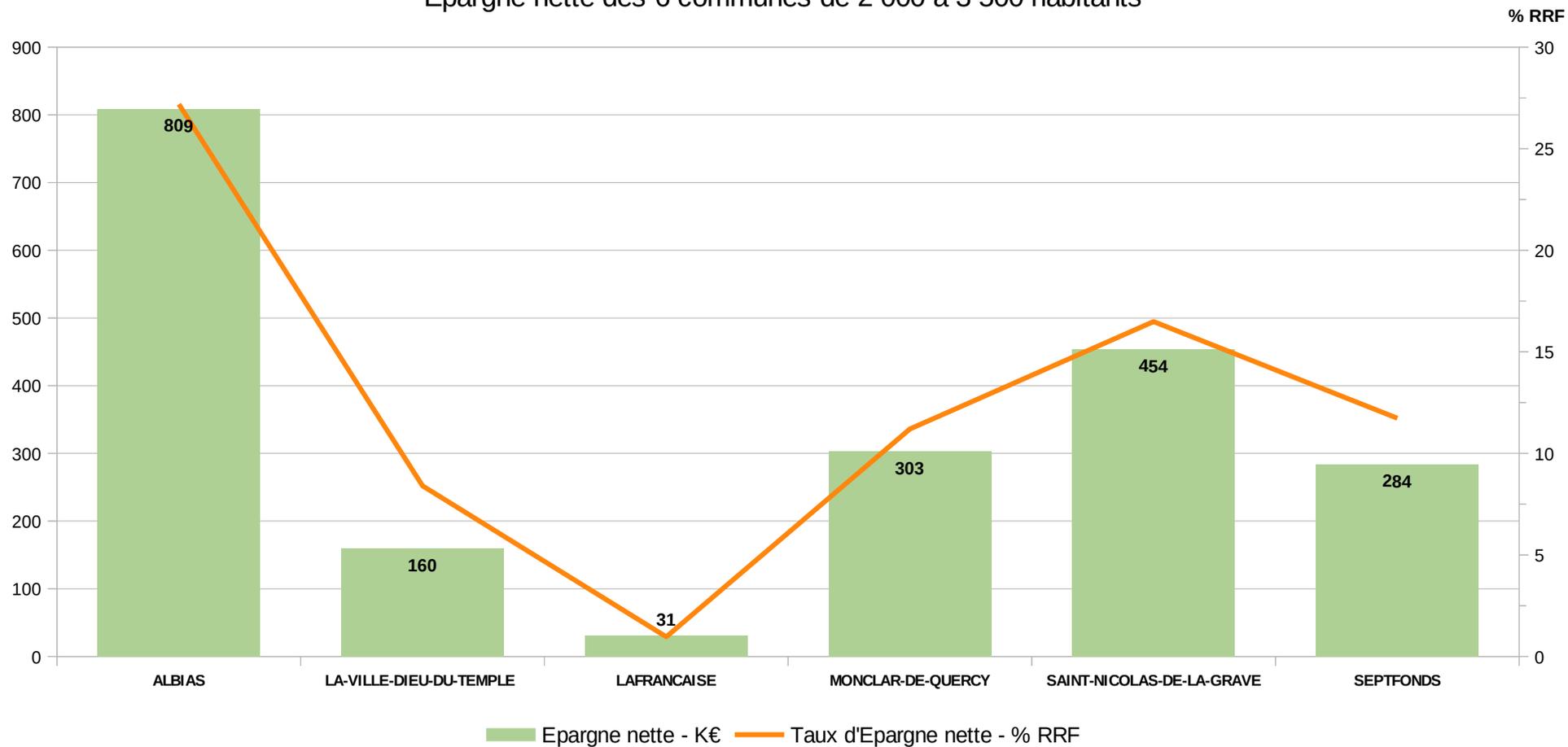
Valeur moyenne strate = 55 K€

Epargne nette des 41 communes de 1 000 à 2 000 habitants



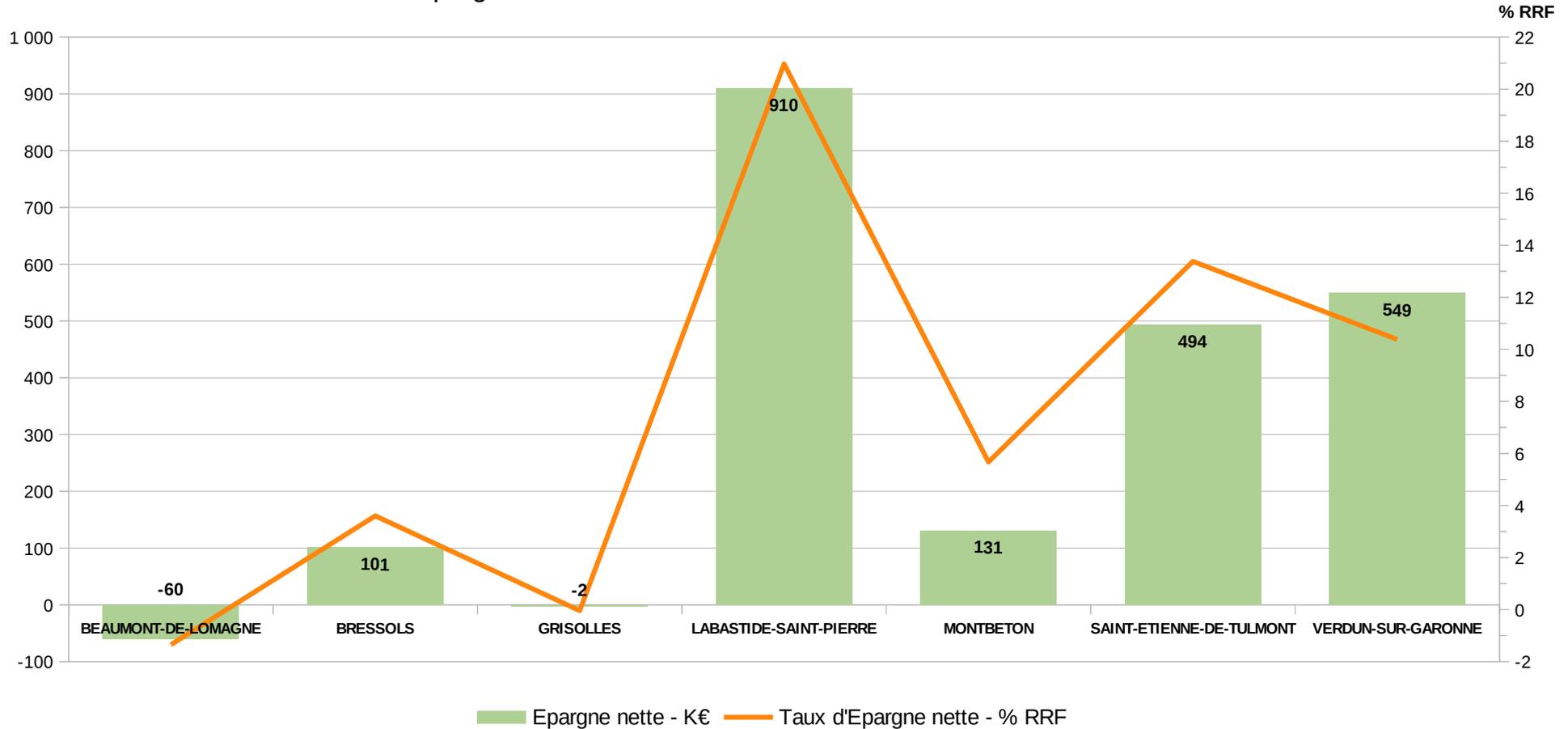
Valeur moyenne strate = 210 K€

Epargne nette des 6 communes de 2 000 à 3 500 habitants



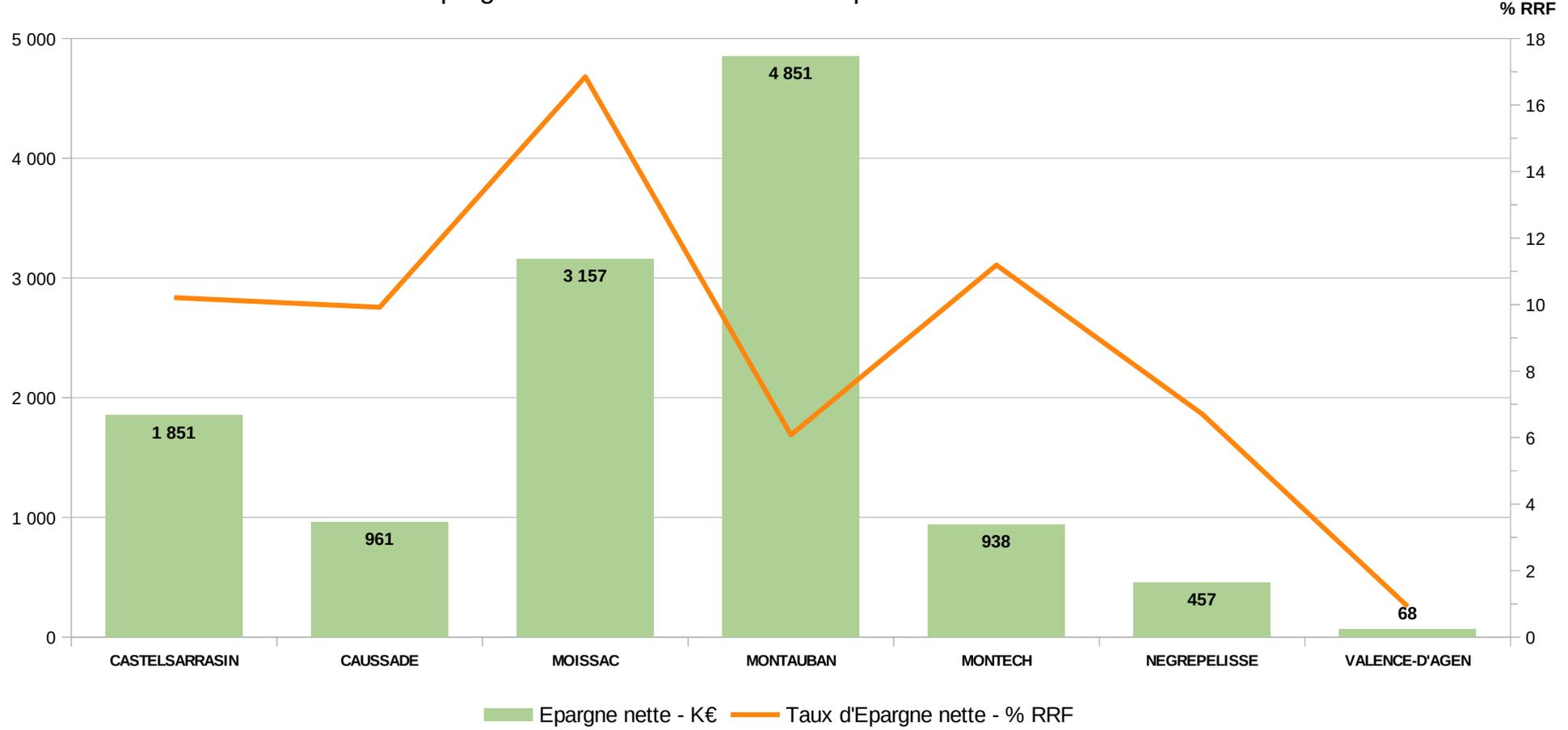
Valeur moyenne strate = 340 K€

Epargne nette des 7 communes de 3 500 à 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 303 K€

Epargne nette des 7 communes de plus de 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 1 755 K€

2.3

Synthèse

Épargne brute - Synthèse

En résumé, les données mises en exergue dans les graphiques ci-avant permettent de constater :

- Une épargne brute qu'elle soit exprimée en valeur absolue, ou en valeur relative (rapportée aux recettes réelles de fonctionnement) qui affiche des niveaux de performance en corrélation (cf pages 26 à 32). Seules exceptions à ce constat : Golfech et Montauban dont l'épargne brute en valeur est largement supérieure à la moyenne mais dont le taux se situe dans le profil de la moyenne (cf pages 29 et 32).

- Une convergence entre le niveau d'épargne brute moyenne et la taille de la collectivité. Cf tableau ci-dessous :

Strates	Epargne brute (E.B) - K€	Nbre communes 82	E.B moyenne par commune - K€
- de 200 hab	1 885	47	40
200 à 500 hab	3 034	47	65
500 à 1 000 hab	4 759	40	119
1 000 à 2 000 hab	13 755	41	335
2 000 à 3 500 hab	3 438	6	573
3 500 à 5 000 hab	4 744	7	678
+ de 5 000 hab	24 691	7	3 527
Total	56 306	195	289

← Dont Golfech : 3 526 K€ (2 766 K€ en 2022)

← Dont Montauban : 11 680 K€ (11 677 K€ en 2022)

- Un niveau moyen d'épargne brute par commune (toutes communes confondues) de 289 K€.

Épargne brute - Synthèse

- Un taux d'épargne brute qui affiche des niveaux très hétérogènes (cf pages 26 à 32) . Analysé au niveau des strates, il s'étire de 16,58 % à 26,81 % (cf tableau ci-dessous).
- Un taux moyen d'épargne brute toutes communes du département confondues qui s'établit à 17,57 % (cf tableau ci-dessous).
- Comparativement aux taux d'épargne brute enregistrés au plan national, ceux des strates des communes du Tarn et Garonne sont globalement en cohérence (cf tableau ci-dessous).
- Une épargne brute en valeur absolue qui progresse en 2023 par rapport à 2022 pour toutes les strates excepté celle de 3 500 à 5 000 hab. La flambée des prix a, en effet, plus durement touché l'année 2022 pour ce qui concerne le « panier du maire » en particulier : l'énergie, l'alimentaire et le coût des crédits. Par ailleurs en 2023, la revalorisation forfaitaire des bases du foncier bâti a eu un impact très favorable sur la plupart des communes du département.

Strates	Nbre communes 82	Epargne brute (E.B) – 2023 – K€	Recettes réelles de fonct. (RRF) - K€	Taux E.B Communes du 82 %	Taux E.B strate national - %	Epargne brute 2022 – K€	Epargne brute 2021 – K€	Epargne brute 2020 – K€	Epargne brute 2019 – K€
- de 200 hab	47	1 885	7 030	26,81	27,30	1 504	1 501	1 305	1 054
200 à 500 hab	47	3 034	13 570	22,36	22,96	2 804	2 809	2 775	2 648
500 à 1 000 hab	40	4 759	27 300	17,43	20,81	4 484	4 131	4 423	3 830
1 000 à 2 000 hab	41	13 755	80 090	17,17	20,81	13 166	12 433	13 061	13 373
2 000 à 3 500 hab	6	3 438	15 980	21,51	21,64	3 050	2 937	3 446	3 407
3 500 à 5 000 hab	7	4 744	27 680	17,14	18,19	4 934	4 532	4 650	4 139
+ de 5 000 hab	7	24 691	148 900	16,58	13,00	22 275	25 572	15 713	18 528
Total	195	56 306	320 550	17,57		52 217	53 915	45 373	46 979

Note : la donnée statistique nationale pour la dernière strate du tableau correspond aux communes de plus de 50 000 habitants.

Épargne nette - Synthèse

En résumé, les données mises en exergue dans les graphiques ci-avant permettent de constater :

- Une épargne nette qui pour les 195 communes du département s'élève à 30 327 K€. Par strate de population, il apparaît, à l'instar de l'épargne brute, une dispersion significative de valeur. La corrélation entre le niveau d'épargne nette et la taille de la commune est également confirmée au travers du tableau ci-dessous.

Strates	Epargne nette (E.N) - K€	Nbre communes 82	E.N moyenne par commune – K€
- de 200 hab	1 265	47	27
200 à 500 hab	1 773	47	38
500 à 1 000 hab	2 216	40	55
1 000 à 2 000 hab	8 626	41	210
2 000 à 3 500 hab	2 041	6	340
3 500 à 5 000 hab	2 123	7	303
+ de 5 000 hab	12 283	7	1 755
Total	30 327	195	156

← Dont Golfech : 3 117 K€ (2 165 K€ en 2022)

← Dont Montauban : 4 851 K€ (5 277 K€ en 2022)

- Le niveau moyen d'épargne nette toutes communes confondues ressort à 156 K€ / commune.

- Une épargne nette qui représente globalement 54 % de l'épargne brute (30 327 K€ / 56 306 K€). Autrement dit, cela signifie que le service de la dette (en capital) a mobilisé 46 %, des excédents générés par le fonctionnement des 195 communes du département.

Épargne nette - Synthèse

- Un taux d'épargne nette qui affiche aussi des niveaux très hétérogènes (cf pages 34 à 40). Analysé au niveau des strates, il s'étire de 7,67 % à 17,99 % (cf tableau ci-dessous).
- Un taux moyen d'épargne nette toutes communes du département confondues qui s'établit à 9,46 % (cf tableau ci-dessous).
- Comparativement aux taux d'épargne nette enregistrés au plan national, le constat est mitigé. En effet, les taux des communes du département sont plutôt en deçà sur 2 strates, en phase sur 4 strates et supérieur sur 1 strate (cf tableau ci-dessous).
- Une épargne nette en hausse en 2023 par rapport à 2022 sur toutes les strates hormis celle de 3 500 à 5 000 hab. Cette évolution est essentiellement liée à la progression de l'épargne brute, le service de la dette en 2023 (en capital) étant supérieur à celui de 2022 (+6%).

Strates	Nbre communes 82	Epargne nette (E.N) 2023 K€	Recettes réelles de fonct. (RRF) K€	Taux E.N Communes du 82 - %	Taux E.N strate DGFiP (national) %	Epargne nette 2022 K€	Epargne nette 2021 K€	Epargne nette 2020 K€	Epargne nette 2019 K€
- de 200 hab	47	1 265	7 030	17,99	19,00	1 076	118	505	-375
200 à 500 hab	47	1 773	13 570	13,07	13,95	1 389	1 318	1 625	1 050
500 à 1 000 hab	40	2 216	27 300	8,12	12,55	1 986	1 864	1 835	1 743
1 000 à 2 000 hab	41	8 626	80 090	10,77	12,55	8 060	6 240	6 446	7 925
2 000 à 3 500 hab	6	2 041	15 980	12,77	11,98	1 940	1 823	2 298	2 150
3 500 à 5 000 hab	7	2 123	27 680	7,67	11,43	2 822	2 105	2 536	1 891
+ de 5 000 hab	7	12 283	148 900	8,25	5,01	10 454	14 351	4 841	9 101
Total	195	30 327	320 550	9,46		27 727	27 819	20 086	23 485

Note : la donnée statistique nationale pour la dernière strate du tableau correspond aux communes de plus de 50 000 habitants.

3

Investissement

3.1

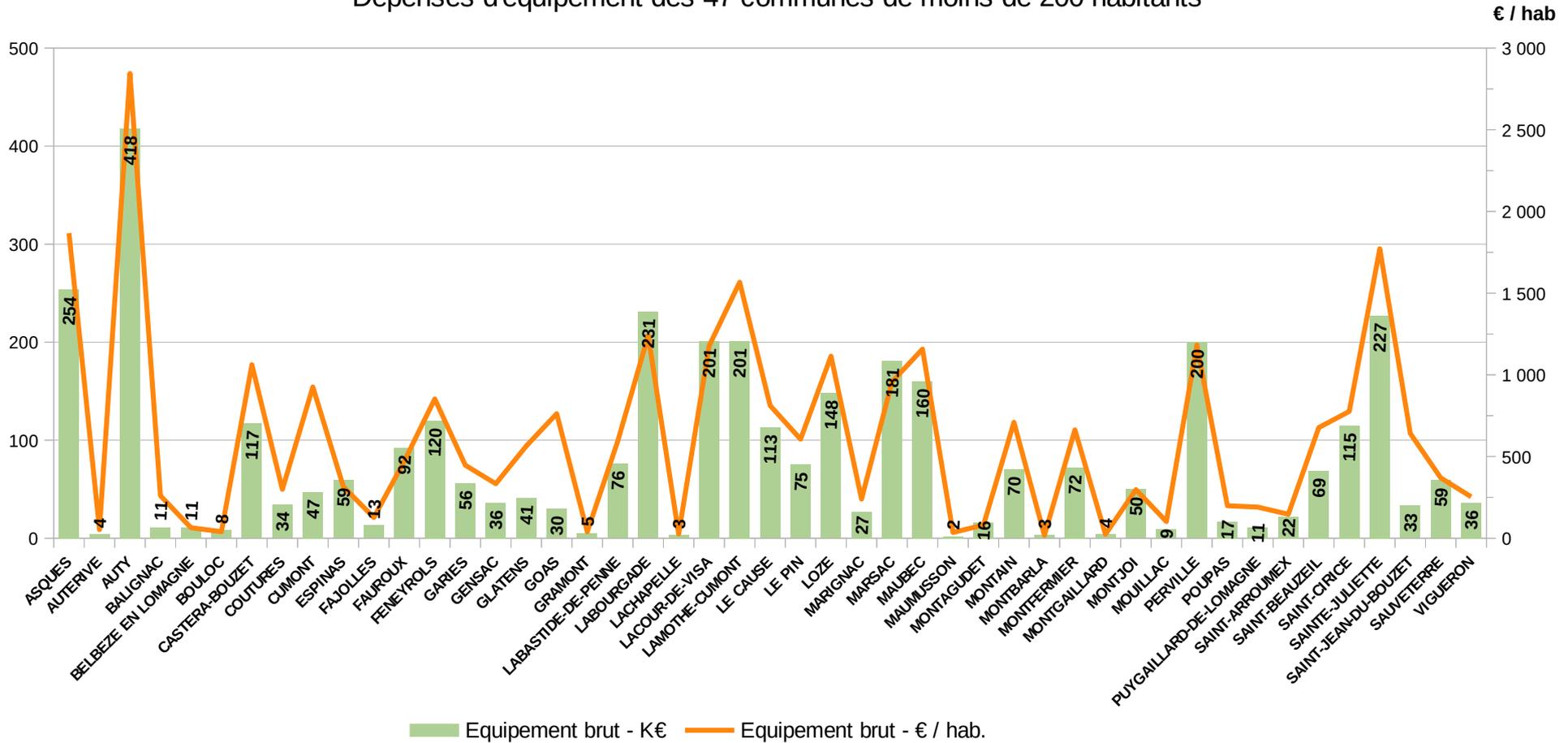
Dépenses d'équipement

Définition : Les dépenses d'équipement intègrent les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles, les immobilisations en cours, les opérations pour compte de tiers ainsi que les travaux en régie.

Cet agrégat est exprimé en valeur brute et en euro par habitant. Cela permet de pondérer la masse investie en fonction de la taille de chaque commune.

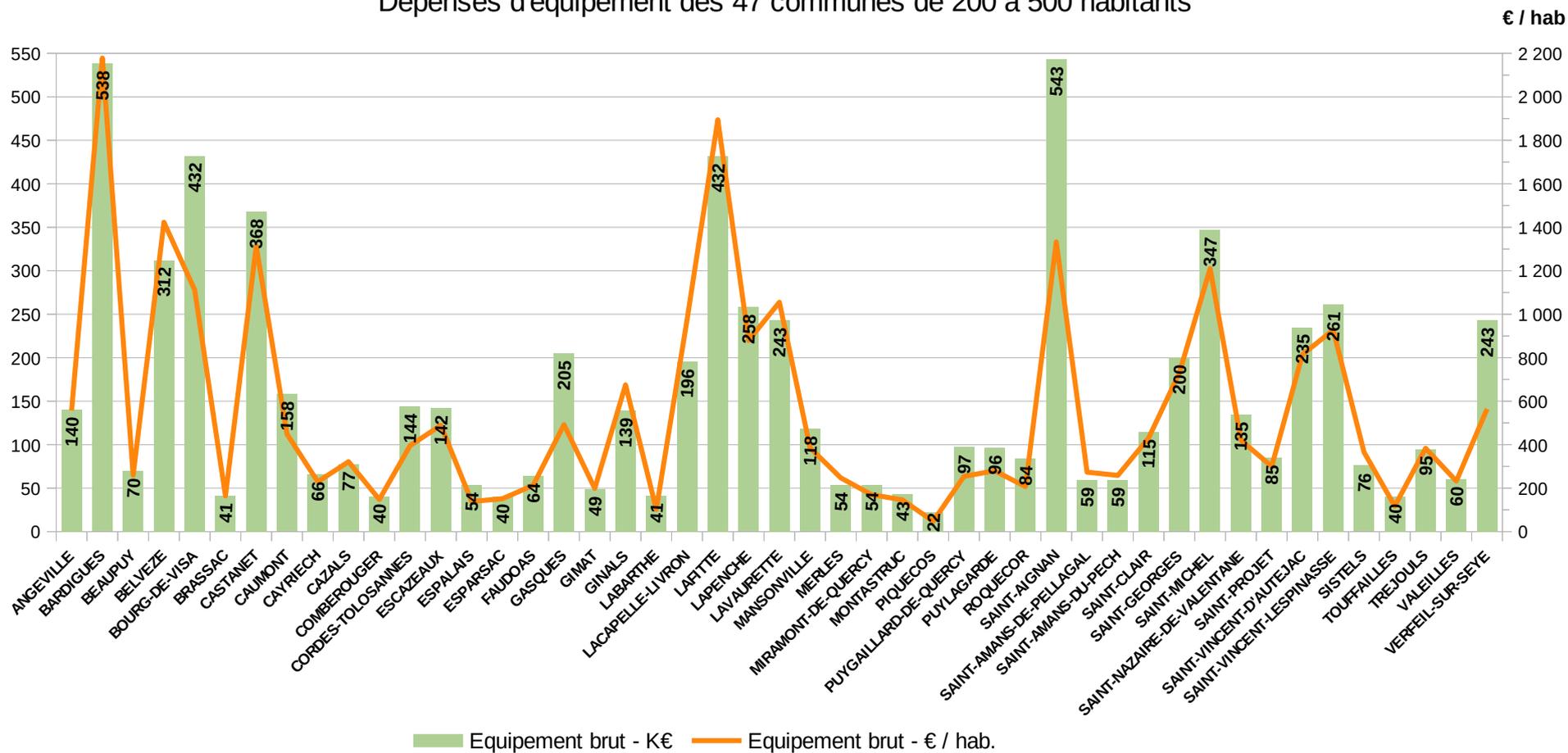
Source des données : Finestia / Dgfip

Dépenses d'équipement des 47 communes de moins de 200 habitants



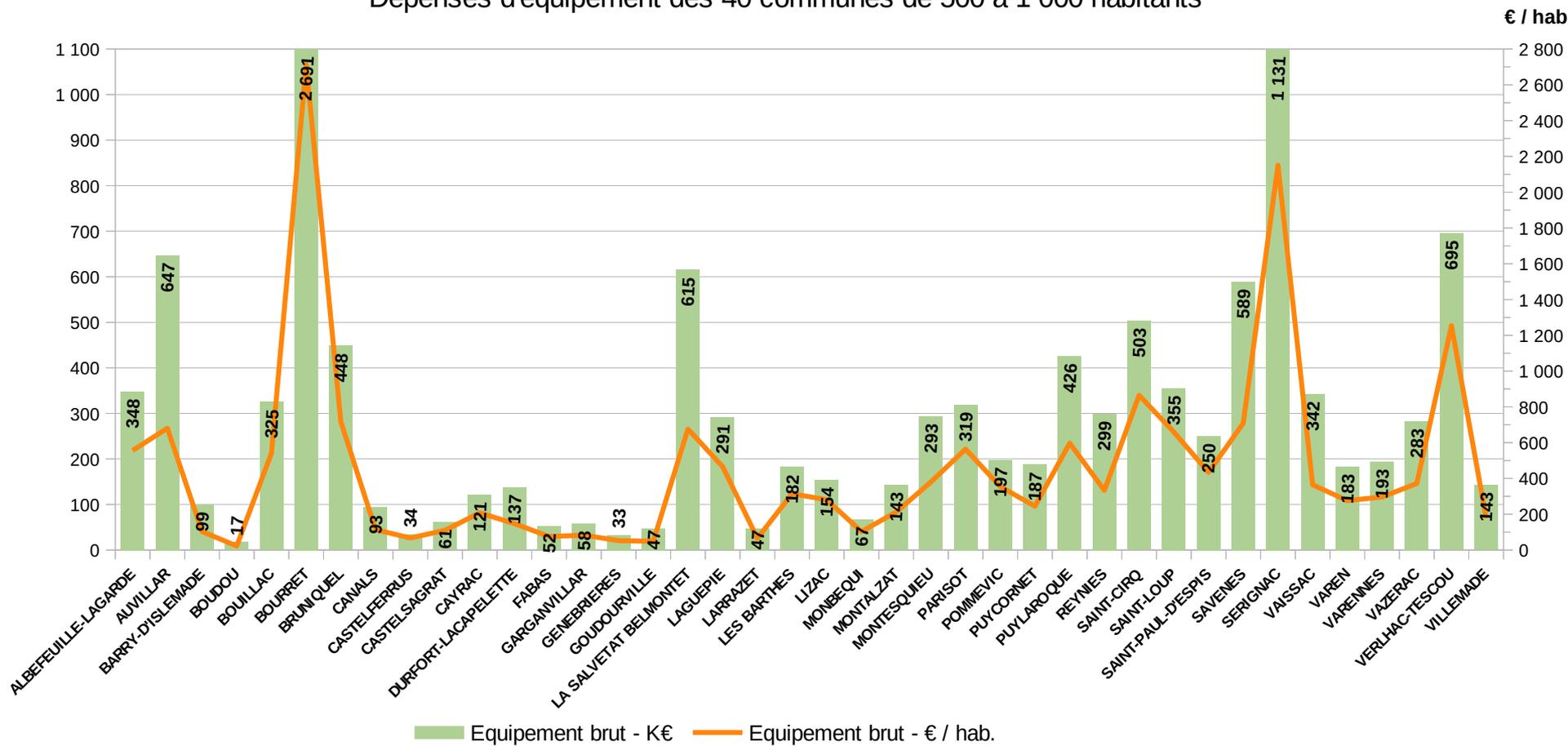
Valeur moyenne strate = 81 K€

Dépenses d'équipement des 47 communes de 200 à 500 habitants



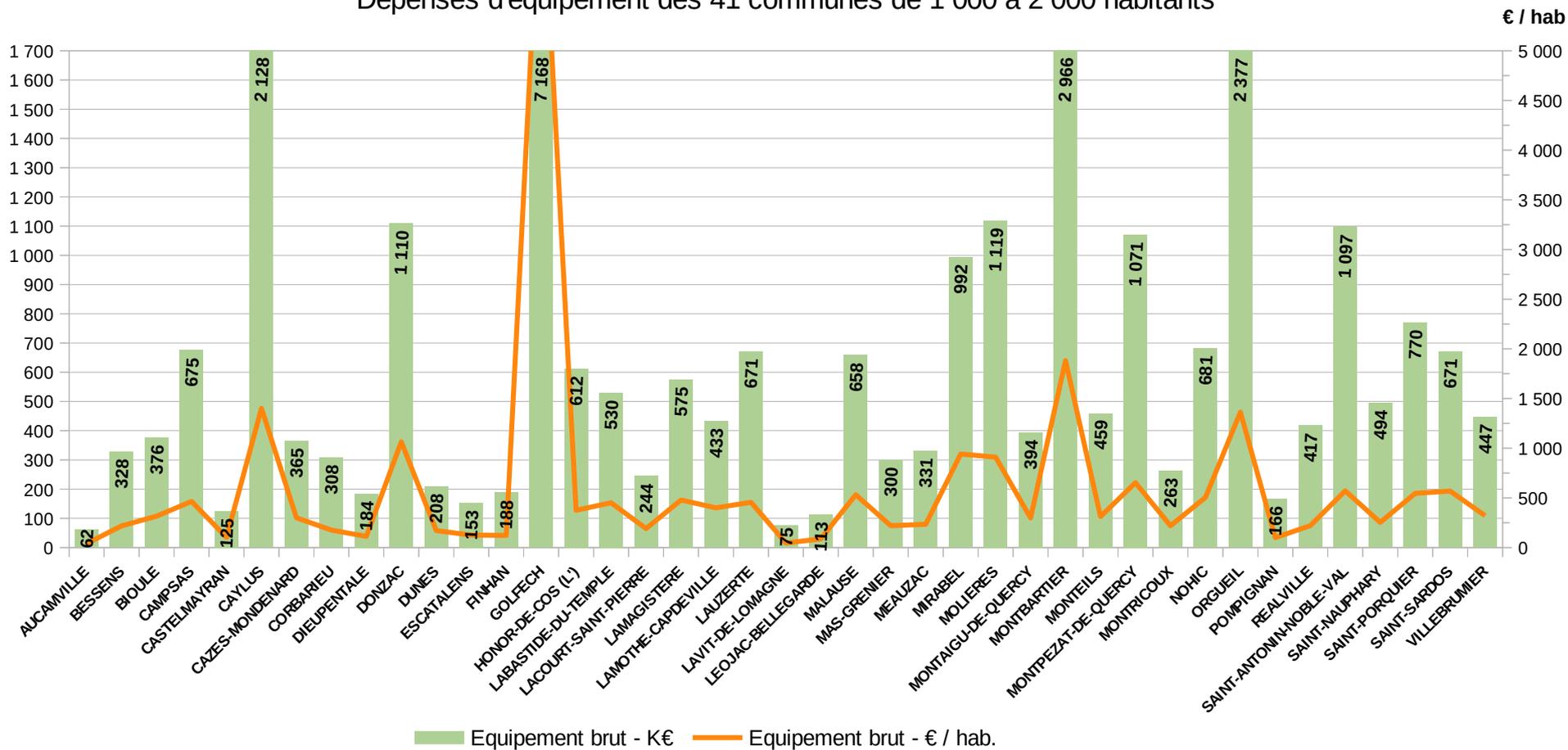
Valeur moyenne strate = 157 K€

Dépenses d'équipement des 40 communes de 500 à 1 000 habitants



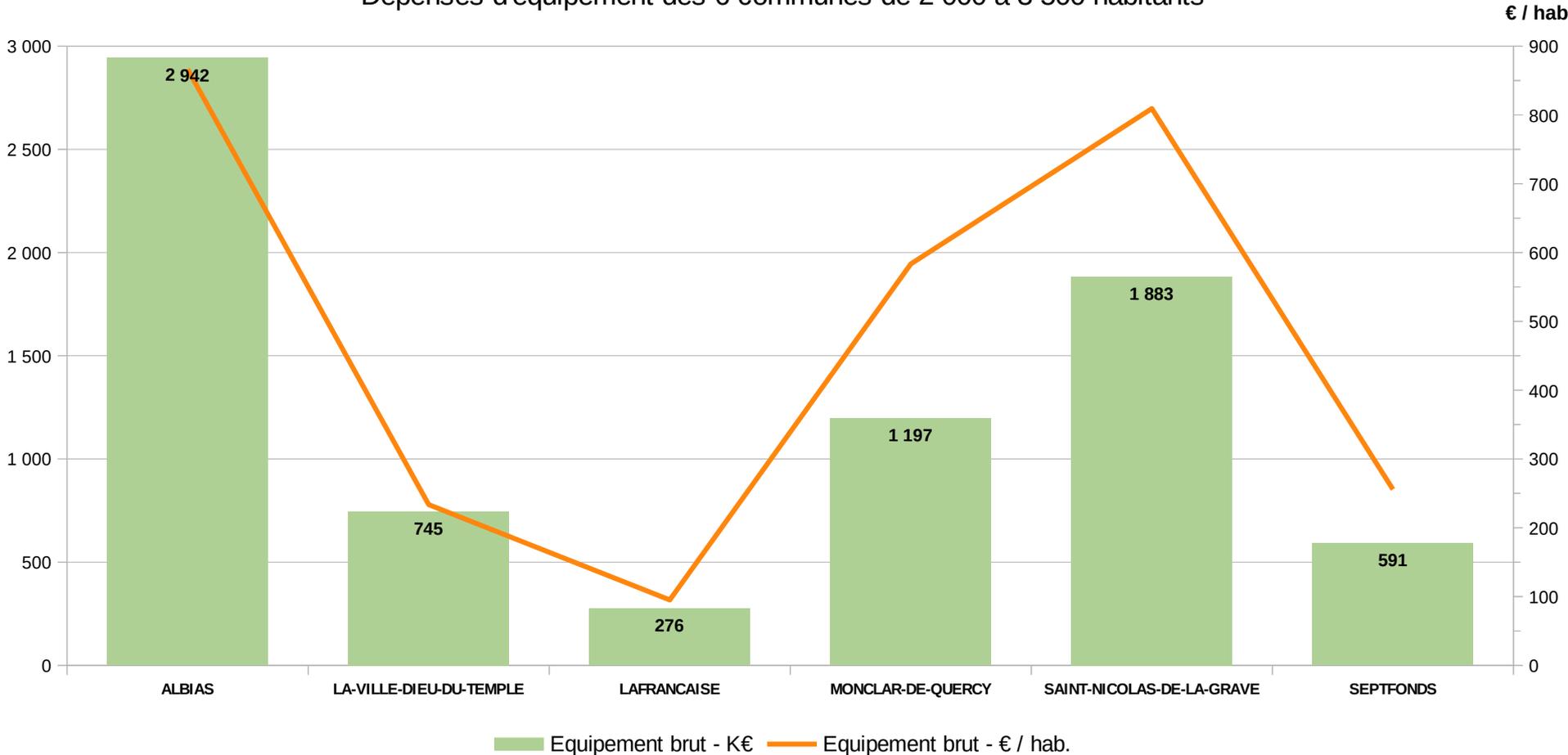
Valeur moyenne strate = 327 K€

Dépenses d'équipement des 41 communes de 1 000 à 2 000 habitants



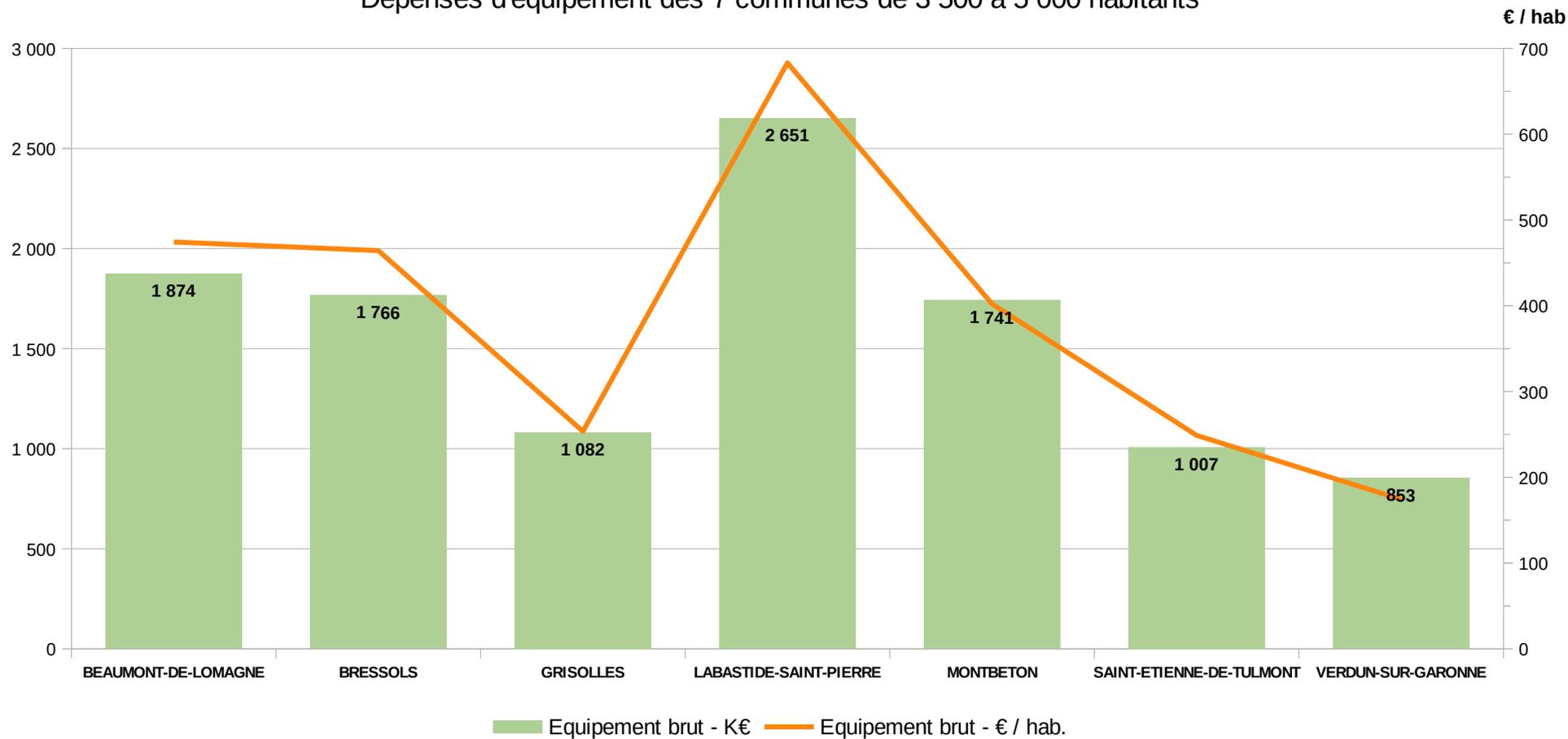
Valeur moyenne strate = 788 K€

Dépenses d'équipement des 6 communes de 2 000 à 3 500 habitants



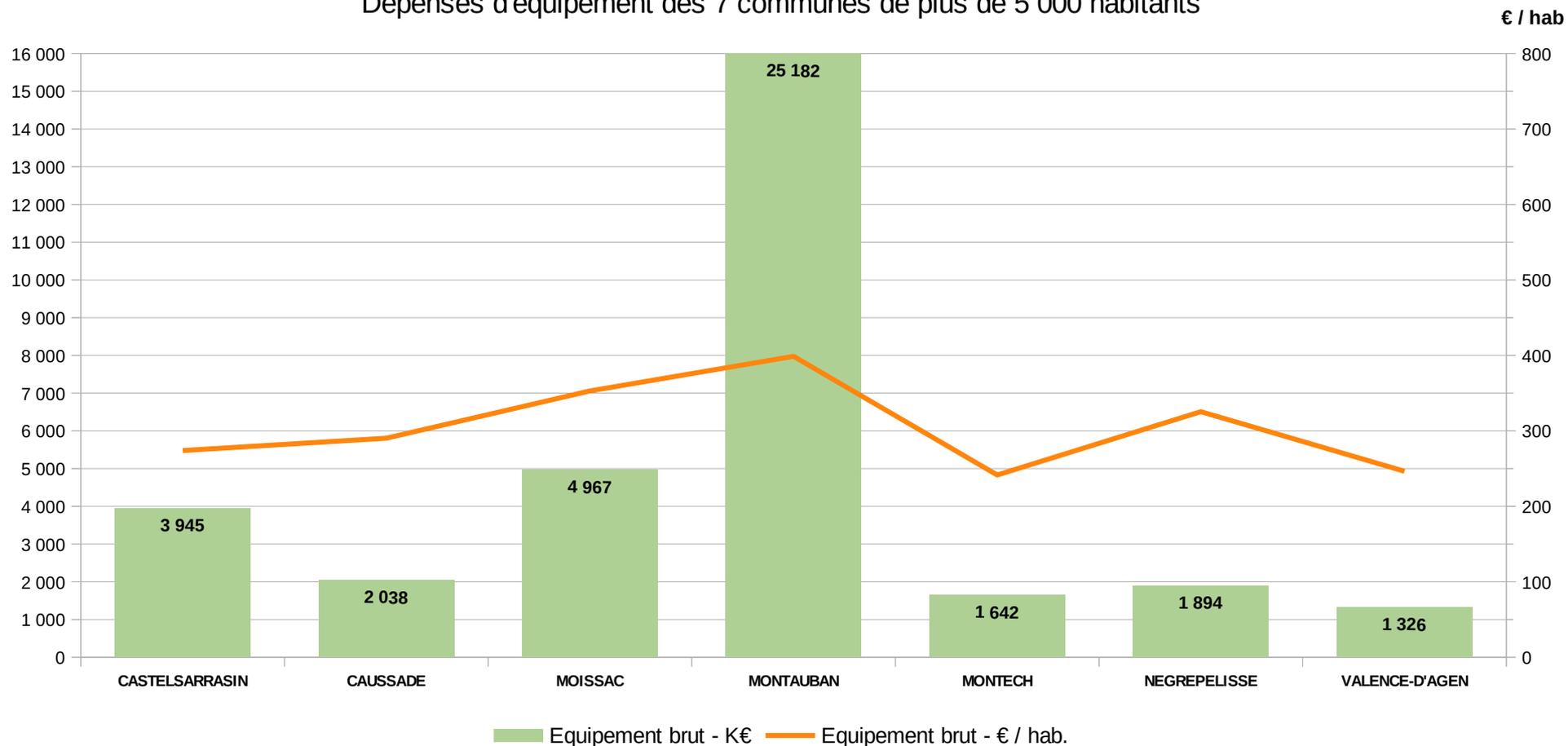
Valeur moyenne strate = 1 272 K€

Dépenses d'équipement des 7 communes de 3 500 à 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 1 568 K€

Dépenses d'équipement des 7 communes de plus de 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 5 856 K€

3.2

Synthèse

Dépenses d'équipement - Synthèse

En conclusion, les données mises en exergue dans les graphiques ci-avant permettent de constater :

- Que les tendances d'investissement des communes du département se recourent qu'elles soient exprimées en valeur brute ou par habitant (cf pages 48 à 54). A l'exception toutefois de Montauban compte tenu de l'écart de taille de la ville avec les autres communes de sa strate départementale et de la nature des équipements publics de la ville préfecture (cf page 54).

- Une corrélation évidente entre le niveau d'investissement et la taille de la collectivité. Cf tableau ci-dessous :

Strates	Equipement brut (E.B) – K€	Nbre communes 82	E.B moyen par commune – K€
- de 200 hab	3 787	47	81
200 à 500 hab	7 370	47	157
500 à 1 000 hab	13 098	40	327
1 000 à 2 000 hab	32 304	41	788
2 000 à 3 500 hab	7 634	6	1 272
3 500 à 5 000 hab	10 974	7	1 568
+ de 5 000 hab	40 994	7	5 856
Total	116 161	195	596

← Dont Montauban : 25 182 K€ (16 390 K€ en 2022)

- Un niveau moyen d'investissement par commune (toutes communes confondues) de 596 K€.

- Des dépenses d'équipement brut pour les 195 communes du département qui représentent 116 161 K€.

Dépenses d'équipement - Synthèse

- Des niveaux d'investissement exprimés en euro par habitant presque inversement proportionnels à la taille des communes du département. La valeur moyenne, toutes communes du T&G confondues, ressort à 433 €. Cf tableau ci-dessous.
- Des dépenses d'équipement par habitant comparées à la valeur de la strate nationale qui mettent en exergue des écarts plus ou moins marqués. Quasiment toutes les strates des communes du 82 enregistrent en 2023 un niveau d'investissement (en €/hab) supérieur à la moyenne nationale.
- Un niveau d'investissement qui connaît une augmentation significative en 2023 par rapport à 2022 (+34%), sur toutes les strates de façon plus ou moins marquée. Et ce, dans le prolongement du rebond de 2022 par rapport aux 2 années précédentes. La crise sanitaire ainsi que le temps d'étude des projets du début de mandature expliquent en grande partie cette montée en puissance. Cf tableau ci-dessous.

Strates	Nbre communes 82	Equipement brut 2023 K€	Nbre habitants	D.E.B / habitant €	D.E.B / hab strate nationale - €	Equipement brut 2022 – K€	Equipement brut 2021 – K€	Equipement brut 2020 – K€	Equipement brut 2019 – K€
- de 200 hab	47	3 787	5 961	635	461	2 020	2 216	2 713	3 723
200 à 500 hab	47	7 370	13 959	528	333	5 335	4 823	5 972	4 736
500 à 1 000 hab	40	13 098	28 285	463	330	9 430	7 644	6 153	9 866
1 000 à 2 000 hab	41	32 304	57 888	558	330	22 354	19 657	18 254	20 383
2 000 à 3 500 hab	6	7 634	16 176	472	549	5 185	4 678	4 148	5 223
3 500 à 5 000 hab	7	10 974	29 177	376	359	9 467	5 667	8 371	6 723
+ de 5 000 hab	7	40 994	116 659	351	413	32 941	33 174	32 097	56 870
Total	195	116 161	268 105	433		86 732	77 859	77 708	107 524

Note : la donnée statistique au niveau national pour la dernière strate du tableau correspond aux communes de plus de 50 000 habitants.

4

Endettement

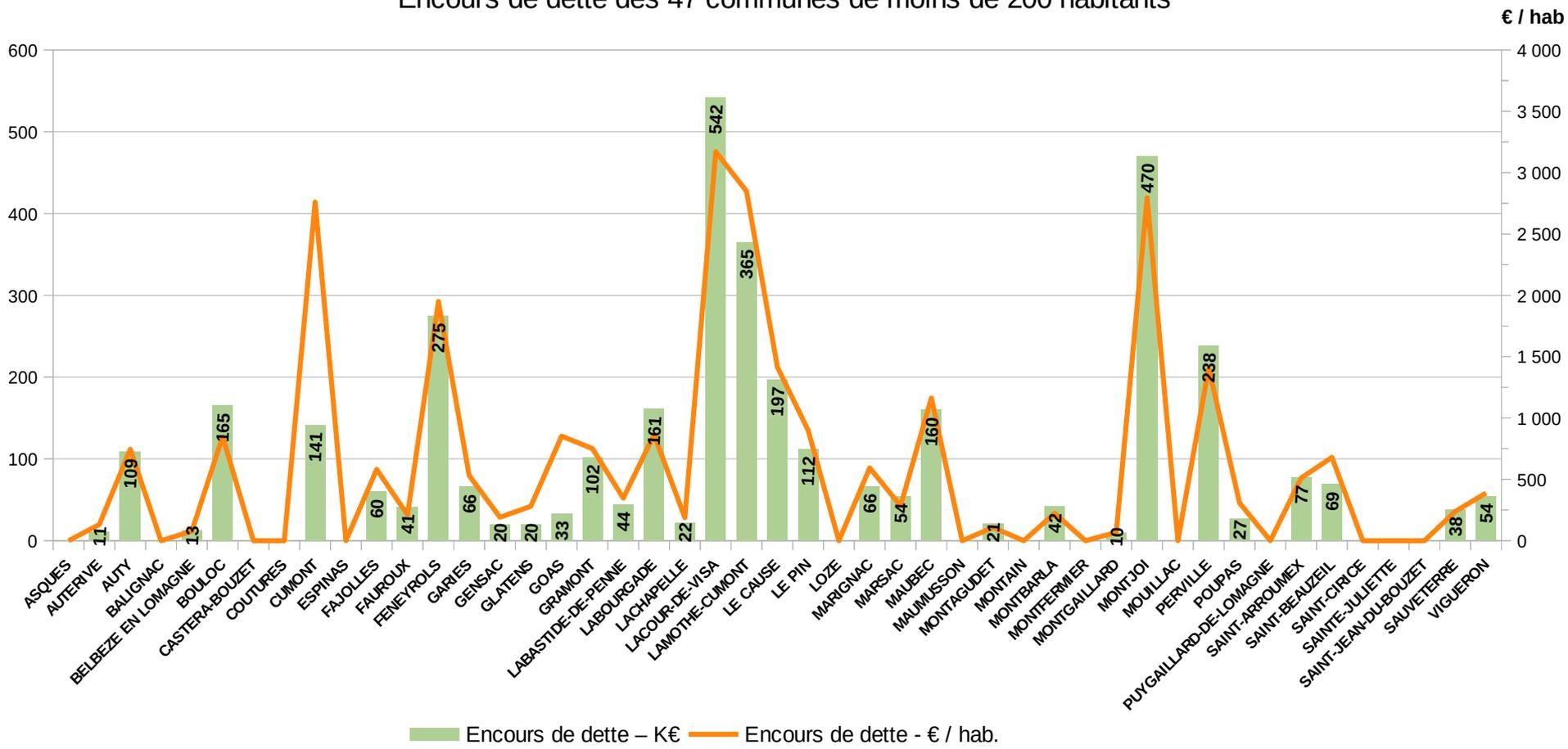
4.1

Encours de dette

Définition : L'encours de dette bancaire et assimilée correspond au stock de dette à fin d'année (duquel est déduit l'éventuel créance du fonds de soutien "emprunts toxiques").

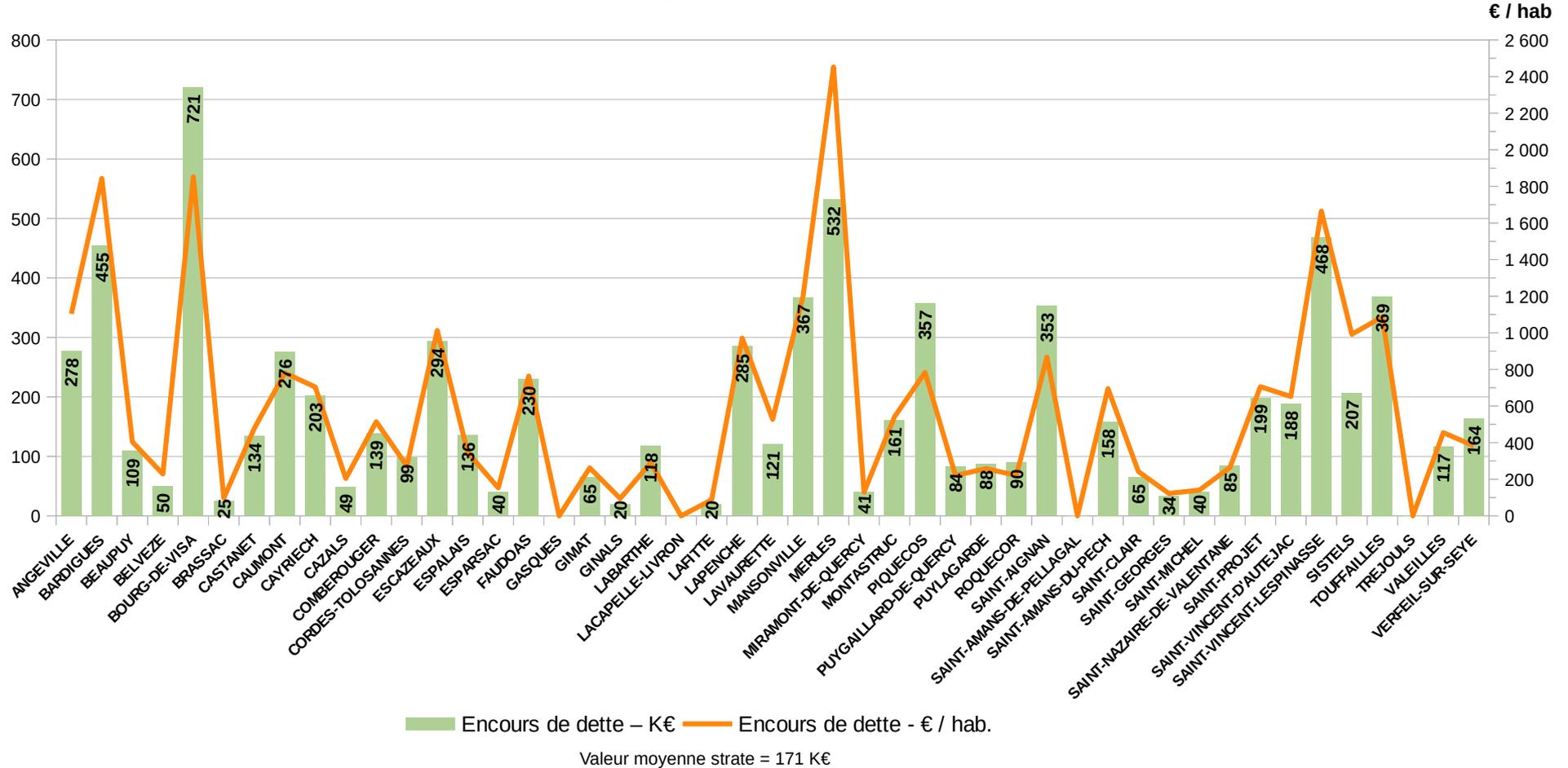
Source des données : Finestia / Dgfip

Encours de dette des 47 communes de moins de 200 habitants

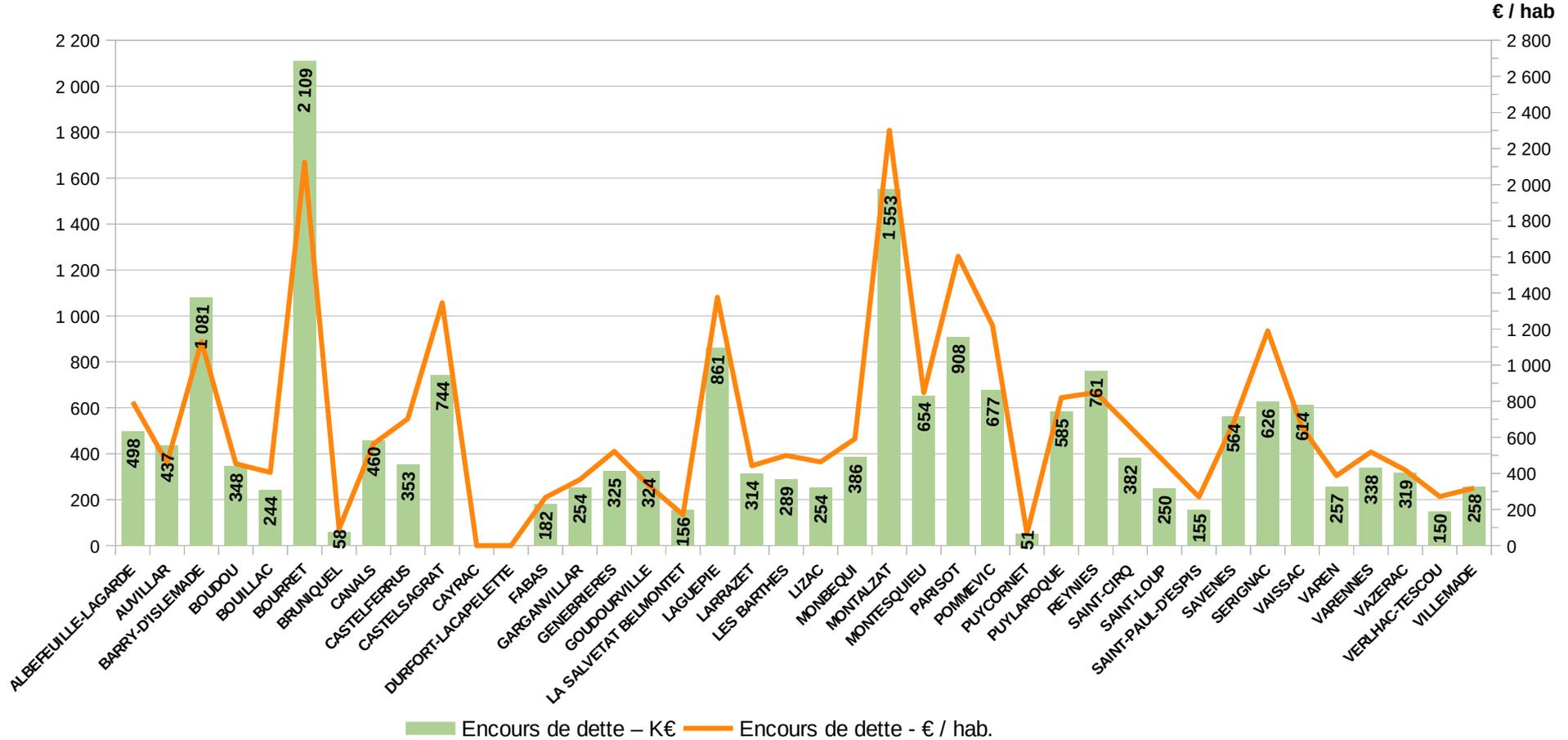


Valeur moyenne strate = 81 K€

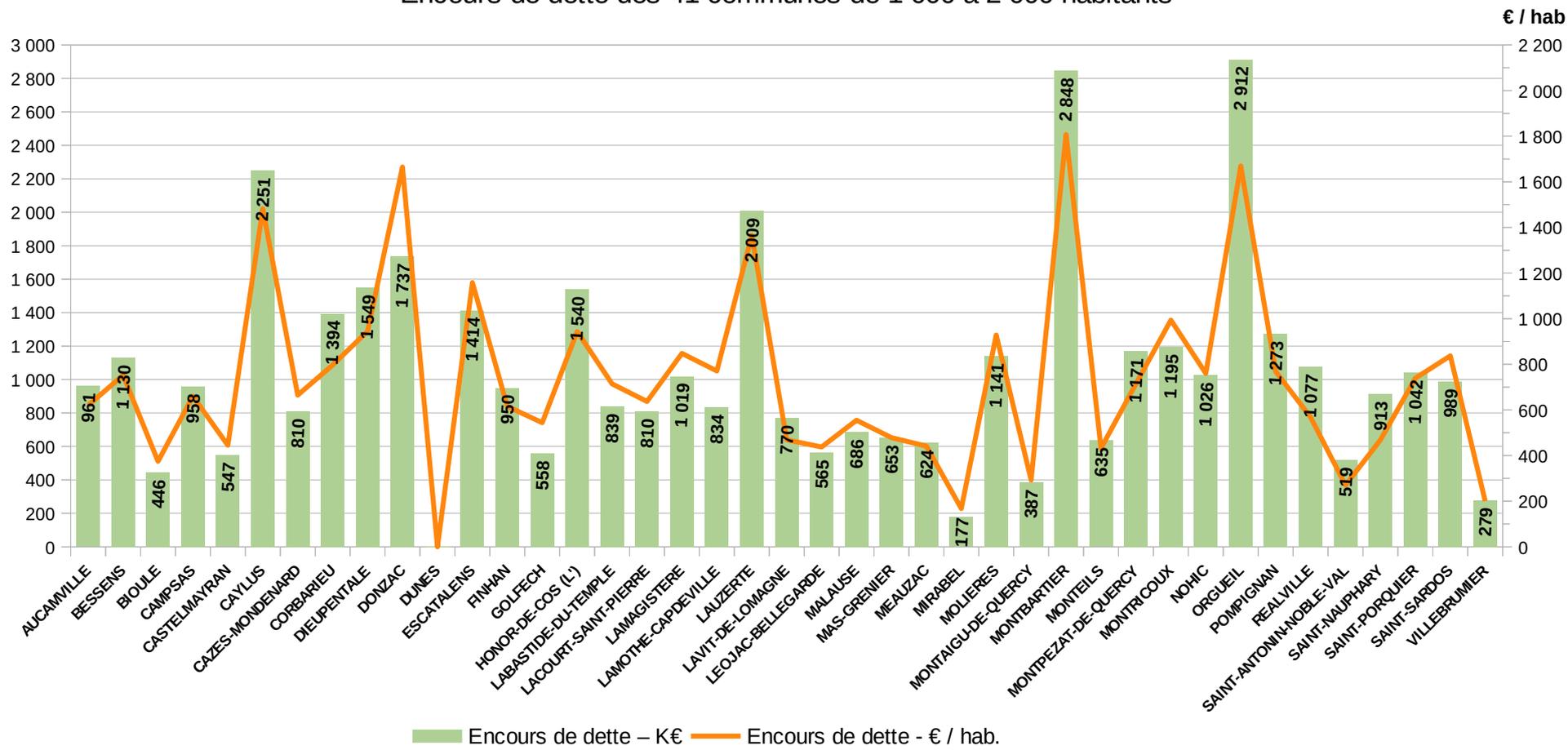
Encours de dette des 47 communes de 200 à 500 habitants



Encours de dette des 40 communes de 500 à 1 000 habitants

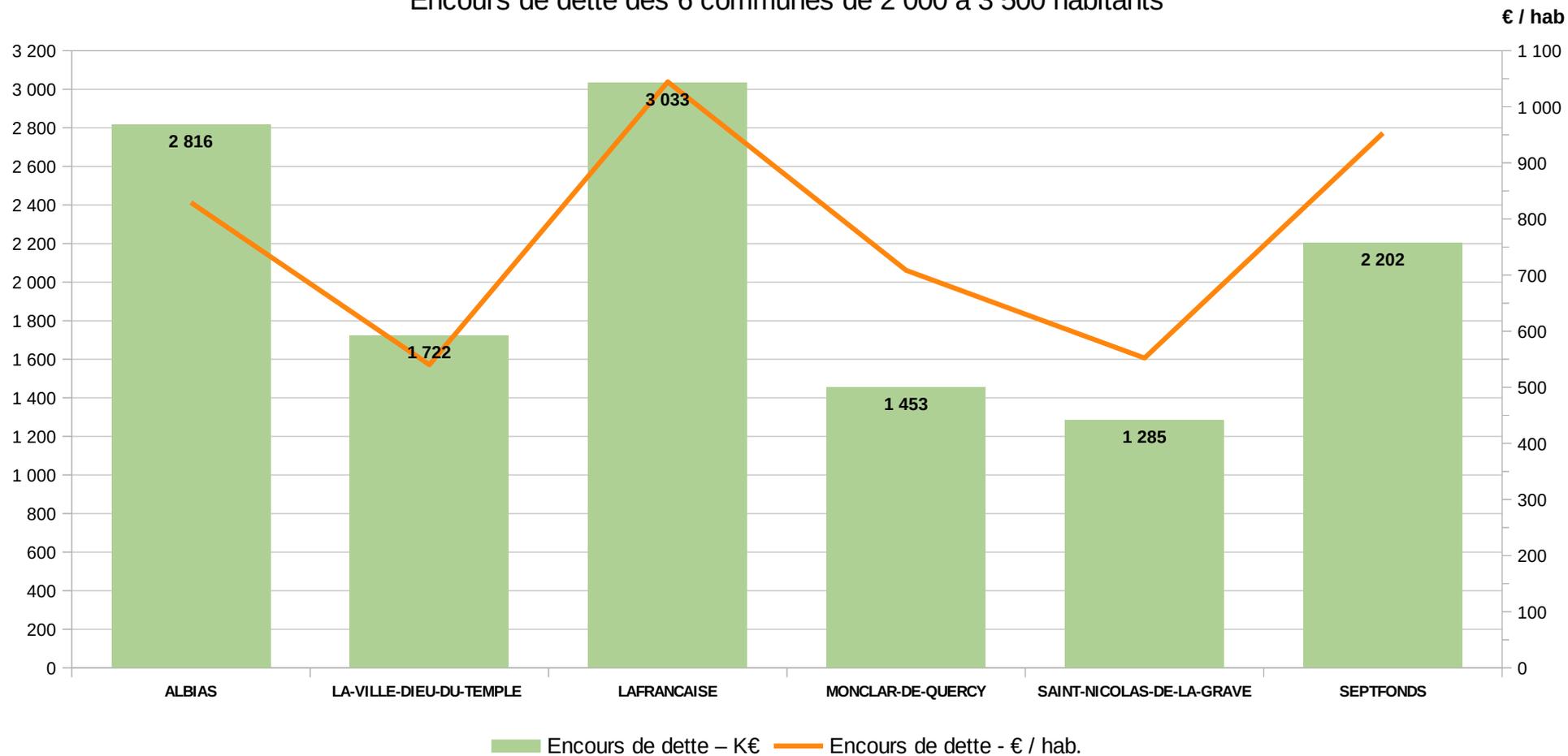


Encours de dette des 41 communes de 1 000 à 2 000 habitants



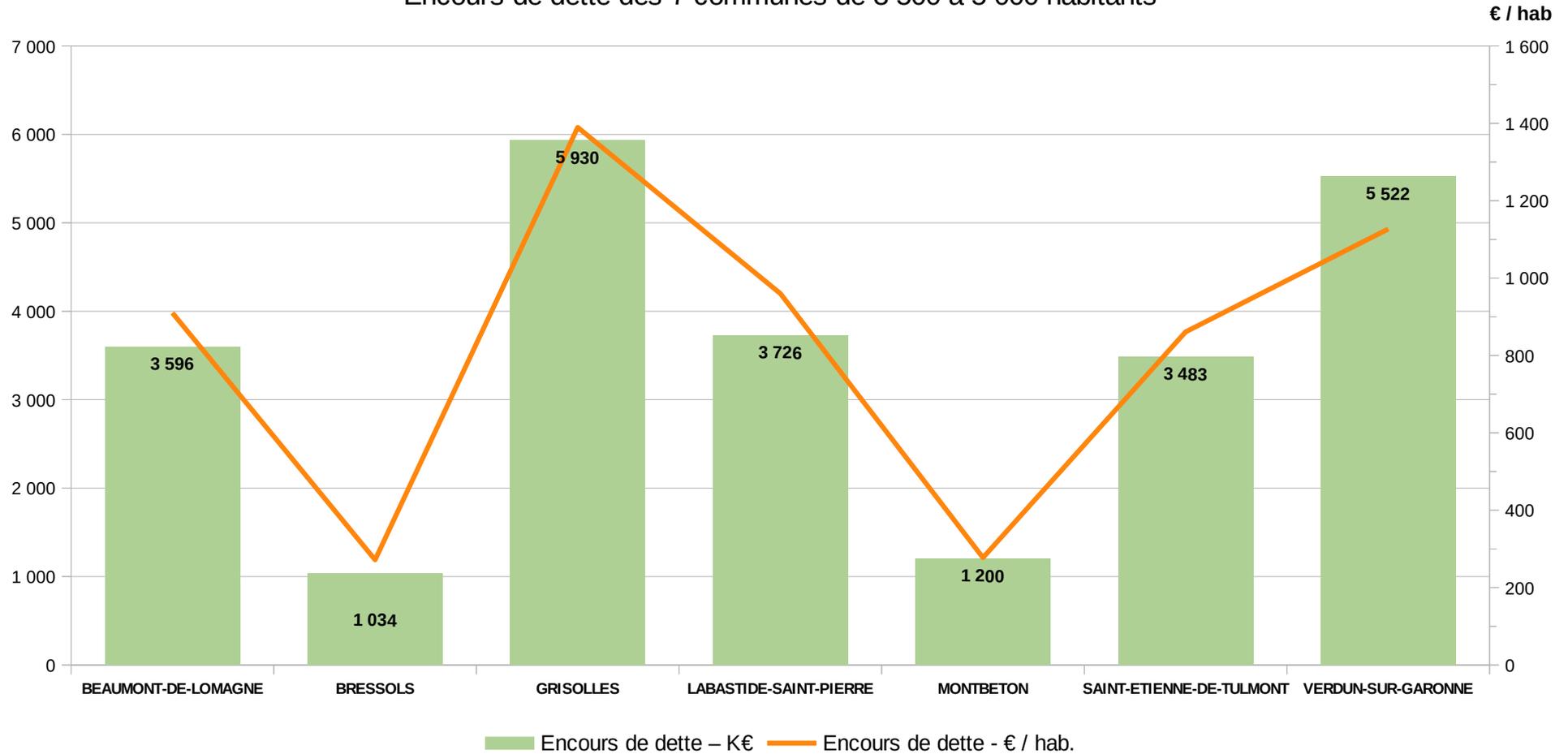
Valeur moyenne strate = 1 040 K€

Encours de dette des 6 communes de 2 000 à 3 500 habitants



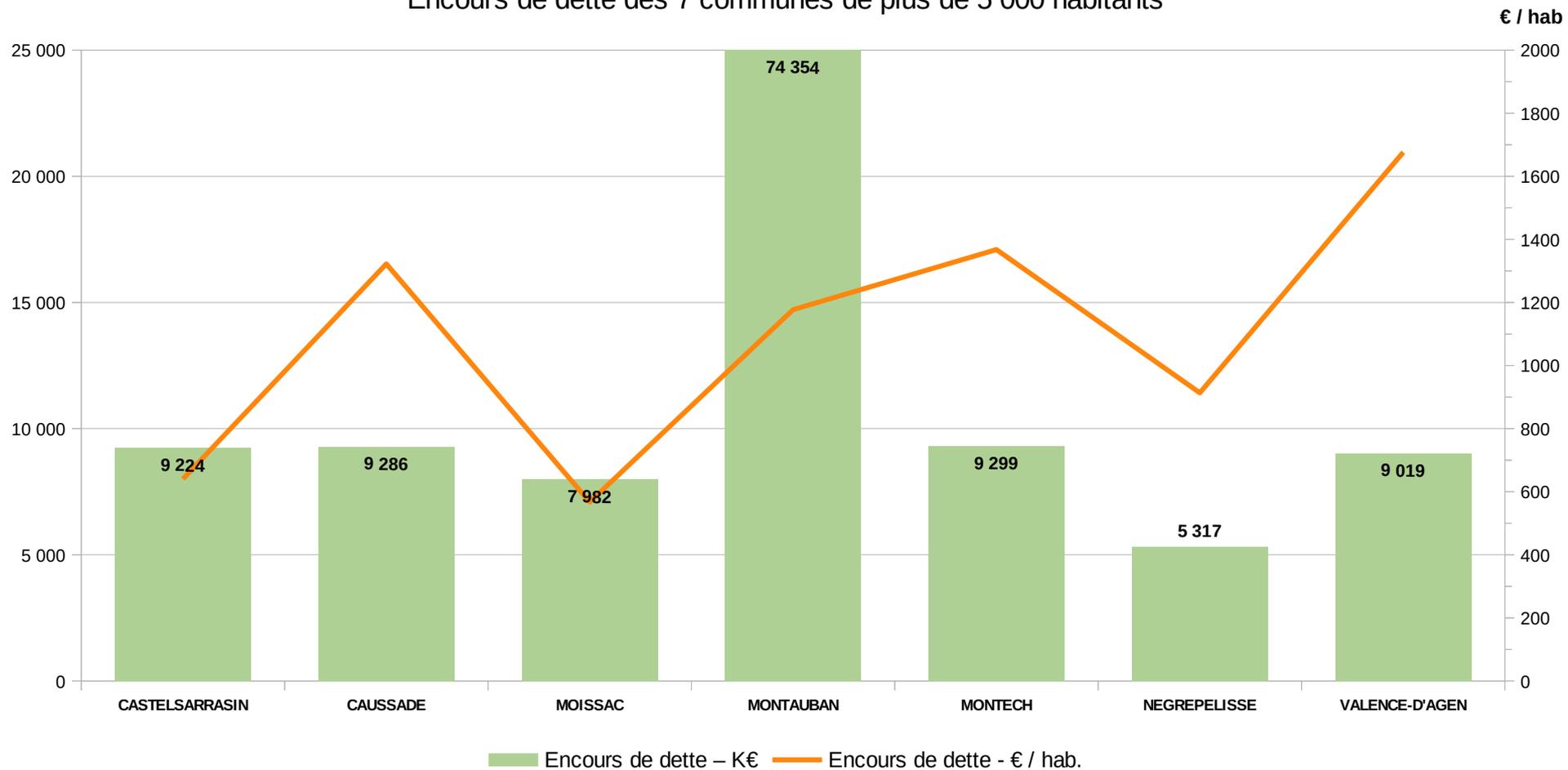
Valeur moyenne strate = 2 085 K€

Encours de dette des 7 communes de 3 500 à 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 3 499 K€

Encours de dette des 7 communes de plus de 5 000 habitants



Valeur moyenne strate = 17 783 K€

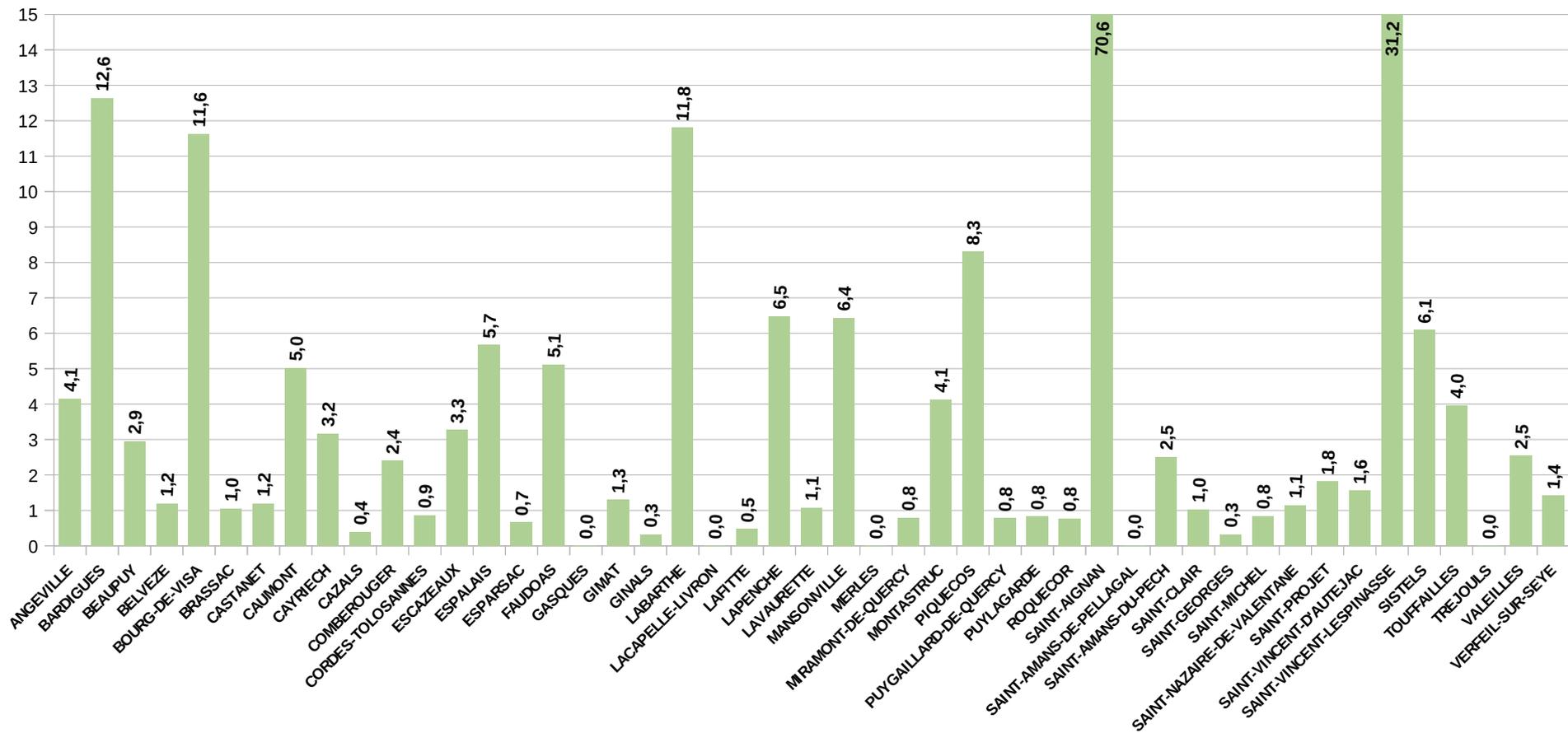
Capacité de désendettement

Définition : La capacité de désendettement correspond au rapport entre l'encours de dette et l'épargne brute. Le résultat est exprimé en année(s). Une capacité de désendettement de 5 ans signifie que la collectivité pourrait théoriquement rembourser sa dette en 5 ans si elle y consacrait l'intégralité de son épargne brute (ou capacité d'autofinancement). Son analyse doit porter sur plusieurs années afin de lisser certains phénomènes conjoncturels.

Précision importante : Lorsque l'épargne brute d'une commune s'avère négative (les cas sont marginaux), la valeur retenue de la capacité de désendettement est ramenée à zéro à l'instar des communes dont l'encours de dette à fin d'année est nul (peu nombreuses également).

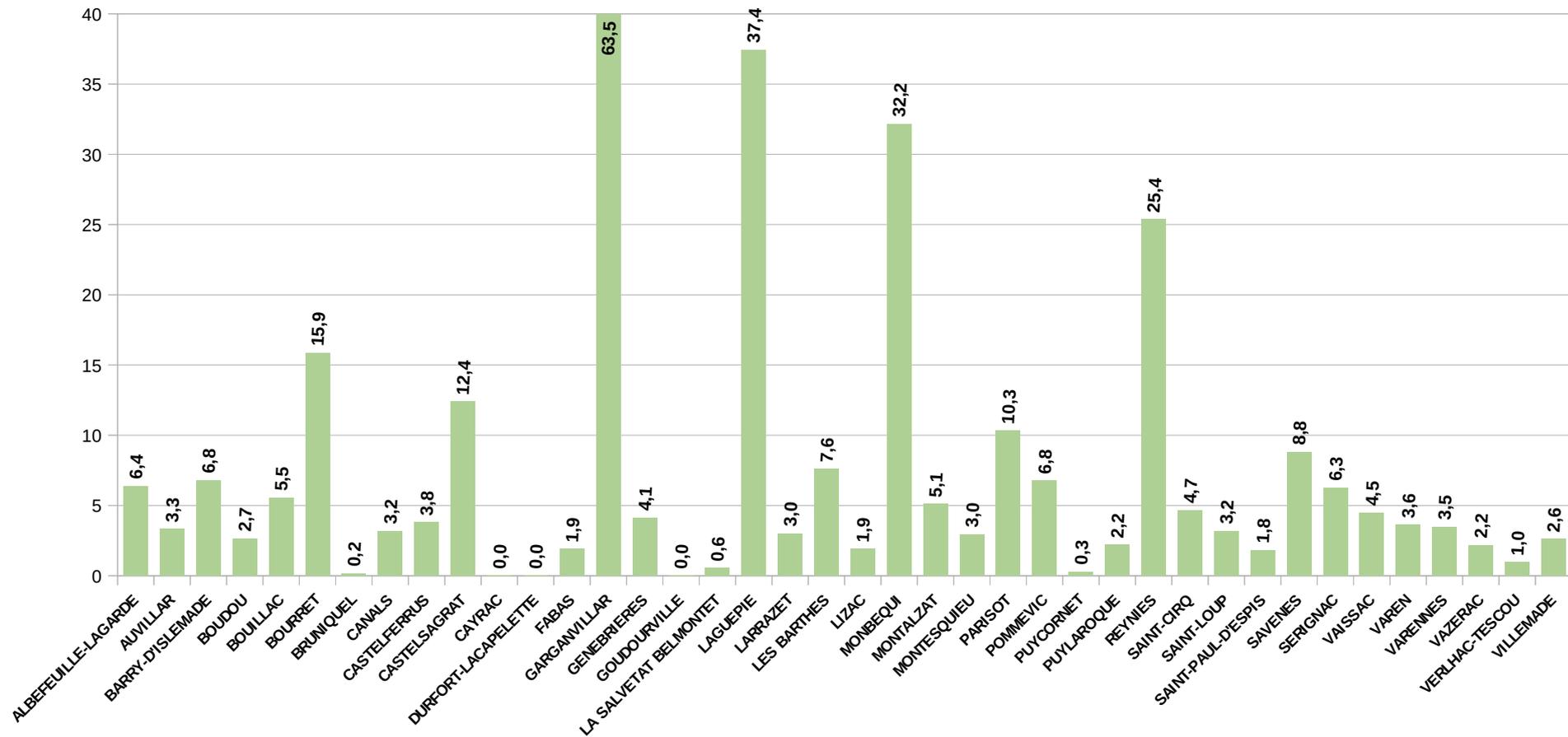
Source des données : Finestia / Dgfip

Capacité de désendettement des 47 communes de 200 à 500 habitants - Nbre d'année(s)



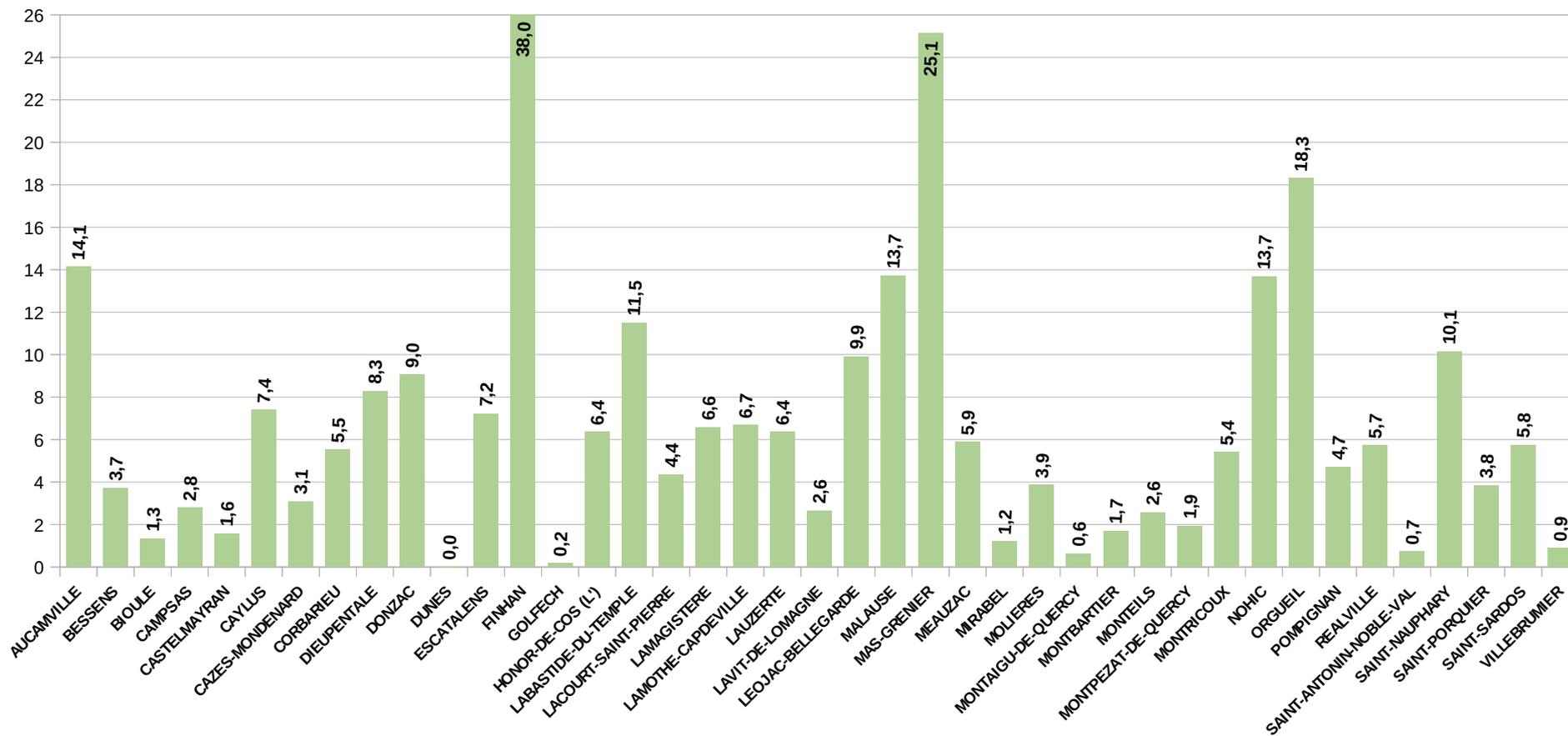
Valeur moyenne strate = 2,6 ans

Capacité de désendettement des 40 communes de 500 à 1 000 habitants - Nbre d'année(s)



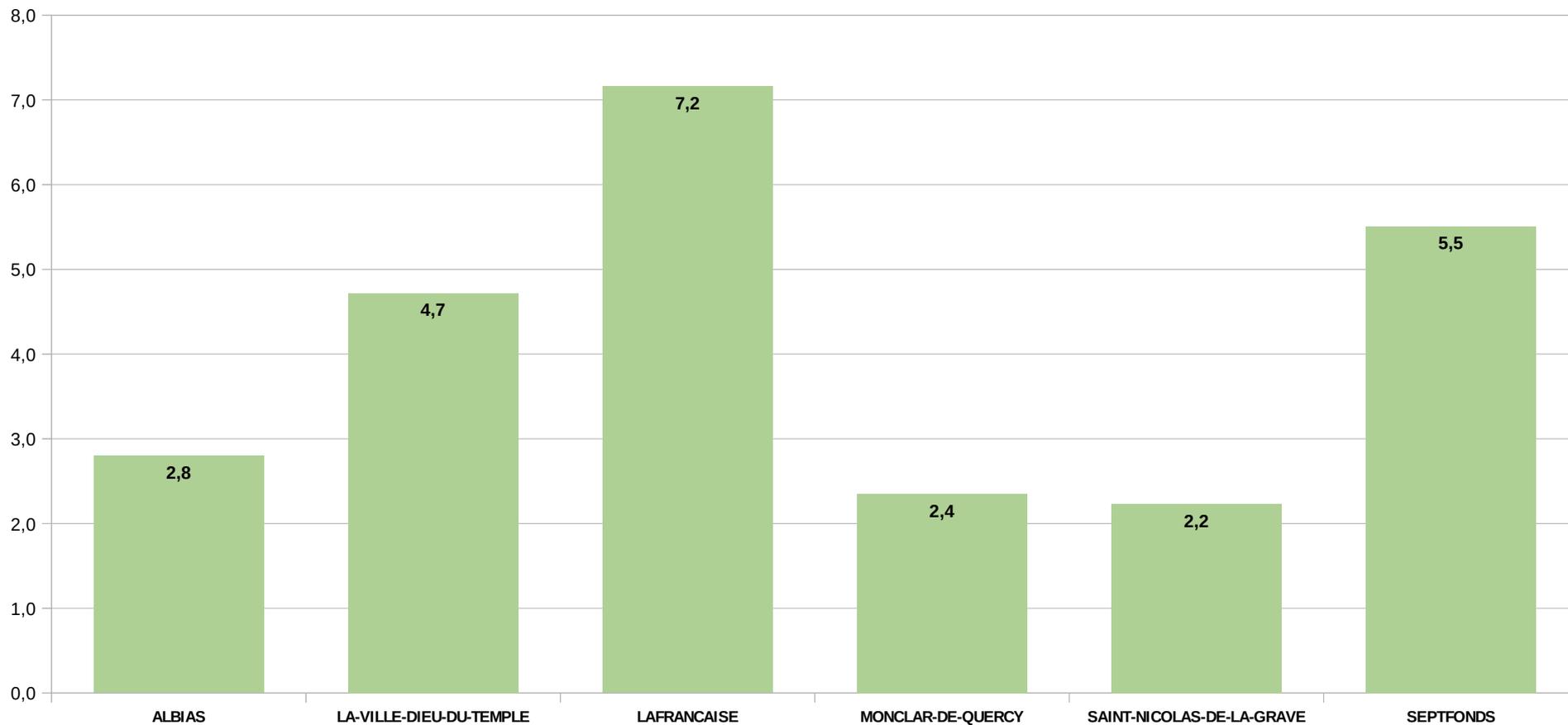
Valeur moyenne strate = 3,9 ans

Capacité de désendettement des 41 communes de 1 000 à 2 000 habitants - Nbre d'année(s)



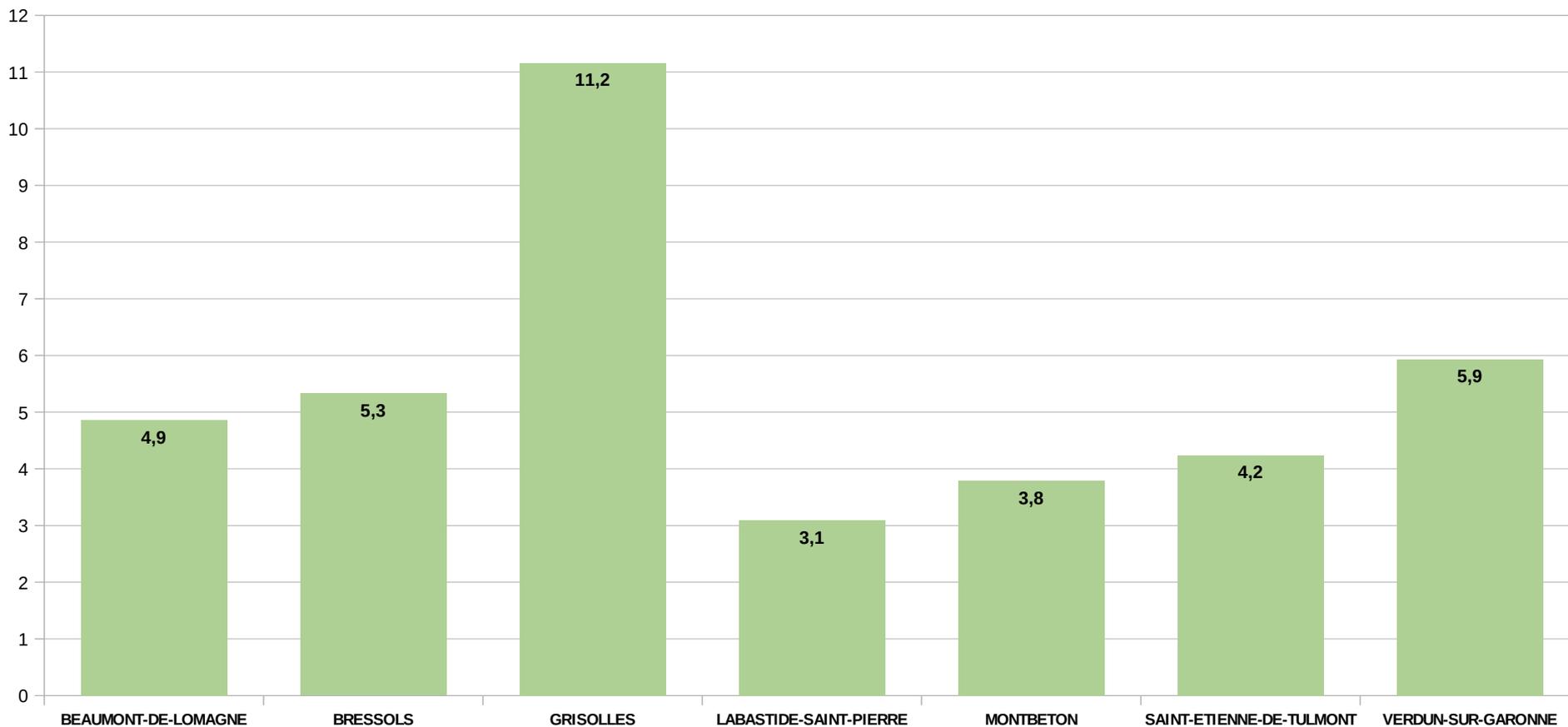
Valeur moyenne strate = 3,1 ans

Capacité de désendettement des 6 communes de 2 000 à 3 500 habitants - Nbre d'année(s)



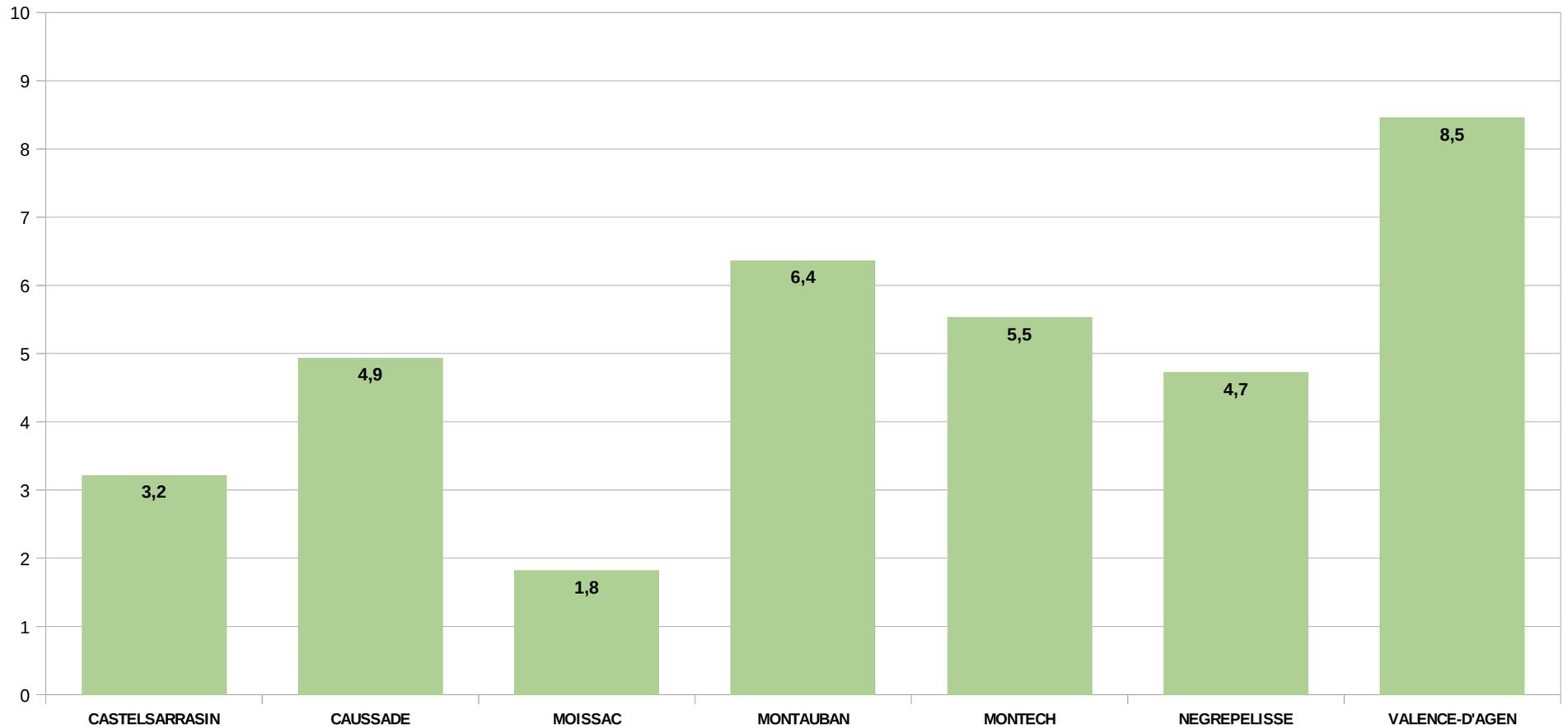
Valeur moyenne strate = 3,6 ans

Capacité de désendettement des 7 communes de 3 500 à 5 000 habitants - Nbre d'année(s)



Valeur moyenne strate = 5,2 ans

Capacité de désendettement des 7 communes de plus de 5 000 habitants - Nbre d'année(s)



Valeur moyenne strate = 5,0 ans

4.3

Synthèse

Encours de dette - Synthèse

En conclusion, les données mises en exergue dans les graphiques ci-avant permettent de constater :

- Que les niveaux d'endettement des communes du département se recoupent qu'ils soient exprimés en valeur brute ou par habitant (cf pages 60 à 66). Cette corrélation des 2 approches est infirmée uniquement dans la dernière strate des communes de + 5 000 habitants (cf page 66).
- Un lien évident entre le niveau d'endettement et la taille de la collectivité. Cf tableau ci-dessous :

Strates	Encours de dette fin 2023 - K€	Nbre communes 82	Encours de dette moyen par commune K€
- de 200 hab	3 825	47	81
200 à 500 hab	8 034	47	171
500 à 1 000 hab	18 779	40	469
1 000 à 2 000 hab	42 638	41	1 040
2 000 à 3 500 hab	12 511	6	2 085
3 500 à 5 000 hab	24 491	7	3 499
+ de 5 000 hab	124 481	7	17 783
Total	234 759	195	1 204

← Dont Montauban : 74 354 K€ (81 182 K€ à fin 2022)

- Un niveau moyen d'endettement par commune (toutes communes confondues) de 1 204 K€.
- Un stock de dette pour les 195 communes du département qui représente à fin 2023 : 234 759 K€.
- A noter qu'à fin 2023, 21 communes (dont 18 de moins de 500 habitants) étaient totalement désendettées.

Encours de dette - Synthèse

- Des niveaux d'endettement, exprimés en euro par habitant, qui sont compris dans une fourchette de 576 € à 1 067 €.
- La valeur moyenne, toutes communes du T&G confondues, ressort à 876 €. Cf tableau ci-dessous.
- Comparativement à la valeur des strates nationales, les écarts sont plus ou moins marqués. On observe toutefois que 5 strates sur 7 du 82 affichent un endettement par habitant supérieur à la moyenne nationale (écart défavorable). Seules les strates de 2 000 à 3 500 et de plus de 5 000 habitants sont en deçà du national (écart favorable). Cf tableau ci-dessous.
- Un processus de désendettement qui globalement se confirme en 2023. A noter certaines disparités selon les strates. Avec un niveau d'investissement qui a progressé en 2023 par rapport à 2022, on peut supposer que les communes du département ont puisé, cette année encore, sur leur fonds de roulement (trésorerie structurelle) et/ou bénéficié du soutien dédié des financeurs publics (subventions de l'État, de la Région et du Département). Cf tableau ci-dessous.

Strates	Nbre communes 82	Encours de dette fin 2023 K€	Nbre habitants	Encours de dette / habitant - €	Encours de dette / hab national - €	Encours de dette fin 2022 K€	Encours de dette fin 2021 K€	Encours de dette fin 2020 K€	Encours de dette fin 2019 K€
- de 200 hab	47	3 825	5 961	642	576	3 598	3 503	4 086	4 514
200 à 500 hab	47	8 034	13 959	576	519	7 892	7 897	7 953	8 301
500 à 1 000 hab	40	18 779	28 285	664	573	17 444	17 837	17 972	19 215
1 000 à 2 000 hab	41	42 638	57 888	737	573	43 291	43 440	46 264	49 805
2 000 à 3 500 hab	6	12 511	16 176	773	927	11 324	10 369	11 070	11 919
3 500 à 5 000 hab	7	24 491	29 177	839	714	26 114	27 469	27 378	28 747
+ de 5 000 hab	7	124 481	116 659	1 067	1 314	137 854	138 075	143 486	141 698
Total	195	234 759	268 105	876		247 517	248 590	258 209	264 199

Note : la donnée statistique au niveau national pour la dernière strate du tableau correspond aux communes de plus de 50 000 habitants.

Capacité de désendettement - Synthèse

En conclusion, les données mises en exergue dans les graphiques ci-avant permettent de constater :

- Que les durées théoriques de désendettement sont très disparates puisqu'elles s'étirent de 1 an à 62 ans ! Il faut souligner que 9 communes de moins de 2 000 habitants ont une durée de désendettement supérieure à 20 ans, c'est souvent le niveau d'épargne brute qui fait défaut. Une analyse plus approfondie permettrait, bien sûr, de savoir si cela est dû à des éléments conjoncturels ou pas. Cf pages 68 à 74 et le tableau ci-dessous.

Strates	Capacité de désendettement – Durée théorique				Total
	≤ à 5 ans	De 5 à 10 ans	De 10 à 20 ans	> 20 ans	
- de 200 hab	39	6	1	1	47
200 à 500 hab	35	7	3	2	47
500 à 1 000 hab	25	8	3	4	40
1 000 à 2 000 hab	19	14	6	2	41
2 000 à 3 500 hab	4	2	0	0	6
3 500 à 5 000 hab	4	2	1	0	7
+ de 5 000 hab	4	3	0	0	7
Total communes	130	42	14	9	195
Répartition	67 %	22 %	7 %	5 %	100 %

- La majeure partie des communes du T&G, soit 67 % d'entre elles, a une durée théorique de désendettement inférieure ou égale à 5 ans.

- Au final c'est 89 % des communes du département dont la durée théorique de désendettement est inférieure ou égale à 10 ans.

Capacité de désendettement - Synthèse

La durée théorique de désendettement ramenée au niveau des strates permet un rapprochement avec les données nationales. Il ressort :

- des valeurs proches sur les strates de moins de 500 et de 1 000 à 2 000 habitants ;
- des valeurs inférieurs (favorable) sur la strate de plus de 5 000 habitants ;
- des valeurs supérieures (défavorable) sur les strates 500 à 1 000, de 2 000 à 3 500 et de 3 500 à 5 000 habitants.

Cf tableau ci-dessous.

Il convient de souligner enfin que la durée théorique de désendettement, toutes communes du département confondues, est baissière en 2023 (4,2 ans) par rapport à 2022 (4,7 ans) ce qui confirme logiquement la bonne évolution de l'épargne brute et du désendettement constatés en 2023. Processus engagé dès 2021, après la crise sanitaire.

Cf tableau ci-dessous.

Strates	Nbre communes 82	En-cours de dette à fin 2023 K€	Epargne brute 2023 K€	Capacité de désendettement 2023	Capacité désendettement strates national	Capacité de désendettem ent 2022 – Nbre années	Capacité de désendettem ent 2021 – Nbre années	Capacité de désendettem ent 2020 – Nbre années	Capacité de désendettem ent 2019 – Nbre années
- de 200 hab	47	3 825	1 885	2,0	2,0	2,4	2,3	3,1	4,3
200 à 500 hab	47	8 034	3 034	2,6	2,7	2,8	2,8	2,9	3,1
500 à 1 000 hab	40	18 779	4 759	3,9	3,3	3,9	4,3	4,1	5,0
1 000 à 2 000 hab	41	42 638	13 755	3,1	3,3	3,3	3,5	3,5	3,7
2 000 à 3 500 hab	6	12 511	3 438	3,6	3,0	3,7	3,5	3,2	3,5
3 500 à 5 000 hab	7	24 491	4 744	5,2	3,6	5,3	6,1	5,9	6,9
+ de 5 000 hab	7	124 481	24 691	5,0	6,0	6,2	5,4	9,1	7,6
Total	195	234 759	56 306	4,2		4,7	4,6	5,7	5,6

Note : la donnée statistique au niveau national pour la dernière strate du tableau correspond aux communes de plus de 50 000 habitants.

5

Synthèse générale

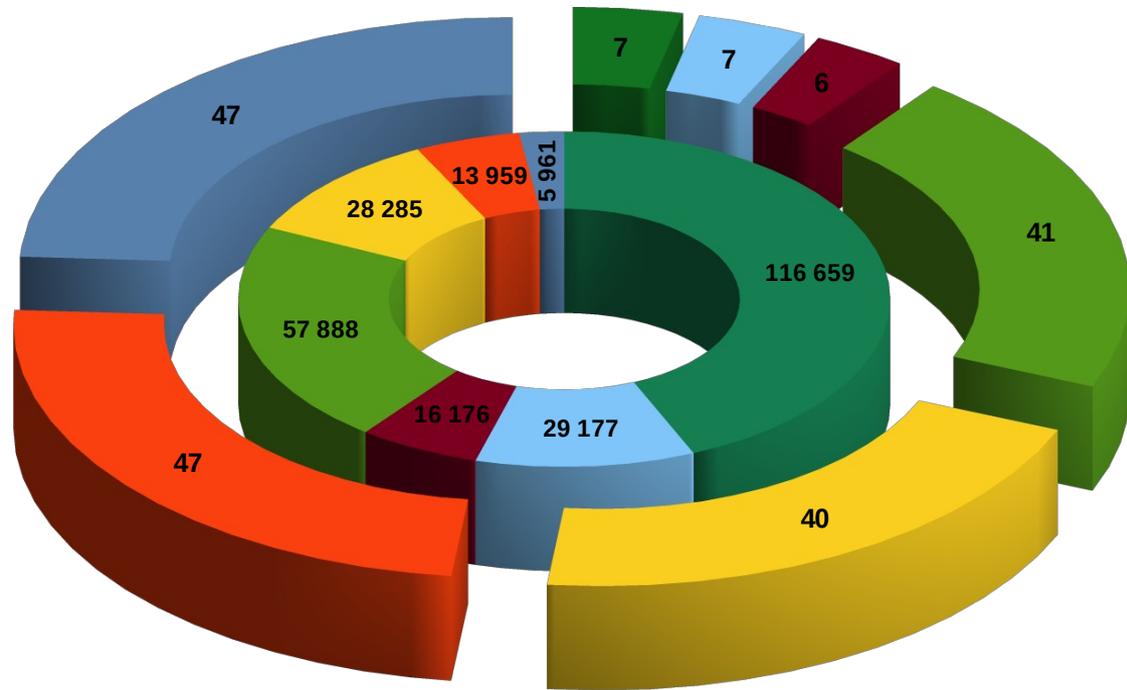
Synthèse générale – Panorama des communes du Tarn et Garonne

Le département du Tarn et Garonne compte 195 communes (cf graphique - anneau extérieur) pour une population totale de 268 105 habitants (cf anneau intérieur).

Le graphique ci-contre, permet de visualiser leur répartition selon les 7 strates préalablement définies. Il ressort :

Quasiment 70 % des communes (134 en nombre) ont une population inférieure à 1000 habitants ;

A contrario, 60 % de la population totale du département (environ 160 000 personnes) vit dans les 20 communes de plus de 2 000 habitants.



Strates :

- - de 200 hab
- 200 à 500 hab
- 500 à 1 000 hab
- 1 000 à 2 000 hab
- 2 000 à 3 500 hab
- 3 500 à 5 000 hab
- + de 5 000 hab

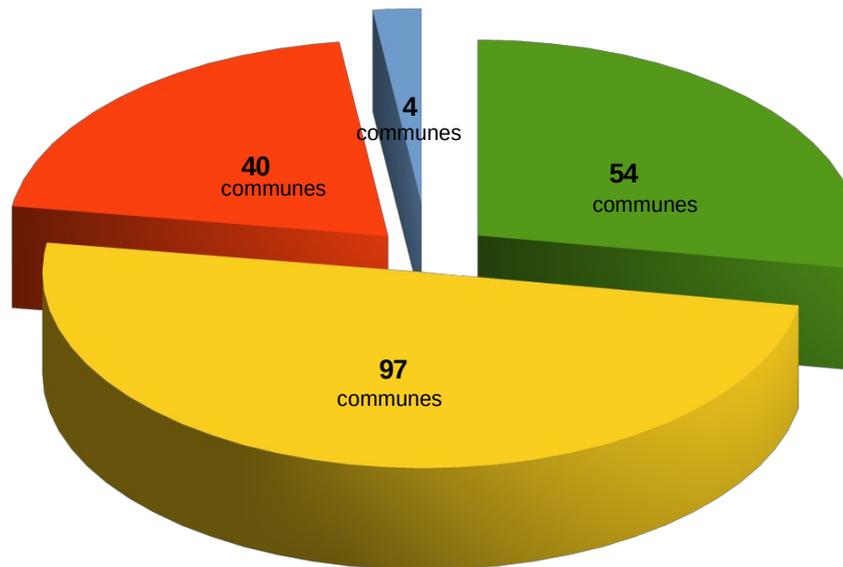
Synthèse générale – Revenu imposable moyen par habitant

Le graphique ci-contre met en exergue :

Une grande majorité de communes, soit 137 sur 195 (70%), qui affiche un revenu imposable (RI) par habitant compris entre 10 000 et 14 000 €.

A noter que 54 communes (28%), ont une population dont le RI / hab est supérieur à 14 000 €.

Communes réparties par tranche de rev. imposable



RI / hab : ■ - de 10 000 € ■ 10 001 à 12 000 € ■ 12 001 à 14 000 € ■ + de 14 000 €

Synthèse générale – Revenu imposable moyen par habitant

Le graphique ci-contre met en exergue :

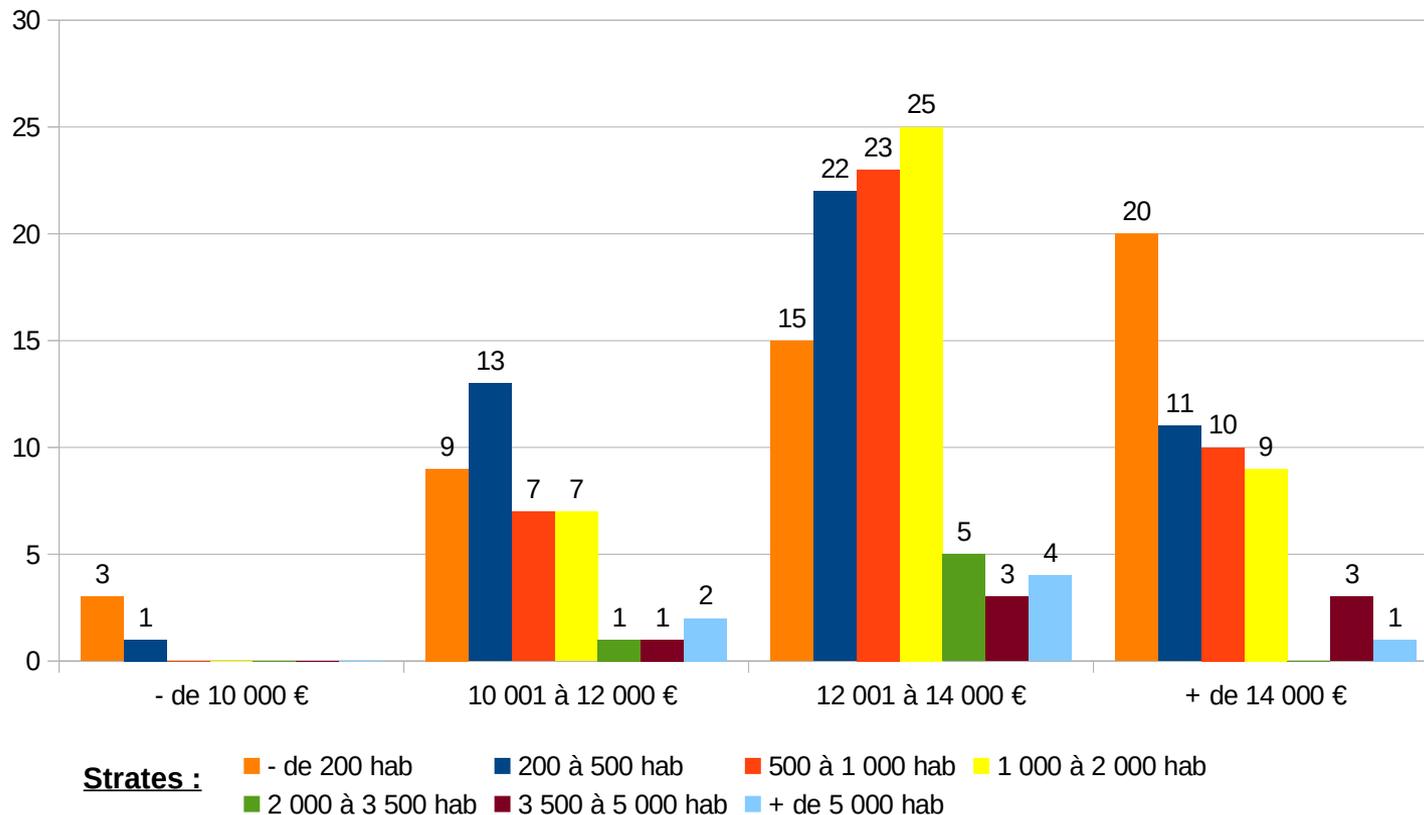
Les communes dont le revenu imposable (RI) par habitant est le plus faible sont celles dont la population compte moins de 200 habitants. Le RI le plus bas dans cette tranche (moins de 10 000 €) est de 9 610 € (cf page 6).

Paradoxalement, les communes dont le RI par habitant est le plus haut sont aussi parmi celles dont la population compte moins de 500 habitants. Sur les 31 concernées, elles sont toutes situées en milieu rural et disposent d'attraits touristiques, attirant ainsi des néo-ruraux plutôt aisés.

Par ailleurs, on trouve également dans cette dernière tranche (RI / hab > 14 000 €) les communes situées plutôt au sud du département en zone urbaine et péri-urbaine.

Nbre
Communes

Strates réparties par tranche de rev. imposable



Synthèse générale – Revenu imposable moyen par habitant

Le graphique ci-contre met en exergue :

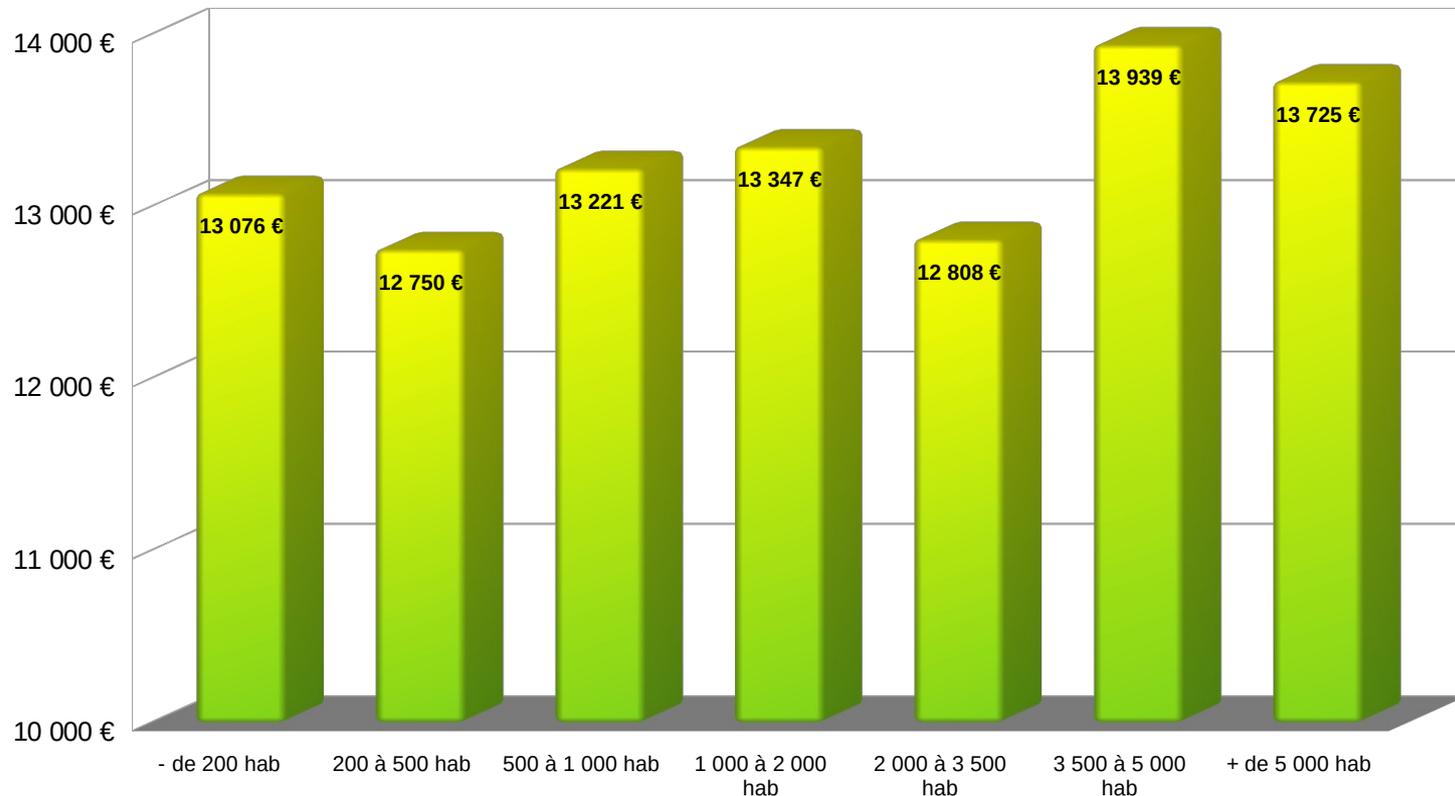
Un revenu imposable (RI) moyen par strate relativement homogène. C'est dans la strate 200 à 500 habitants que l'on trouve le RI moyen le plus faible et dans les deux dernières strates le plus haut.

Sur les 4 autres strates le RI moyen se situe entre 12 808 et 13 347 €.

Le revenu imposable moyen par habitant, toutes communes confondues, est de 13 493 €.

Si l'on considère qu'un ménage français est constitué en moyenne de 2,2 personnes (Insee 2016), cela signifie que le revenu imposable moyen est de 30 000 € / ménage dans le département.

Revenu imposable moyen par habitant / strate



Revenu imposable moyen / hab : 13 493 €

Synthèse générale – RI moyen / hab dans les communes d'Occitanie (classées par dépt)

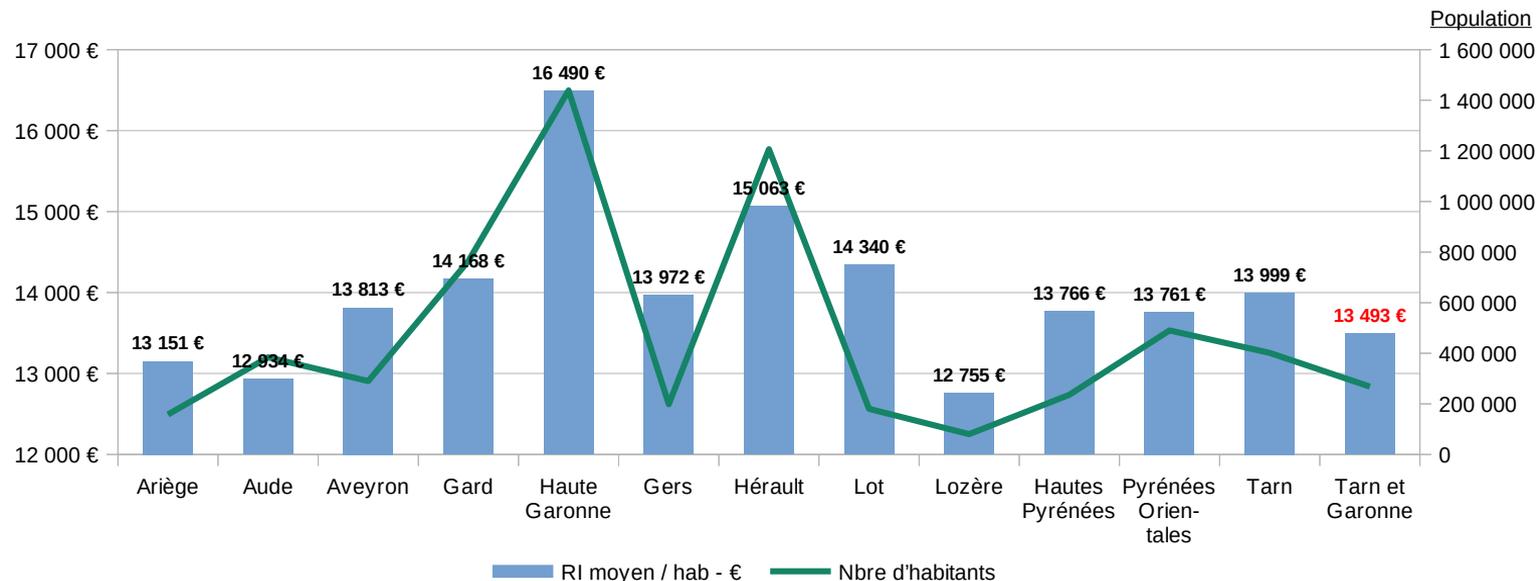
Le graphique et le tableau ci-contre mettent en exergue :

Le revenu imposable moyen par habitant des communes du Tarn et Garonne (toutes strates confondues) se positionne à la 10ème place sur les 13 départements d'Occitanie. Son niveau, soit 13 493 € reste inférieur à la moyenne régionale, soit 14 663 €.

Ce sont les communes de la Haute Garonne qui affichent le RI moyen / hab le plus élevé (16 490 €), suivies de celles de l'Hérault (15 063 €). Ces 2 départements bénéficiant du rayonnement des 2 premières métropoles régionales.

Hormis les communes du Gers et du Lot, qui malgré une démographie plutôt faible affichent un RI moyen / hab. parmi les plus haut, il s'avère qu'à l'échelle départementale il y a une certaine corrélation entre le niveau démographique et le RI moyen par habitant.

A l'inverse, les communes audoises affichent un RI / habitant parmi les plus faibles malgré une démographie qui se situe dans la médiane.



Toutes strates confondues

	RI / hab communes d'Occitanie	RI cumulé	Nbre d'habitants	RI moyen / hab	Nbre de communes
09	Ariège	2 076 594 228 €	157 899	13 151 €	326
11	Aude	4 965 848 202 €	383 935	12 934 €	433
12	Aveyron	4 003 718 635 €	289 842	13 813 €	285
30	Gard	10 839 607 055 €	765 051	14 168 €	351
31	Haute Garonne	23 729 380 431 €	1 439 027	16 490 €	586
32	Gers	2 772 819 354 €	198 462	13 972 €	461
34	Hérault	18 180 200 091 €	1 206 907	15 063 €	342
46	Lot	2 583 564 612 €	180 159	14 340 €	313
48	Lozère	1 023 684 594 €	80 257	12 755 €	152
65	Hautes Pyrénées	3 245 473 014 €	235 759	13 766 €	469
66	Pyrénées Orientales	6 751 319 680 €	490 614	13 761 €	226
81	Tarn	5 620 623 150 €	401 496	13 999 €	314
82	Tarn et Garonne	3 617 557 354 €	268 105	13 493 €	195
	Total	89 410 390 400 €	6 097 513	14 663 €	4 453

Synthèse générale – Potentiel financier

Le graphique ci-contre met en exergue :

La majeure partie des communes, 102 précisément (52%), a un potentiel financier par habitant inférieur à 600 €.

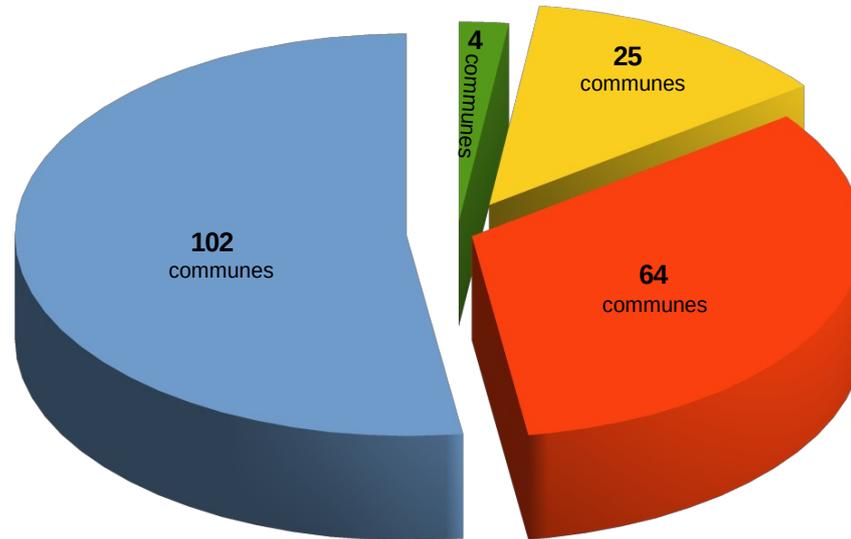
Un autre segment significatif, 64 communes (33%), affiche un potentiel financier dans la tranche de 600 à 900 €.

Les 25 communes dont le potentiel financier est compris entre 900 et 1 200 € se situent pour l'essentiel dans :

- les zones urbaines (Montauban, Castelsarrasin, Caussade) ;
- les zones péri-urbaines (Bressols) ;
- les communes de moins de 2 000 habitants situées dans le corridor d'implantation de la centrale nucléaire de Golfech.

Les 4 communes dont le potentiel financier est supérieur à 1 200 € sont détaillées à la page suivante.

Communes réparties par tranche de potentiel financier



Potentiel financier : ■ - de 600 € ■ 601 à 900 € ■ 901 à 1 200 € ■ + de 1 200 €

Synthèse générale – Potentiel financier

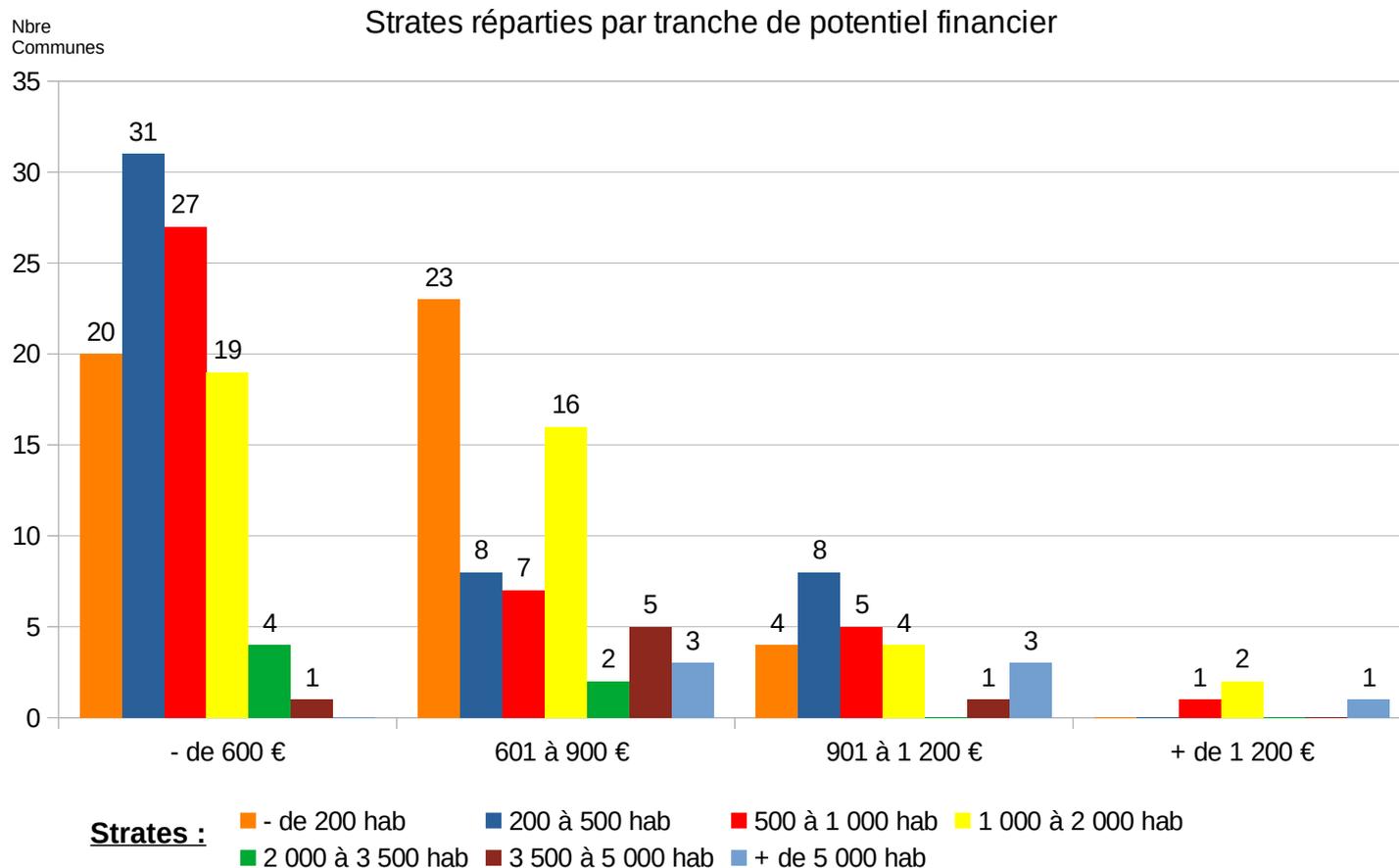
Le graphique ci-contre met en exergue :

La distribution des strates de communes par tranche de potentiel financier. Il ressort :

Quasiment toutes les strates sont présentes dans chacune des tranches de potentiel financier, à différents niveaux bien sûr, hormis dans la dernière (plus de 1 200 €/hab).

Parmi les 4 communes dont le potentiel financier est supérieur à 1 200 €/hab, trois d'entre-elles sont implantées dans le périmètre immédiat de la centrale nucléaire (Valence d'Agen, Golfec et Saint-Loup) et la 4ème à proximité de la zone d'activité Grand Sud Logistique (Montbartier).

Notons enfin une grande dispersion entre le potentiel financier par habitant le plus bas (386 € - cf page 15) et le plus haut (15 816 € - cf page 17)



Synthèse générale – Potentiel financier

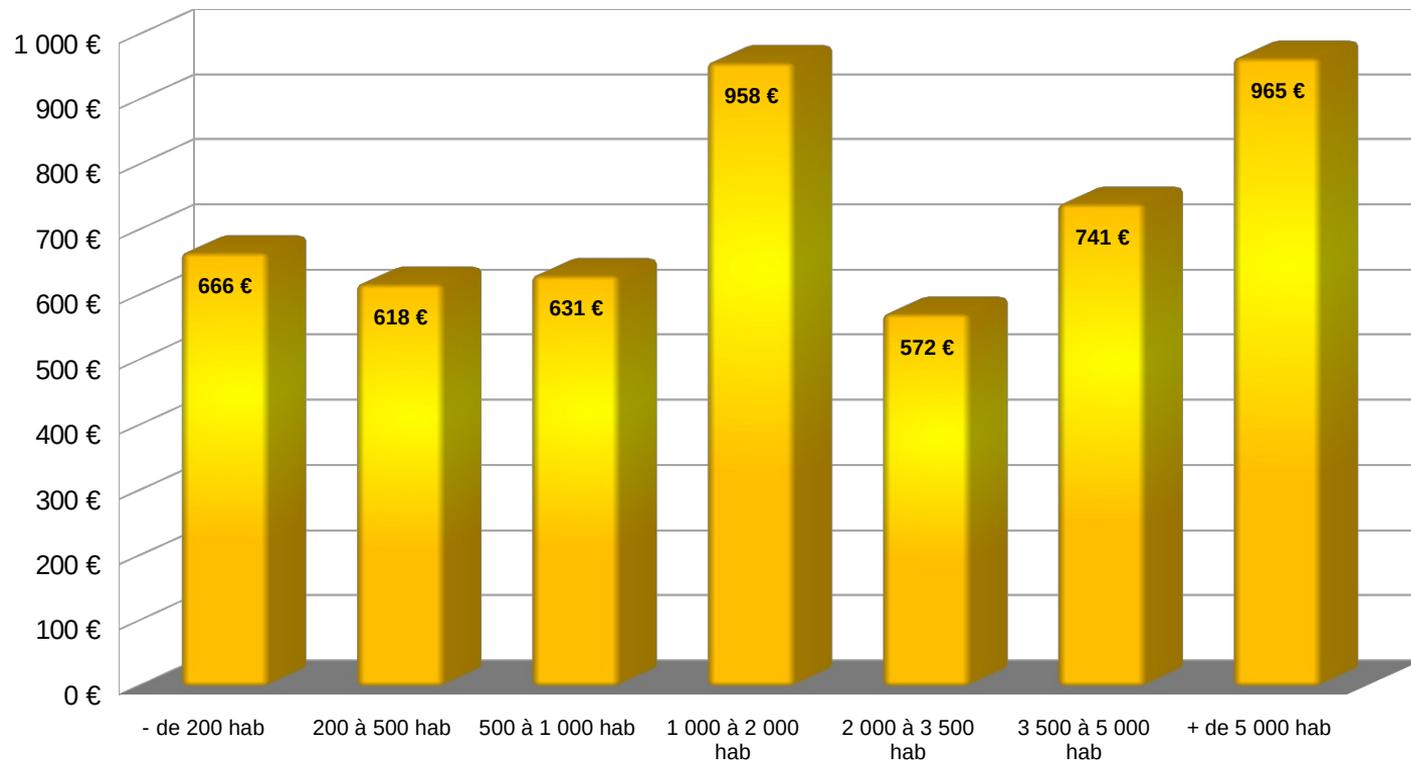
Le graphique ci-contre met en exergue :

Une certaine corrélation, excepté la strate 1 000 à 2 000 habitants fortement influencée par le potentiel financier atypique de la commune de Golfech (15 588 € - *cf page 17*), entre la taille des communes et leur potentiel financier.

La densité du tissu économique en milieu urbain et péri-urbain permet en effet de disposer d'un potentiel fiscal (partie intégrante du potentiel financier) supérieur aux communes rurales.

Le potentiel financier moyen, toutes communes confondues, s'établit à 855 €. Si l'on neutralise la valeur atypique de Golfech, il s'élève à 798 €.

Potentiel financier par habitant / strate



Potentiel financier moyen / hab : 855 €

Synthèse générale – Revenu imposable & potentiel financier par habitant

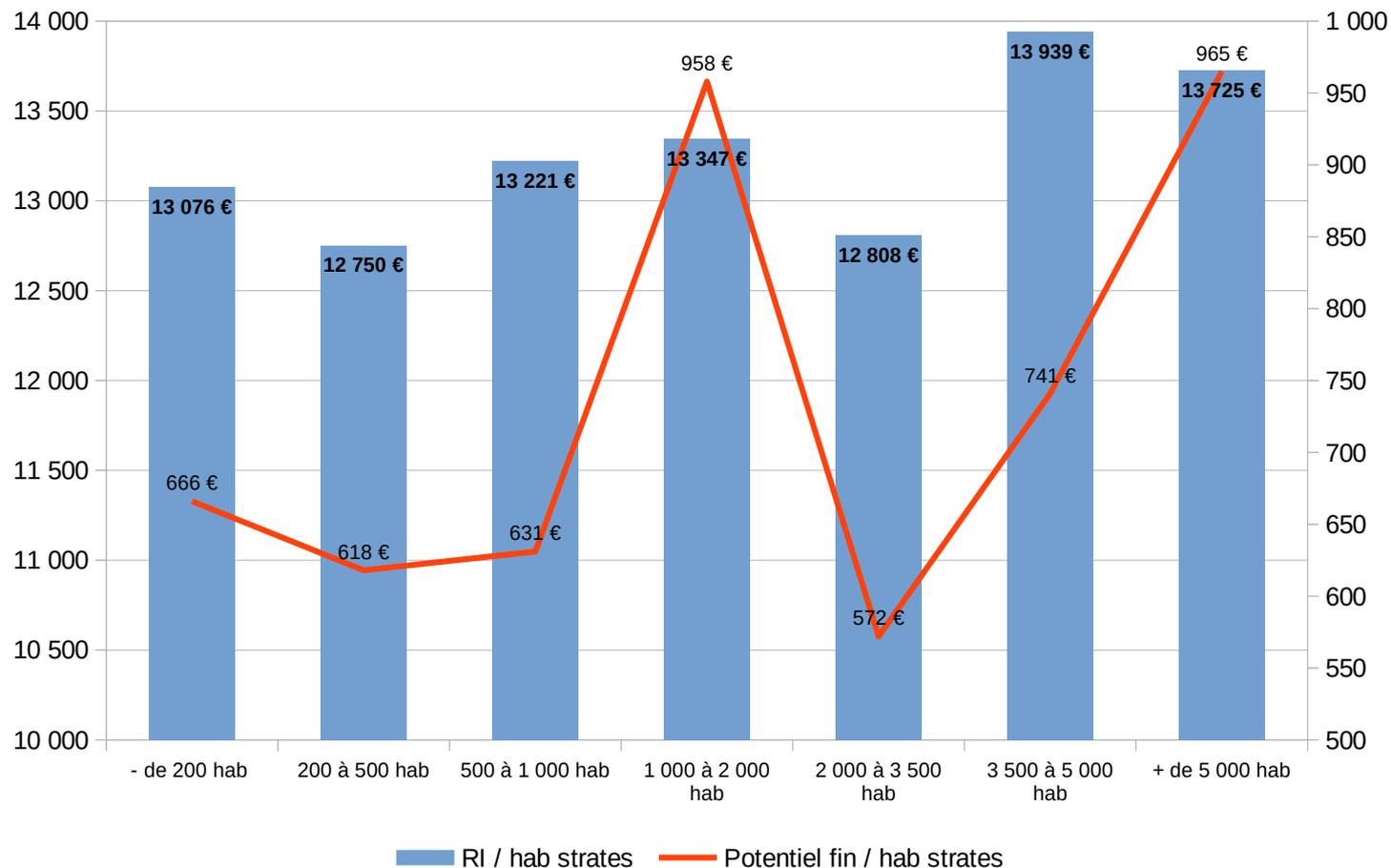
Le graphique ci-contre met en exergue :

Si l'on excepte la strate 1 000 à 2 000 habitants, dont le potentiel financier / hab est fortement impacté par Golfech (690 € sans Golfech au lieu de 958 €), il y a une certaine corrélation entre le niveau de revenu imposable et le potentiel financier par habitant.

Cela signifie par conséquent que les populations les plus aisées résident dans des communes :

- soit urbaines / péri-urbaines qui bénéficient de l'implantation d'activités économiques (dont la centrale nucléaire) ;
- soit dans des communes rurales dont les atouts touristiques, patrimoniaux et la qualité de vie sont attractifs pour les ménages aux revenus élevés.

Ces 2 typologies de communes disposent donc le plus souvent d'un potentiel fiscal (partie intégrante du potentiel financier) plus important que les autres.



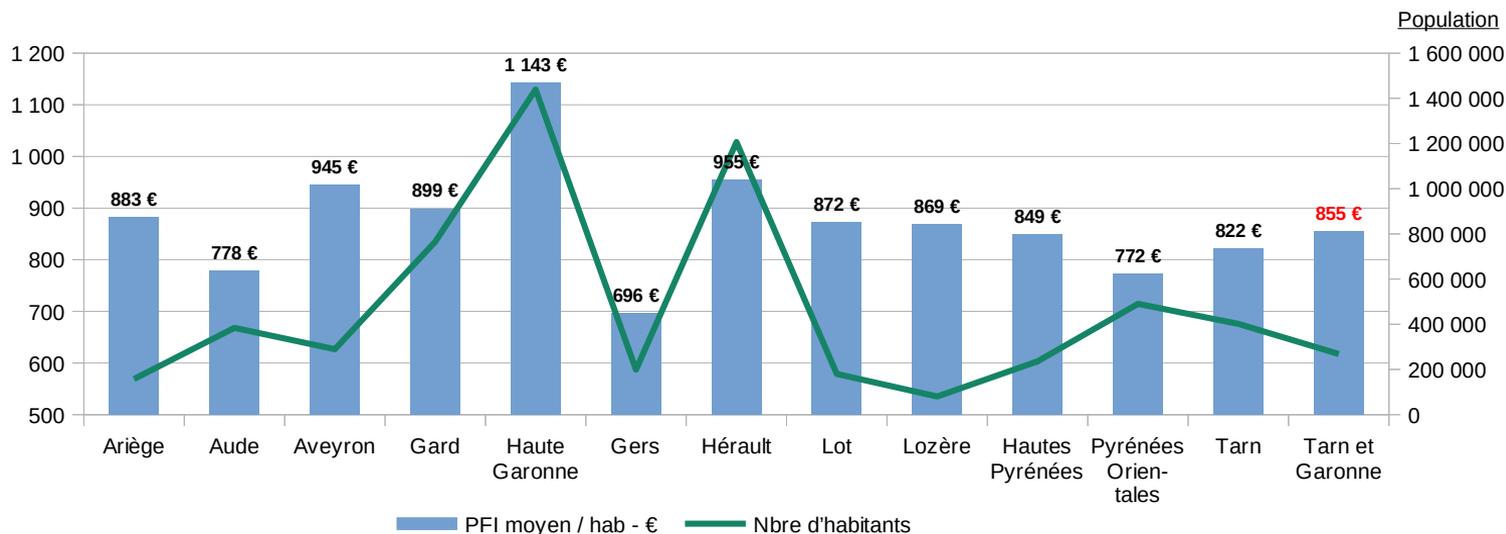
Synthèse générale – Potentiel fin / hab dans les communes d'Occitanie (classées par dépt)

Le graphique et le tableau ci-contre mettent en exergue :

Le potentiel financier (PFI) moyen par habitant des communes du Tarn et Garonne se positionne à la 8ème place.

Son niveau, soit 855 € est inférieur au niveau moyen, toutes communes confondues de la région, soit 935 €.

Ce sont les communes de la Haute Garonne qui affichent le PFI moyen / hab le plus élevé (1 143 €), suivies de celles de l'Hérault (955 €) et de l'Aveyron (945 €).



Toutes strates confondues

PFI / hab communes d'Occitanie		PFI cumulé	Nbre d'habitants	PFI moyen / hab	Nbre de communes
09	Ariège	139 370 541 €	157 899	883 €	326
11	Aude	298 525 667 €	383 935	778 €	433
12	Aveyron	273 804 521 €	289 842	945 €	285
30	Gard	688 046 775 €	765 051	899 €	351
31	Haute Garonne	1 645 514 333 €	1 439 027	1 143 €	586
32	Gers	138 206 886 €	198 462	696 €	461
34	Hérault	1 152 361 448 €	1 206 907	955 €	342
46	Lot	157 011 687 €	180 159	872 €	313
48	Lozère	69 776 201 €	80 257	869 €	152
65	Hautes Pyrénées	200 096 129 €	235 759	849 €	469
66	Pyrénées Orientales	378 518 764 €	490 614	772 €	226
81	Tarn	330 131 695 €	401 496	822 €	314
82	Tarn et Garonne	229 333 494 €	268 105	855 €	195
Total		5 700 698 141 €	6 097 513	935 €	4 453

Synthèse générale – Épargne brute

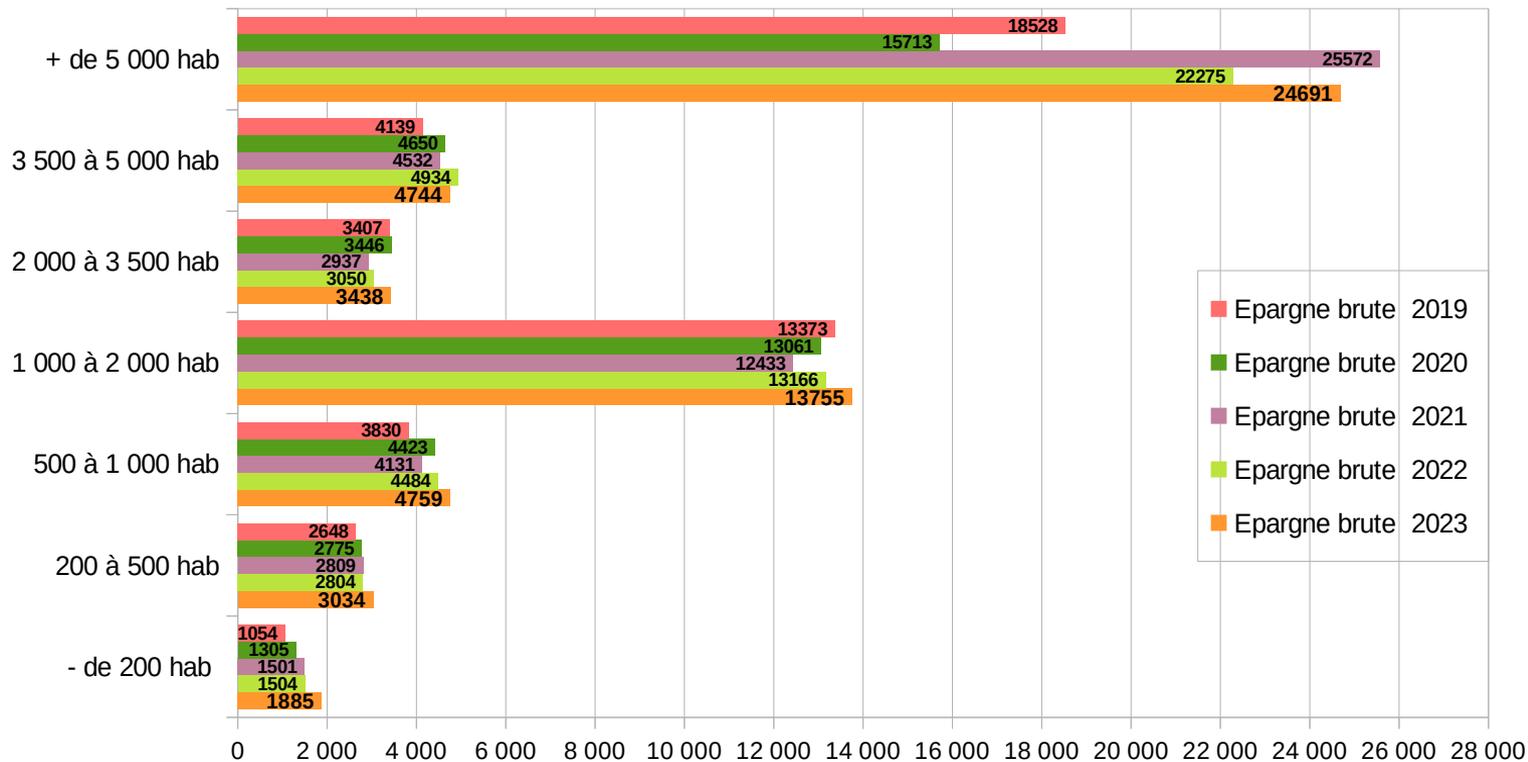
Le graphique ci-contre met en exergue :

Une épargne brute qui progresse franchement en 2023 sur l'ensemble des strates excepté celle de 3 500 à 5 000 habitants

A souligner le rebond constaté en 2023 sur la strate de + de 5 000 habitants par rapport à 2022.

C'est en effet sur cette strate de communes que les hausses liées aux coûts de l'énergie, aux achats alimentaires, au dégel du point d'indice et aux frais financiers ont été les plus impactantes en 2022.

Evolution épargne brute / strate - K€



Synthèse générale – Épargne brute

Le graphique ci-contre met en exergue :

Le niveau moyen de l'épargne brute par commune dans chacune des strates. Il ressort :

Une convergence évidente entre le niveau d'épargne brute et la taille de la collectivité.

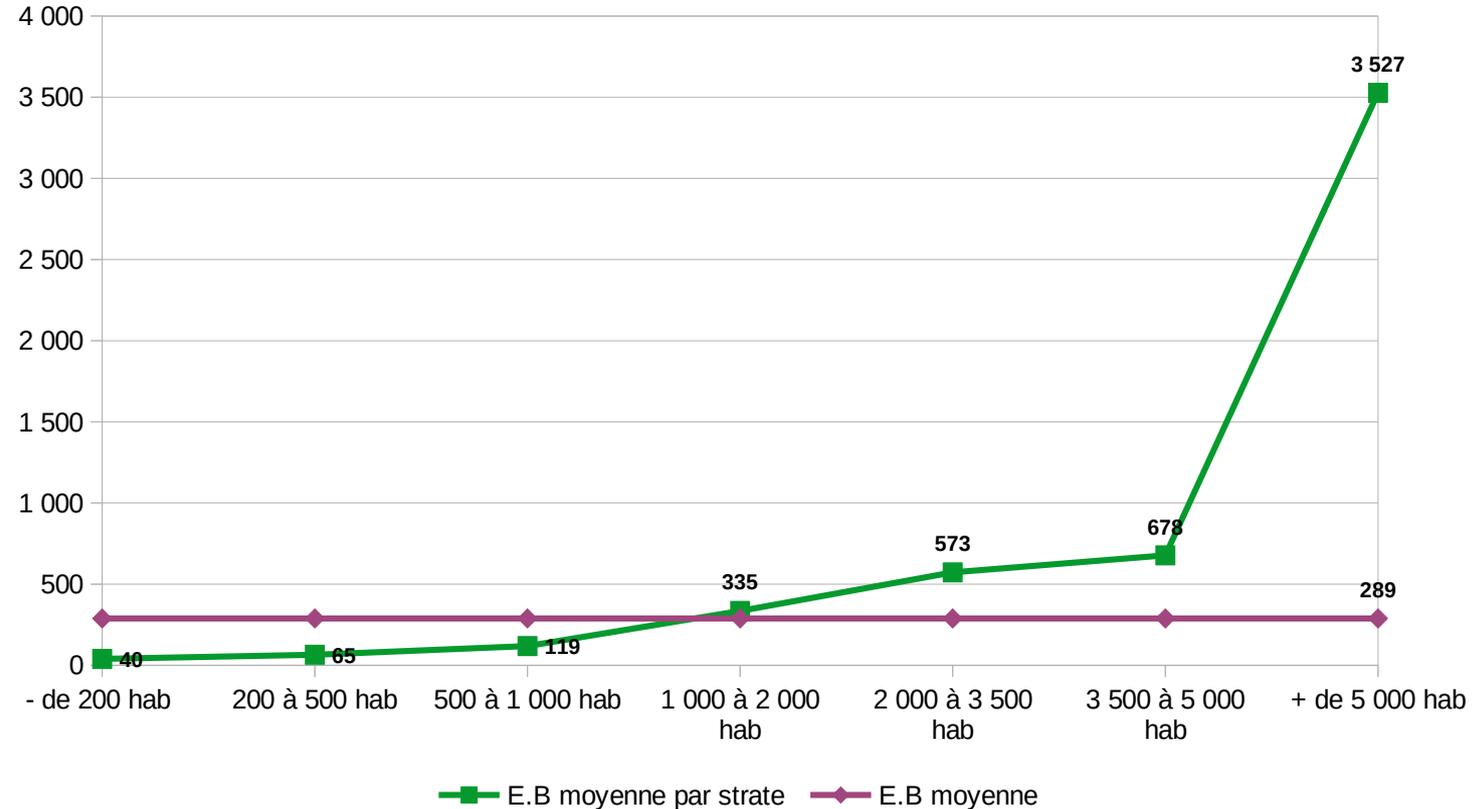
Un niveau moyen d'épargne brute moyen par commune, toutes communes confondues, de 289 K€.

Les 3 premières strates (communes de moins de 1 000 hab) affichent une valeur d'épargne brute inférieure à la moyenne.

Les 4 dernières ont un niveau moyen d'épargne brute supérieur.

Pour plus de détail / analyse : cf pages 42 et 43.

Épargne brute moyenne / strate 2023 - K€



Synthèse générale – Taux d'épargne brute

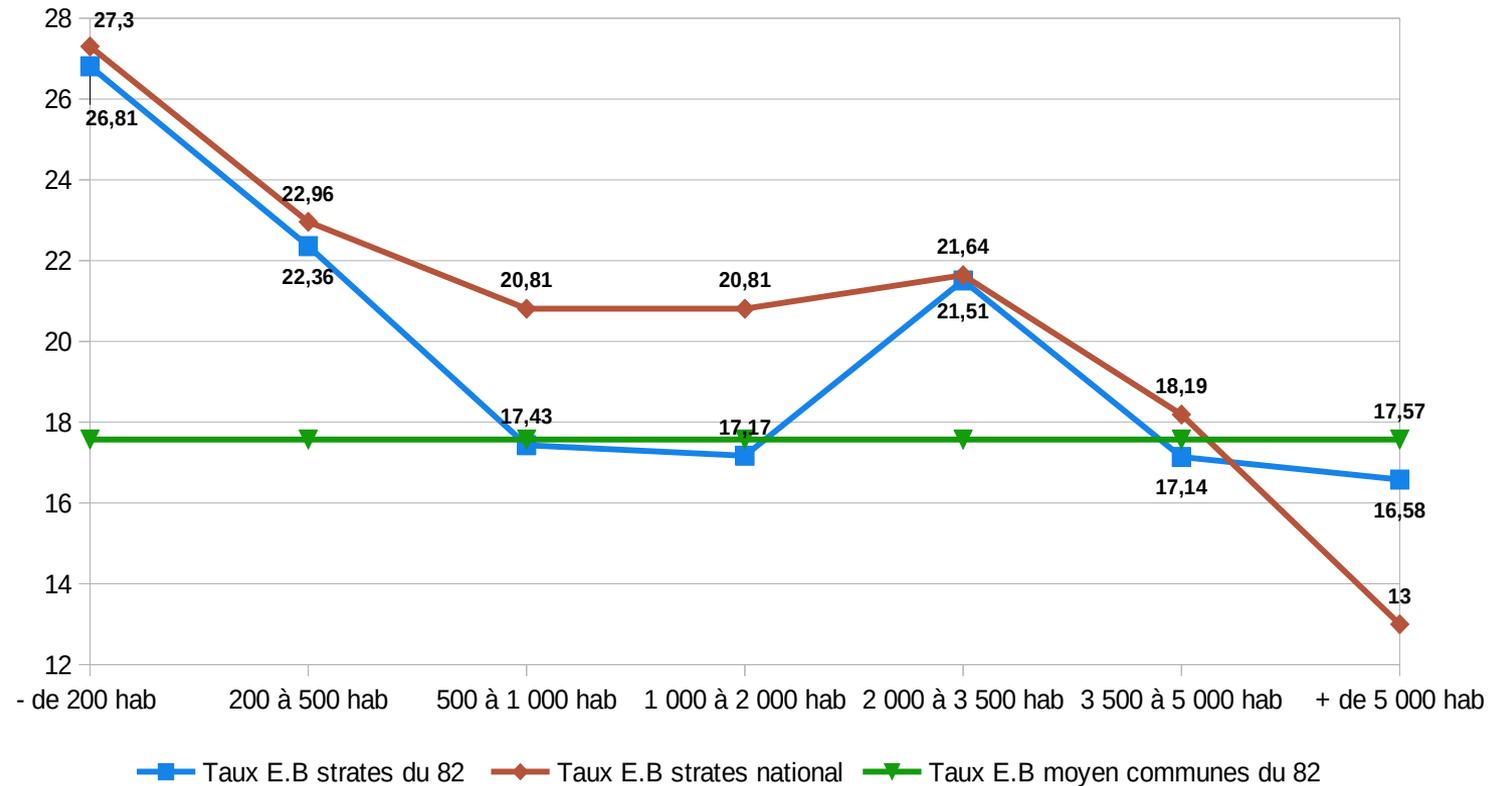
Le graphique ci-contre met en exergue :

Comparativement aux taux d'épargne brute enregistrés au plan national, ceux des strates des communes du département du Tarn et Garonne sont globalement en cohérence.

A souligner qu'ils sont inférieurs de 3 points pour les communes de 500 à 2 000 habitants.

Le taux moyen d'épargne brute, toutes communes du département confondues, s'établit à 17,57 %.

Taux épargne brute par strate en 2023 - %



Synthèse générale – Épargne brute dans les communes d'Occitanie (classées par dépt)

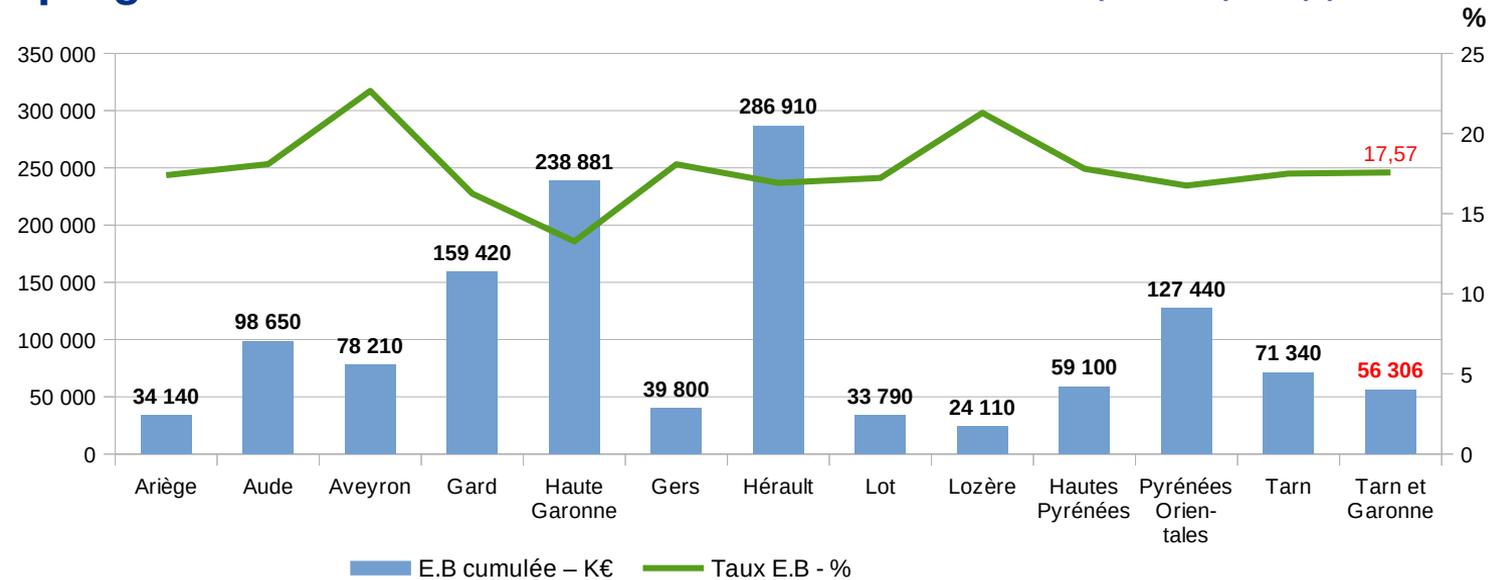
Le graphique et le tableau ci-contre mettent en exergue :

Exprimé en valeur absolue (56 306 K€) ou par habitant (210 €) le niveau d'épargne brute (E.B) des communes du 82 se positionne respectivement à la 9ème et à la 8ème place.

Exprimée en valeur relative (rapportée aux recettes réelles de fonctionnement – RRF), la position se redresse à la 6ème place.

Le taux moyen d'épargne brute des 195 communes du Tarn et Garonne (17,57%) est supérieur au taux moyen de l'ensemble des communes de la région Occitanie (16,53%).

Quant à l'épargne brute par habitant du 82, soit 210 €, elle est quasiment au niveau de la moyenne des autres communes de la région (215 €). Il en est de même du niveau moyen d'EB par commune qui s'établit à 289 K€ pour le 82 contre 294 K€ pour les autres communes de la région.



Toutes strates confondues

Epargne brute - Communes d'Occitanie		E.B cumulée K€	RRF cumulées K€	Taux E.B %	Nbre d'habitants	E.B / hab €	Nbre communes	E.B / commune K€
09	Ariège	34 140	196 245	17,40	157 899	216	326	105
11	Aude	98 650	545 430	18,09	383 935	257	433	228
12	Aveyron	78 210	345 072	22,66	289 842	270	285	274
30	Gard	159 420	981 340	16,25	765 051	208	351	454
31	Haute Garonne	238 881	1 800 580	13,27	1 439 027	166	586	408
32	Gers	39 800	220 110	18,08	198 462	201	461	86
34	Hérault	286 910	1 695 600	16,92	1 206 907	238	342	839
46	Lot	33 790	196 141	17,23	180 159	188	313	108
48	Lozère	24 110	113 250	21,29	80 257	300	152	159
65	Hautes Pyrénées	59 100	331 980	17,80	235 759	251	469	126
66	Pyrénées Orientales	127 440	760 610	16,75	490 614	260	226	564
81	Tarn	71 340	407 545	17,50	401 496	178	314	227
82	Tarn et Garonne	56 306	320 550	17,57	268 105	210	195	289
Total		1 308 097	7 914 453	16,53	6 097 513	215	4 453	294

Synthèse générale – Épargne nette

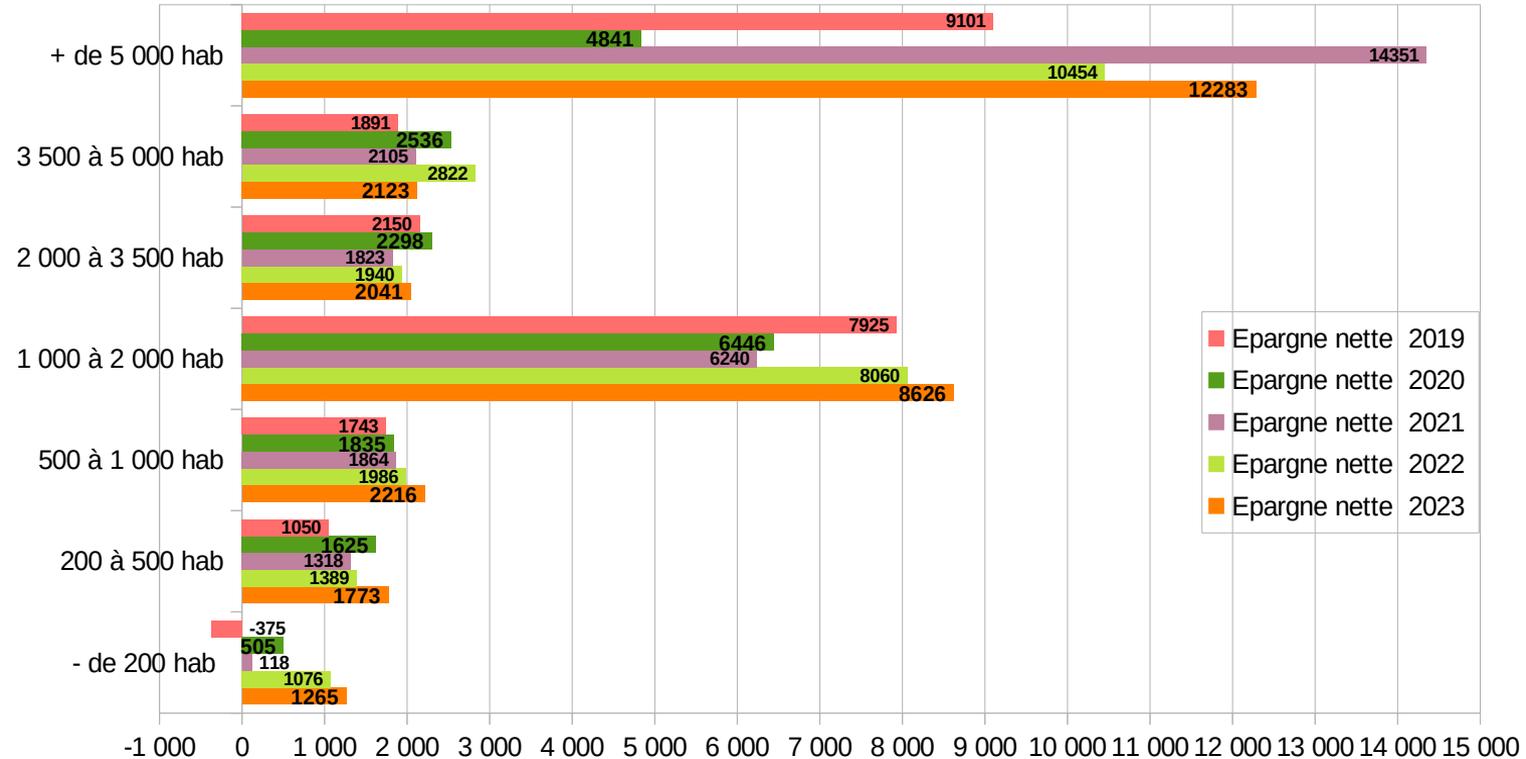
Le graphique ci-contre met en exergue :

A l'instar de l'épargne brute la courbe d'évolution de l'épargne nette est quasiment transposable.

Les raisons essentielles de cette variation ont été exposées en page 91.

Par ailleurs, le service de la dette en capital a légèrement augmenté en 2023 par rapport à 2022 (+6%).

Evolution épargne nette / strate - K€



Synthèse générale - Épargne nette

Le graphique ci-contre met en exergue :

A l'instar de l'épargne brute, il y a une convergence évidente entre le niveau d'épargne nette et la taille de la collectivité.

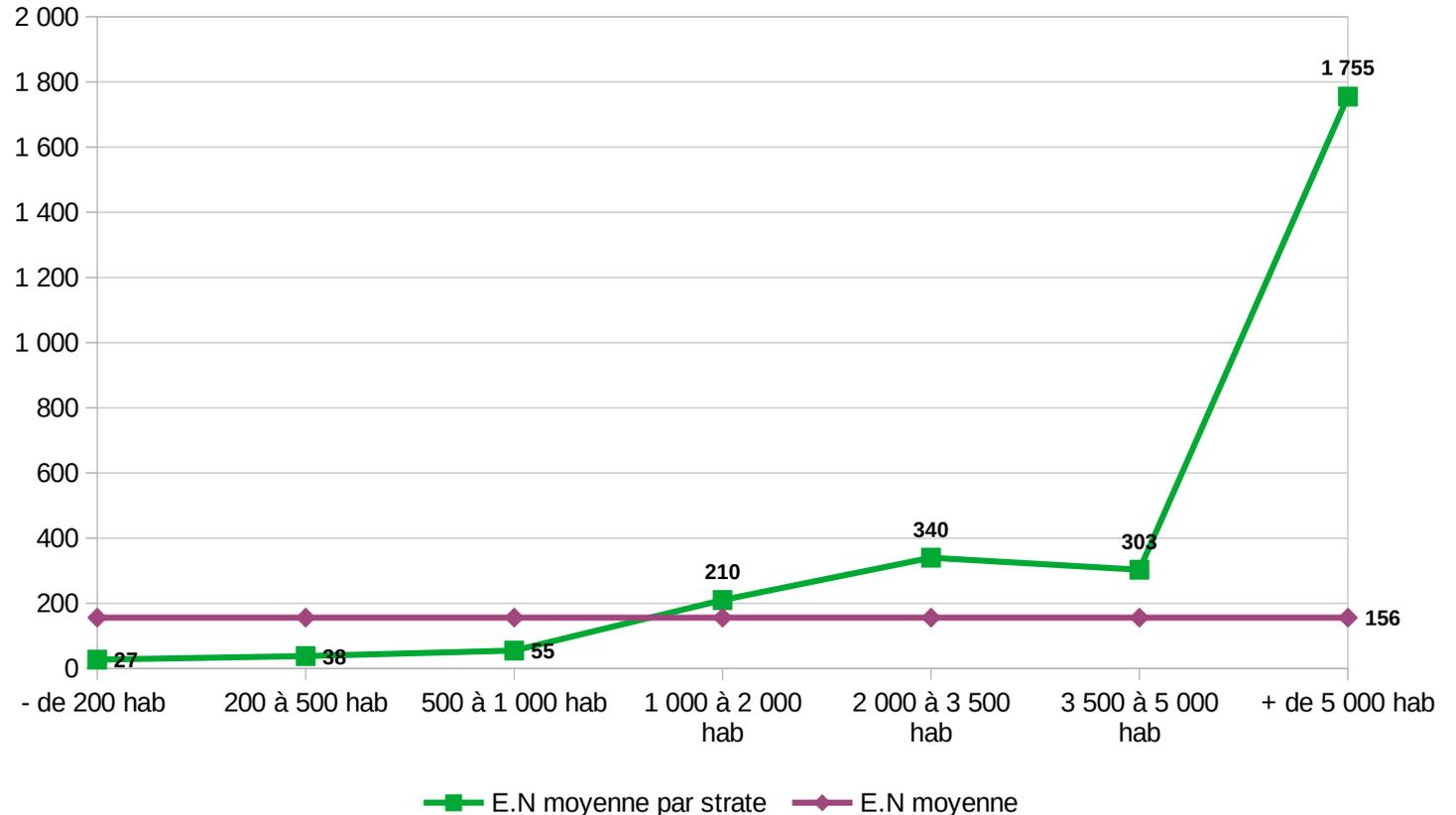
La tendance illustrée par la courbe du graphique est identique à celle de l'épargne brute (cf page 92).

En effet, les 3 premières strates sont en deçà du niveau moyen d'épargne nette et les 4 dernières au-delà.

Un niveau moyen d'épargne nette par commune, de 156 K€.

Pour plus de détail / analyse : cf pages 44 et 45.

Épargne nette moyenne / strate en 2023 - K€



Synthèse générale – Taux d'épargne nette

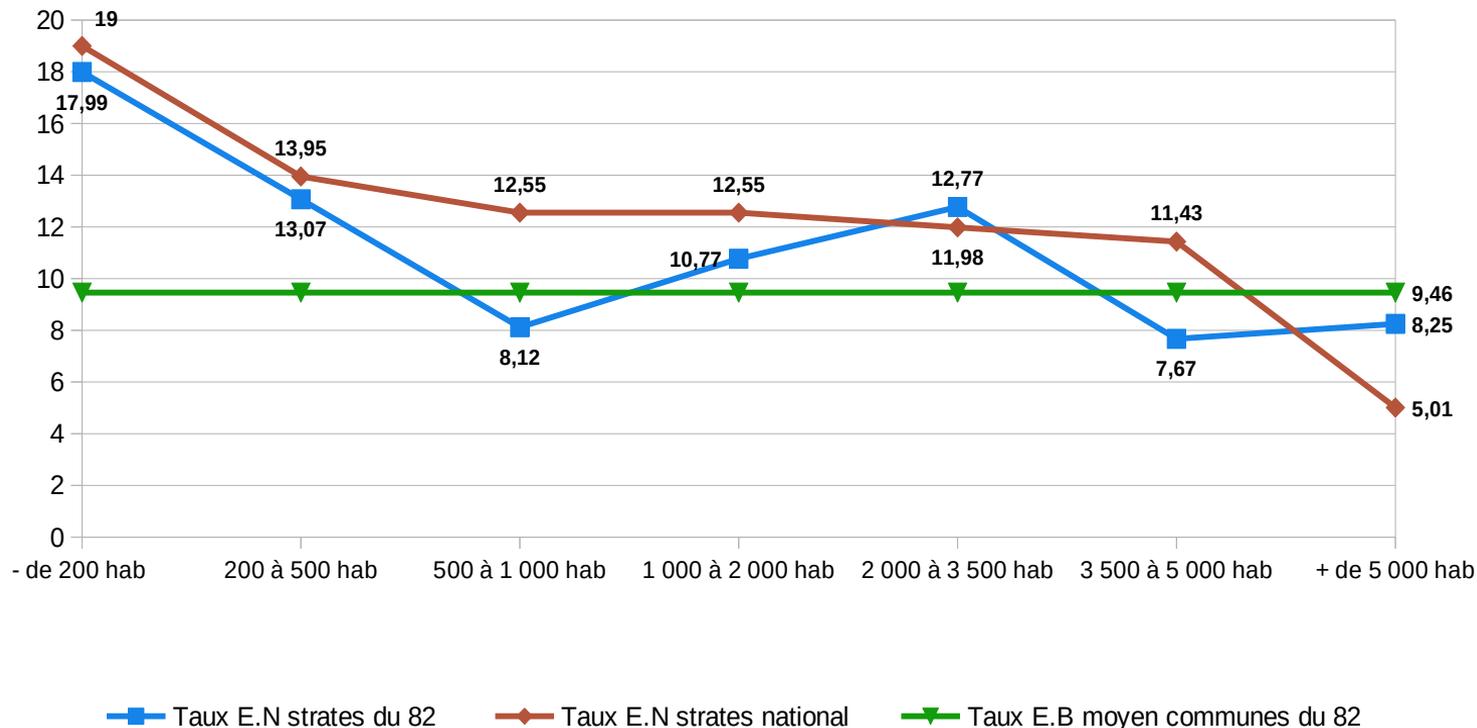
Le graphique ci-contre met en exergue :

Un taux d'épargne nette qui affiche des niveaux très hétérogènes (cf pages 34 à 40) . Analysé au niveau des strates, il s'étire de 8,12 % pour les communes de 500 à 1 000 habitants à 17,99 % pour celles de moins de 200 habitants.

Comparativement aux taux d'épargne nette enregistrés au plan national, le constat est mitigé. En effet, les taux des communes du département sont plutôt en deçà sur 2 strates, proches sur 4 strates et supérieur sur 1 strate

Un taux moyen d'épargne nette, toutes communes du département confondues, qui s'établit à 9,46 %.

Taux épargne nette / strate en 2023 - %



Synthèse générale – Épargne nette dans les communes d'Occitanie (classées par dépt)

Le graphique et le tableau ci-contre mettent en exergue :

Exprimé en valeur absolue le niveau d'épargne nette (EN) cumulée des communes du 82 (30 327 K€) se positionne à la 8ème place.

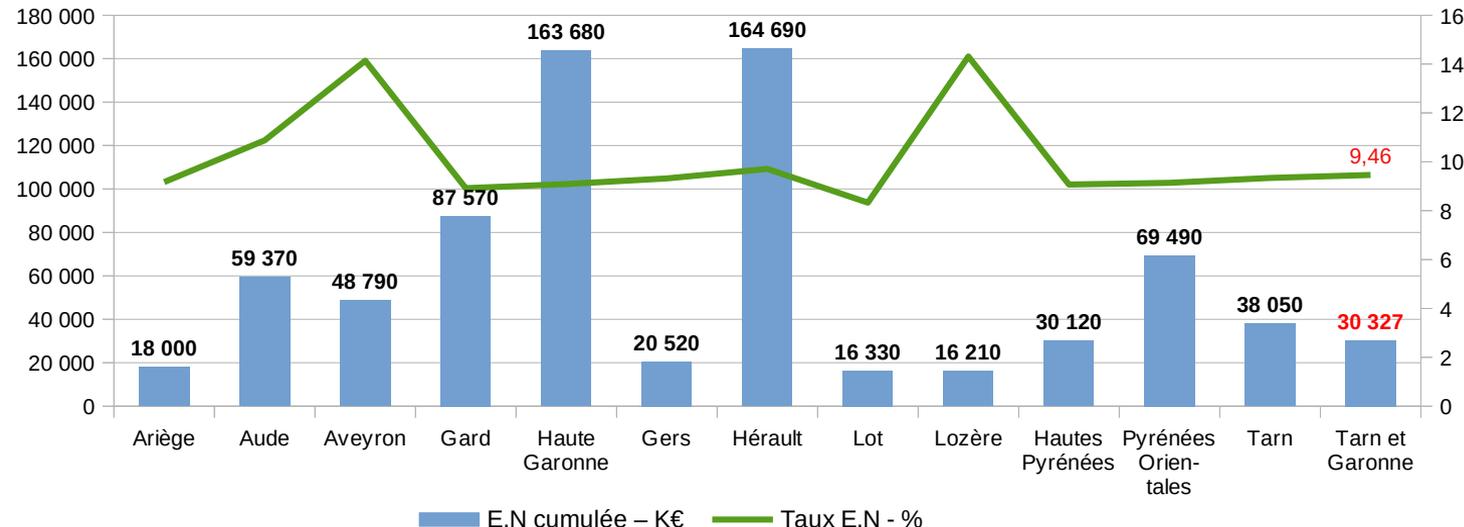
Rapporté à la population départementale (268 105 habitants), le niveau d'épargne nette (113 € / hab) se dégrade en 10ème position.

Le classement des communes du 82 se redresse à la 5ème place si l'on se focalise sur le taux moyen d'épargne nette (9,46%).

Le taux moyen d'épargne nette des 195 communes du Tarn et Garonne est quasiment au niveau moyen des 4453 communes d'Occitanie (9,64%).

L'EN par habitant se situe juste en deçà de la moyenne régionale, soit 113 € contre 125 €.

Notons enfin que l'EN moyenne par commune en T&G, soit 156 K€ est légèrement en retrait par rapport à la moyenne régionale, soit 171 K€.



Toutes strates confondues

Epargne nette - Communes d'Occitanie		E.N cumulée K€	RRF cumulées K€	Taux E.N %	Nbre d'habitants	E.N / hab €	Nbre communes	E.N / commune K€
09	Ariège	18 000	196 245	9,17	157 899	114	326	55
11	Aude	59 370	545 430	10,88	383 935	155	433	137
12	Aveyron	48 790	345 072	14,14	289 842	168	285	171
30	Gard	87 570	981 340	8,92	765 051	114	351	249
31	Haute Garonne	163 680	1 800 580	9,09	1 439 027	114	586	279
32	Gers	20 520	220 110	9,32	198 462	103	461	45
34	Hérault	164 690	1 695 600	9,71	1 206 907	136	342	482
46	Lot	16 330	196 141	8,33	180 159	91	313	52
48	Lozère	16 210	113 250	14,31	80 257	202	152	107
65	Hautes Pyrénées	30 120	331 980	9,07	235 759	128	469	64
66	Pyrénées Orientales	69 490	760 610	9,14	490 614	142	226	307
81	Tarn	38 050	407 545	9,34	401 496	95	314	121
82	Tarn et Garonne	30 327	320 550	9,46	268 105	113	195	156
Total		763 147	7 914 453	9,64	6 097 513	125	4 453	171

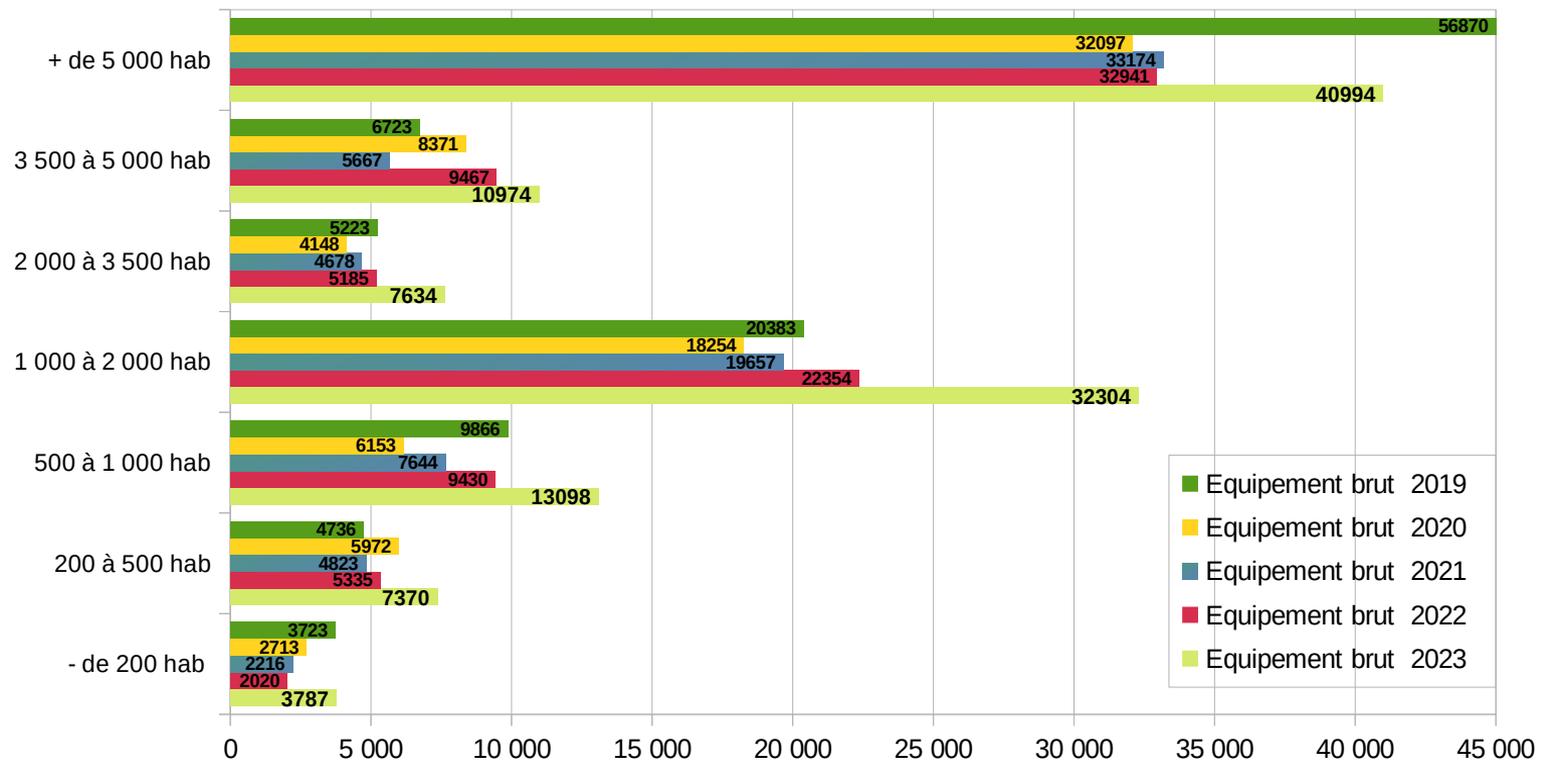
Synthèse générale – Dépenses d'équipement

Le graphique ci-contre met en exergue :

Une progression très nette des dépenses d'équipement en 2023 (+34 % par rapport à 2022) après le rebond déjà amorcé en 2022.

La crise sanitaire ainsi que le temps d'étude des projets du début de mandature expliquent en grande partie cette montée en puissance.

Evolution dépenses d'équipement / strate - K€



Synthèse générale – Dépenses d'équipement

Le graphique ci-contre met en exergue :

Le niveau moyen de dépenses d'équipement brut (D.E.B) par commune dans chacune des strates.

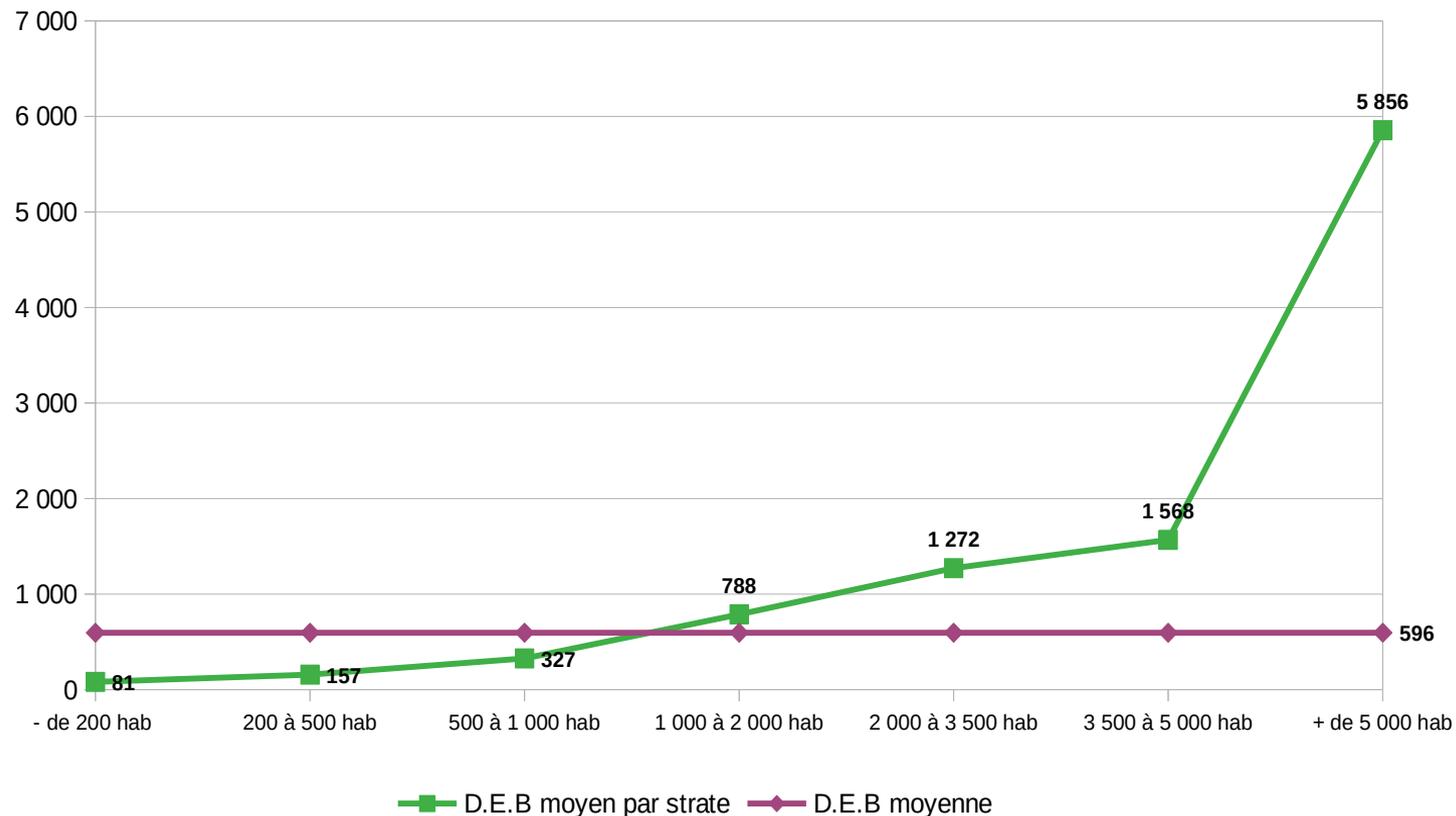
Les valeurs obtenues sont rapprochées de la valeur moyenne par commune du 82, soit une D.E.B moyenne de 596 K€.

Les communes des 3 premières strates (communes dont la population est < 1 000 hab) se situent en dessous de la D.E.B moyenne.

Les communes des 4 dernières strates (communes dont la population est > 1 000 hab) se situent au dessus de la D.E.B moyenne.

Pour plus de détail / analyse : cf pages 56 et 57.

Dépenses d'équipement moyennes / strate en 2023 - K€



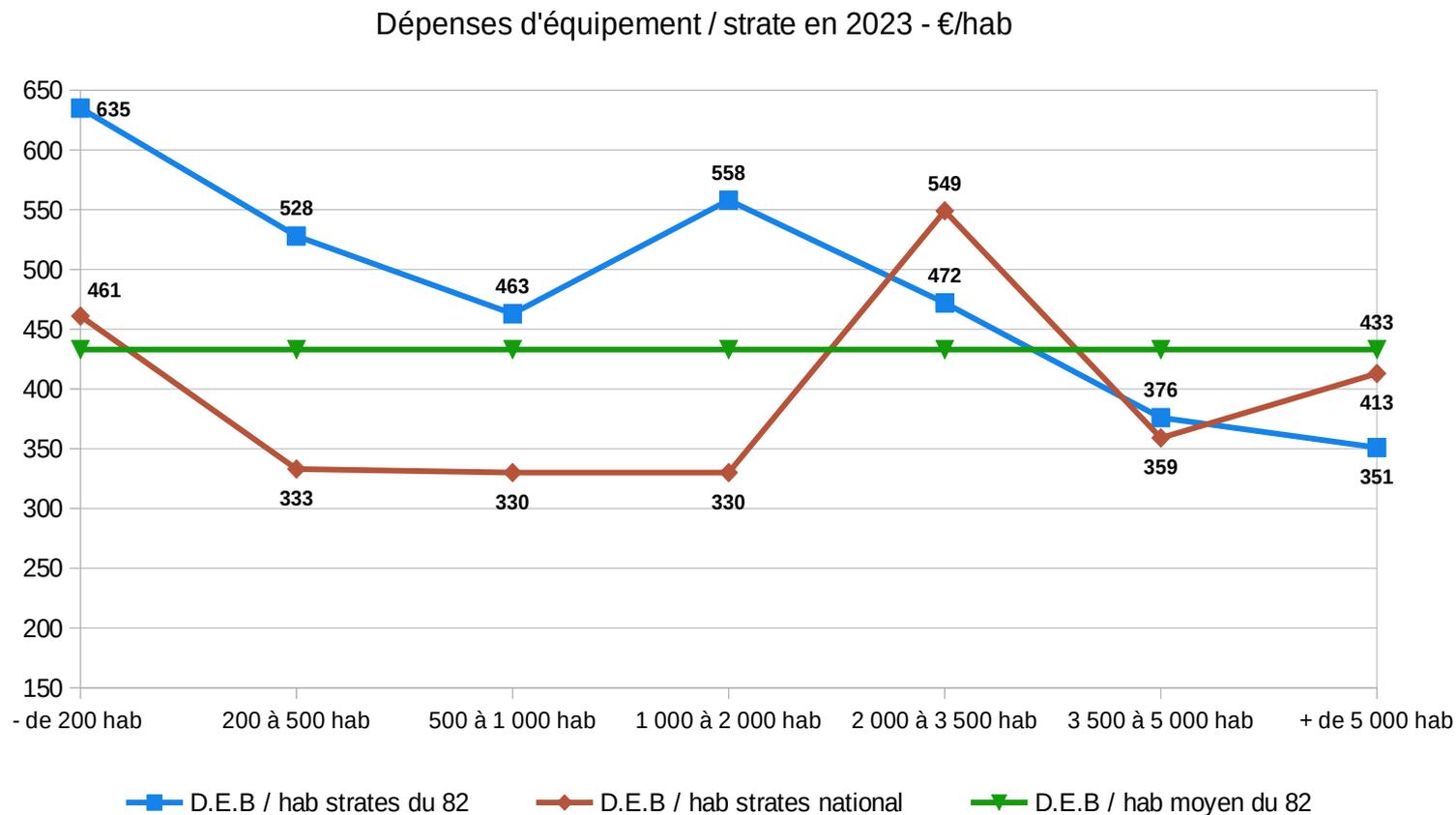
Synthèse générale – Dépenses d'équipement

Le graphique ci-contre met en exergue :

Des niveaux d'investissement 2023 qui oscillent entre 351 et 635 €/hab (courbe bleue).

La valeur moyenne, toutes communes du T&G confondues, ressort à 433 € (ligne verte).

Des dépenses d'équipement par habitant comparées à la valeur de la strate nationale (courbe marron) qui, hormis 2 strates, affichent un niveau supérieur.



Synthèse générale – Dép. d'équipement dans les communes d'Occitanie (classées par dépt)

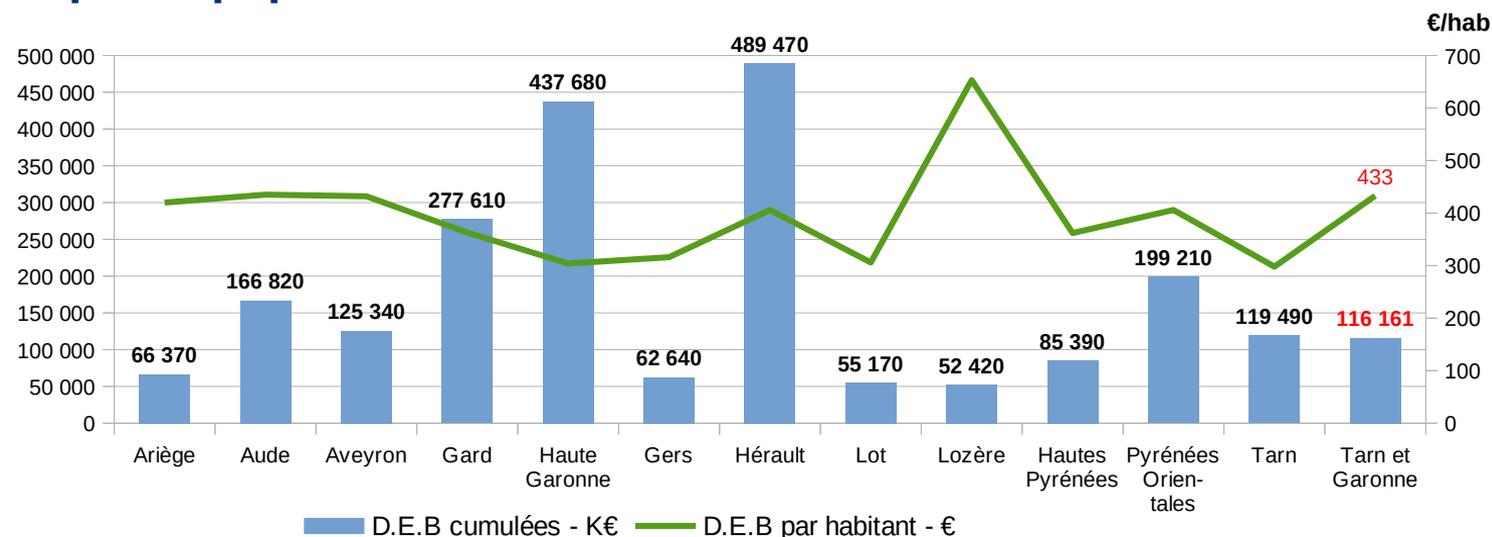
Le graphique et le tableau ci-contre mettent en exergue :

Le niveau de dépenses d'équipement brut (D.E.B) cumulées des communes composant les 13 départements de la région Occitanie. Il ressort :

En valeur absolue, les communes du T&G se classent en 8ème position avec 116 161 K€ investis en 2023.

En valeur investie par habitant, elles se hissent sur le podium à la 3ème place : 433 €/hab.

A souligner que le niveau d'investissement cumulé des 195 communes du 82 est supérieur à la moyenne régionale tant en valeur par habitant (433 € contre 370 €) qu'en valeur moyenne par commune (596 K€ contre 506 K€).



Toutes strates confondues

Dépenses d'équipement brut (D.E.B) Communes d'Occitanie		D.E.B cumulée - K€	Nbre d'habitants	D.E.B par habitant - €	Nbre communes	D.E.B par commune - K€
09	Ariège	66 370	157 899	420	326	204
11	Aude	166 820	383 935	435	433	385
12	Aveyron	125 340	289 842	432	285	440
30	Gard	277 610	765 051	363	351	791
31	Haute Garonne	437 680	1 439 027	304	586	747
32	Gers	62 640	198 462	316	461	136
34	Hérault	489 470	1 206 907	406	342	1 431
46	Lot	55 170	180 159	306	313	176
48	Lozère	52 420	80 257	653	152	345
65	Hautes Pyrénées	85 390	235 759	362	469	182
66	Pyrénées Orientales	199 210	490 614	406	226	881
81	Tarn	119 490	401 496	298	314	381
82	Tarn et Garonne	116 161	268 105	433	195	596
Total		2 253 771	6 097 513	370	4 453	506

Synthèse générale – Encours de dette

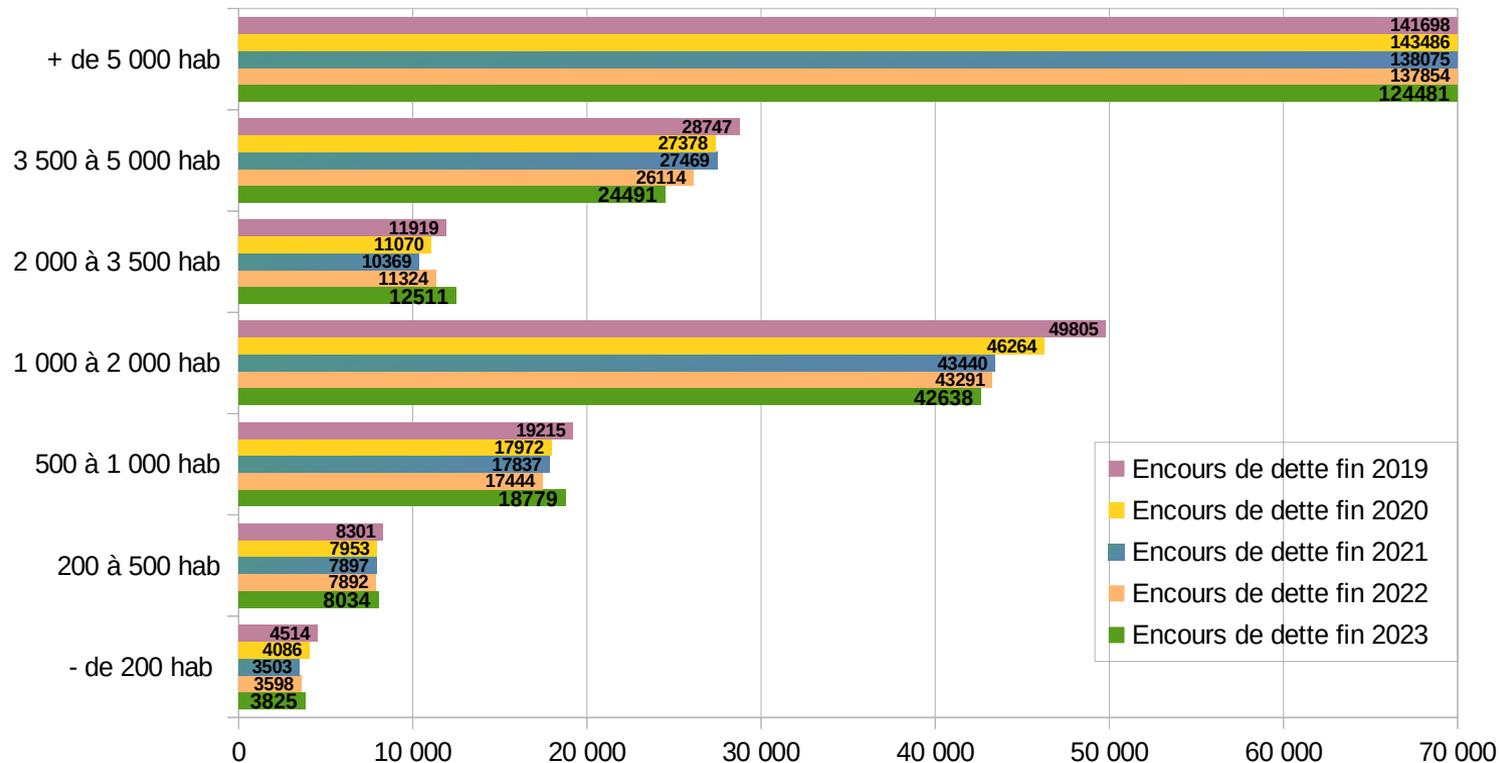
Le graphique ci-contre met en exergue :

Un processus de désendettement qui se poursuit notamment pour les communes de plus de 3 500 habitants.

Avec un niveau d'investissement qui a progressé en 2023 par rapport à 2022, on peut supposer que les communes du département ont puisé sur leur fonds de roulement (trésorerie structurelle) et/ou bénéficié du soutien dédié des financeurs publics (subventions de l'État, de la Région et du Département).

Au global des communes du T&G, le niveau de désendettement par rapport à fin 2019 (en 4 ans) porte sur près de 30 M€ (cf détail page 77) .

Evolution de la dette / strate - K€



Synthèse générale – Encours de dette

Le graphique ci-contre met en exergue :

Le niveau moyen de dette par commune dans chacune des strates.

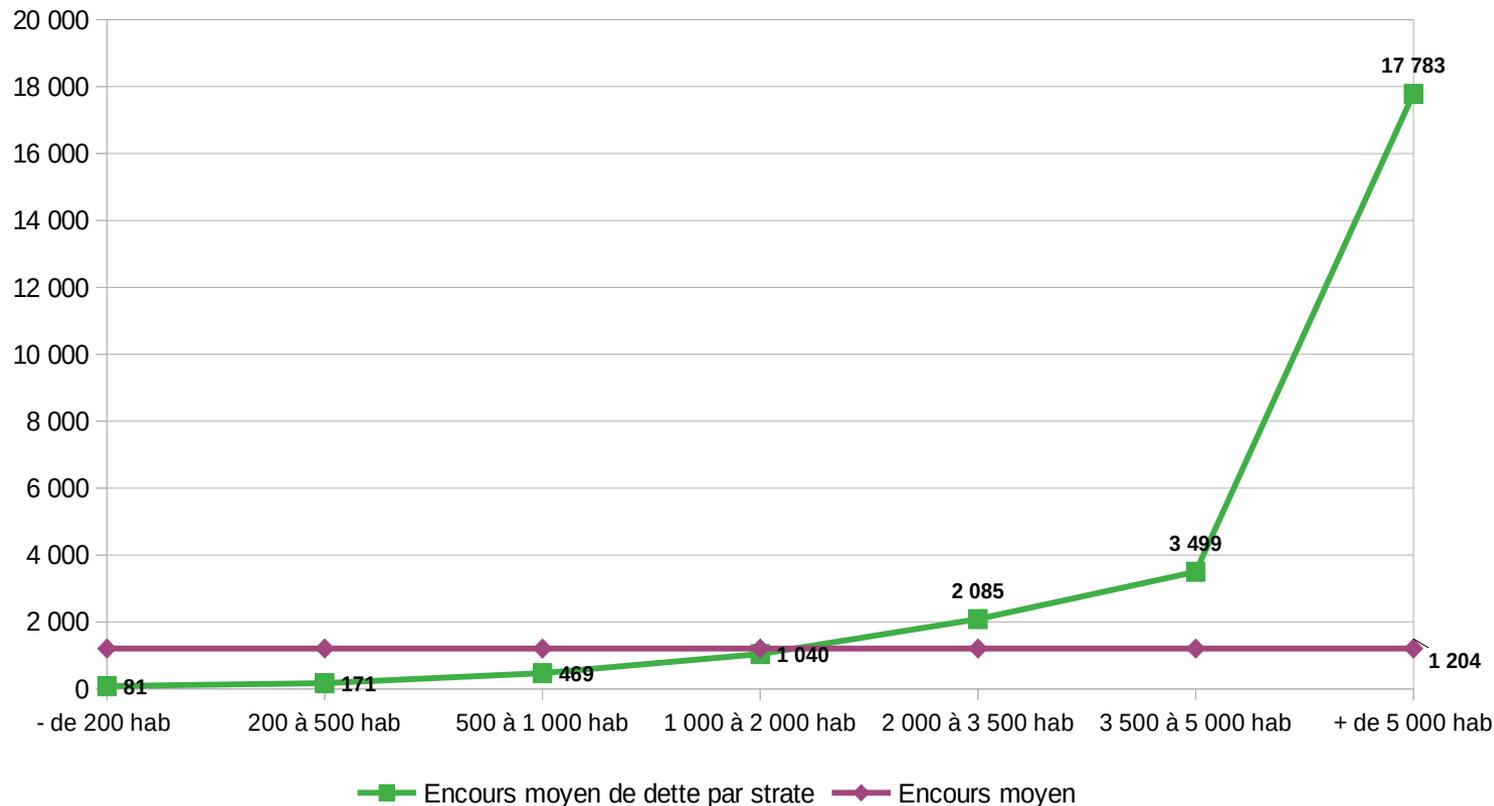
Les valeurs obtenues sont rapprochées de la valeur moyenne par commune à l'échelle du département qui s'élève à 1 204 K€.

Les communes des 4 premières strates (communes dont la population est < 2 000 hab) se situent en dessous de l'en-cours moyen.

Les communes des 3 dernières strates (communes dont la population est > 2 000 hab) se situent au dessus de l'en-cours moyen.

Pour plus détail / analyse : cf pages 76 et 77.

Encours de dette à fin 2023 / strate - K€



Synthèse générale – Encours de dette

Le graphique ci-contre met en exergue :

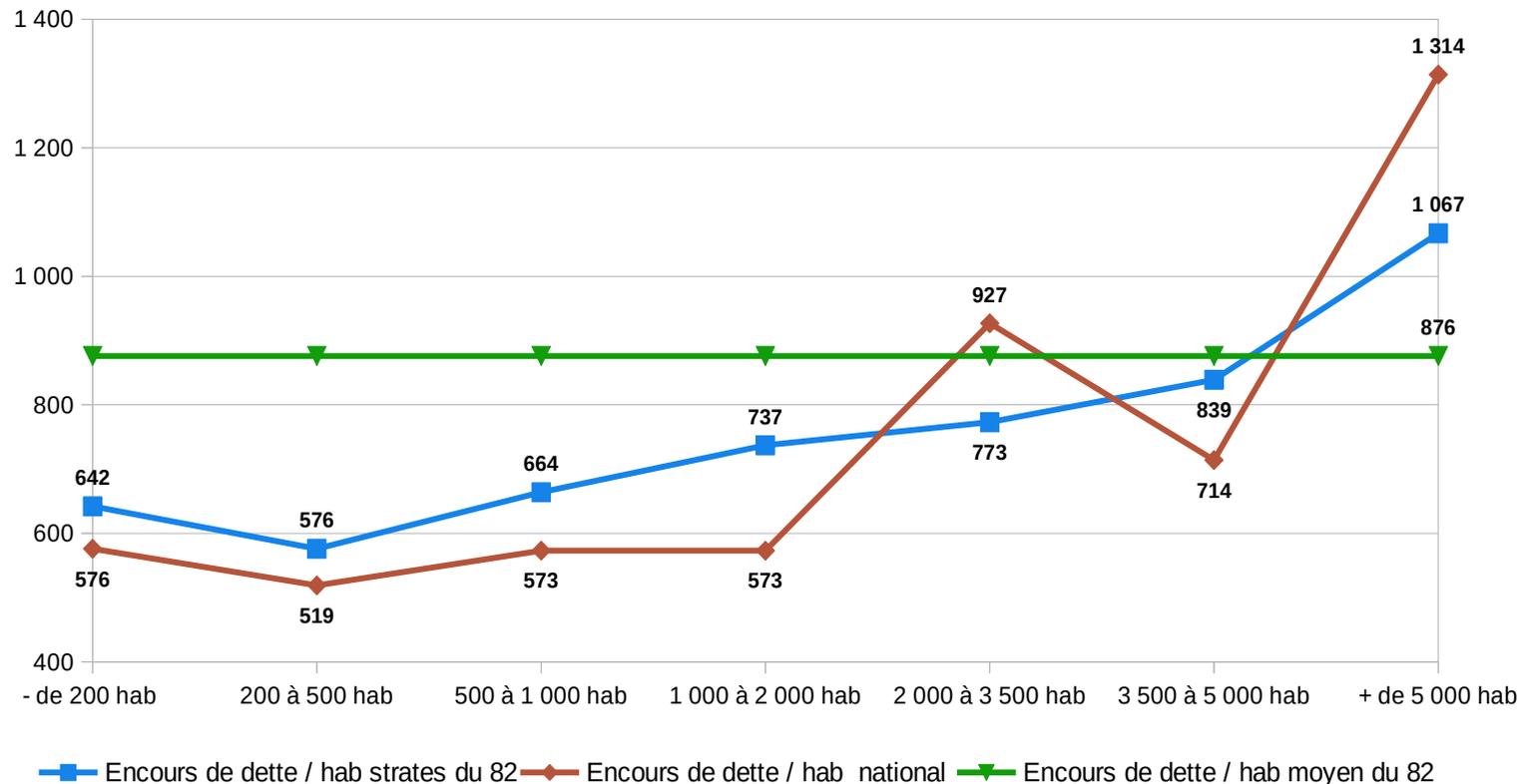
Le niveau de dette moyen, toutes communes du T&G confondues, ressort à 876 €/hab.

Des niveaux de dette par habitant comparés à la valeur de la strate nationale qui de façon générale s'inscrivent dans le même profil.

Toutefois, quelques écarts défavorables sont à souligner sur les strates 1000 à 2000 hab et 3500 à 5000 hab.

Par contre, sur les strates de 2 000 à 3 500 et de plus de 5 000 habitants, les communes du département enregistrent une valeur inférieure (favorable) à la moyenne nationale.

Dettes par hab / strate fin 2023 - €



Synthèse générale – Encours de dette dans les communes d'Occitanie (classées par dépt)

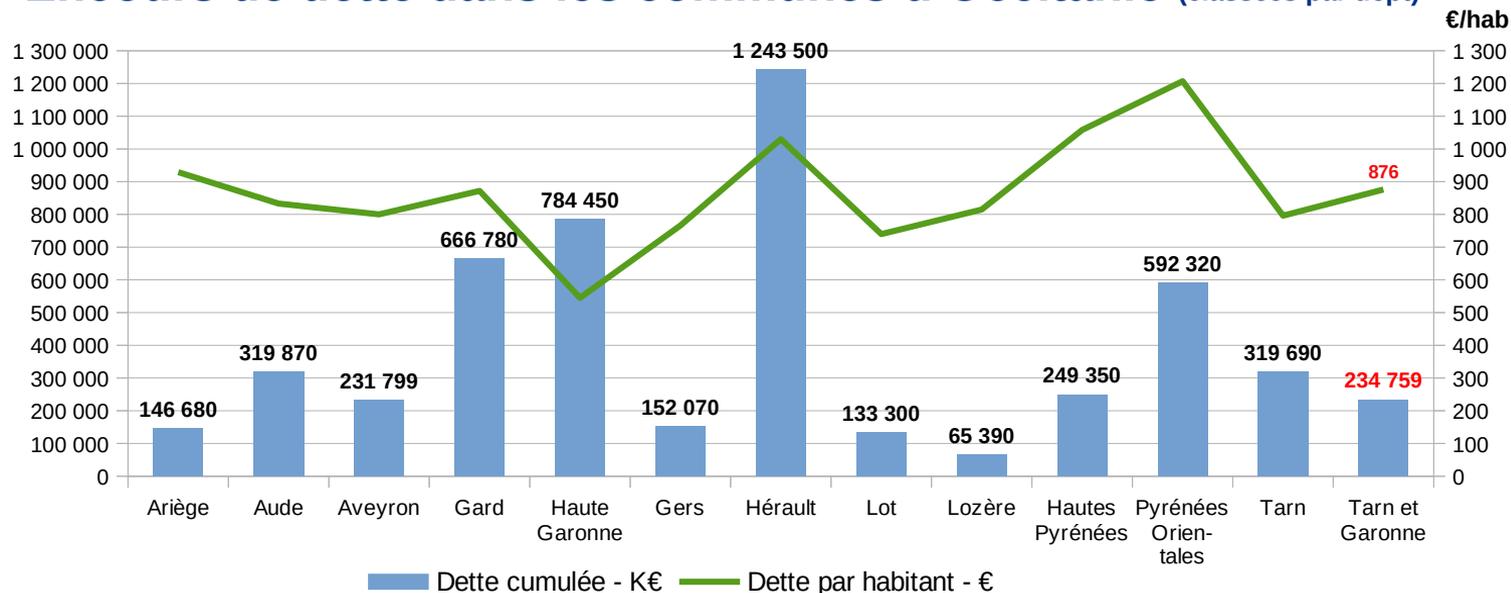
Le graphique et le tableau ci-contre mettent en exergue :

Le niveau de dette cumulée des communes composant les 13 départements de la région Occitanie. Il ressort :

En valeur absolue les communes du T&G se classent en 6ème position avec un stock de dette à fin 2023 de 234 759 K€.

La vision « encours de dette par habitant » dégrade leur classement puisqu'elles sont à la 9ème place.

A souligner que le niveau d'endettement cumulé des 195 communes du 82 est légèrement supérieur à la moyenne régionale tant en valeur par habitant (876 € contre 843 €) qu'en valeur moyenne par commune (1 204 K€ contre 1 154 K€).



Toutes strates confondues

En-cours de dette - Communes d'Occitanie		Dette cumulée - K€	Nbre d'habitants	Dette par habitant - €	Nbre communes	Dette par commune - K€
09	Ariège	146 680	157 899	929	326	450
11	Aude	319 870	383 935	833	433	739
12	Aveyron	231 799	289 842	800	285	813
30	Gard	666 780	765 051	872	351	1 900
31	Haute Garonne	784 450	1 439 027	545	586	1 339
32	Gers	152 070	198 462	766	461	330
34	Hérault	1 243 500	1 206 907	1 030	342	3 636
46	Lot	133 300	180 159	740	313	426
48	Lozère	65 390	80 257	815	152	430
65	Hautes Pyrénées	249 350	235 759	1 058	469	532
66	Pyrénées Orientales	592 320	490 614	1 207	226	2 621
81	Tarn	319 690	401 496	796	314	1 018
82	Tarn et Garonne	234 759	268 105	876	195	1 204
Total		5 139 958	6 097 513	843	4 453	1 154

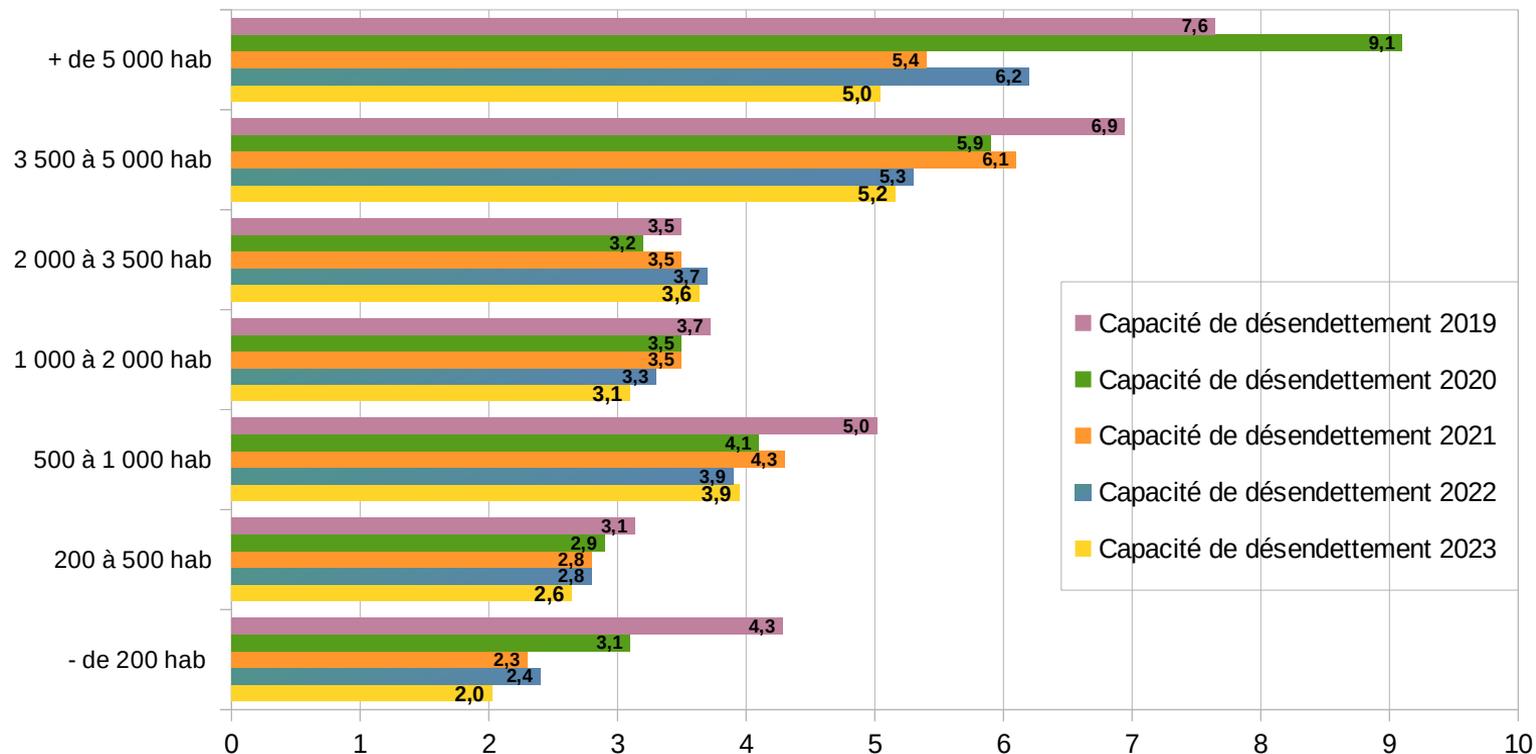
Synthèse générale – Capacité de désendettement

Le graphique ci-contre met en exergue :

Une amélioration générale, pour toutes les strates, de la capacité de désendettement des communes du 82.

Cela confirme la bonne tenue de l'épargne brute et du désendettement constatés en 2023 : *cf pages 78 et 79.*

Evolution capacité de désendettement / strate - Nbre années



Synthèse générale – Capacité de désendettement

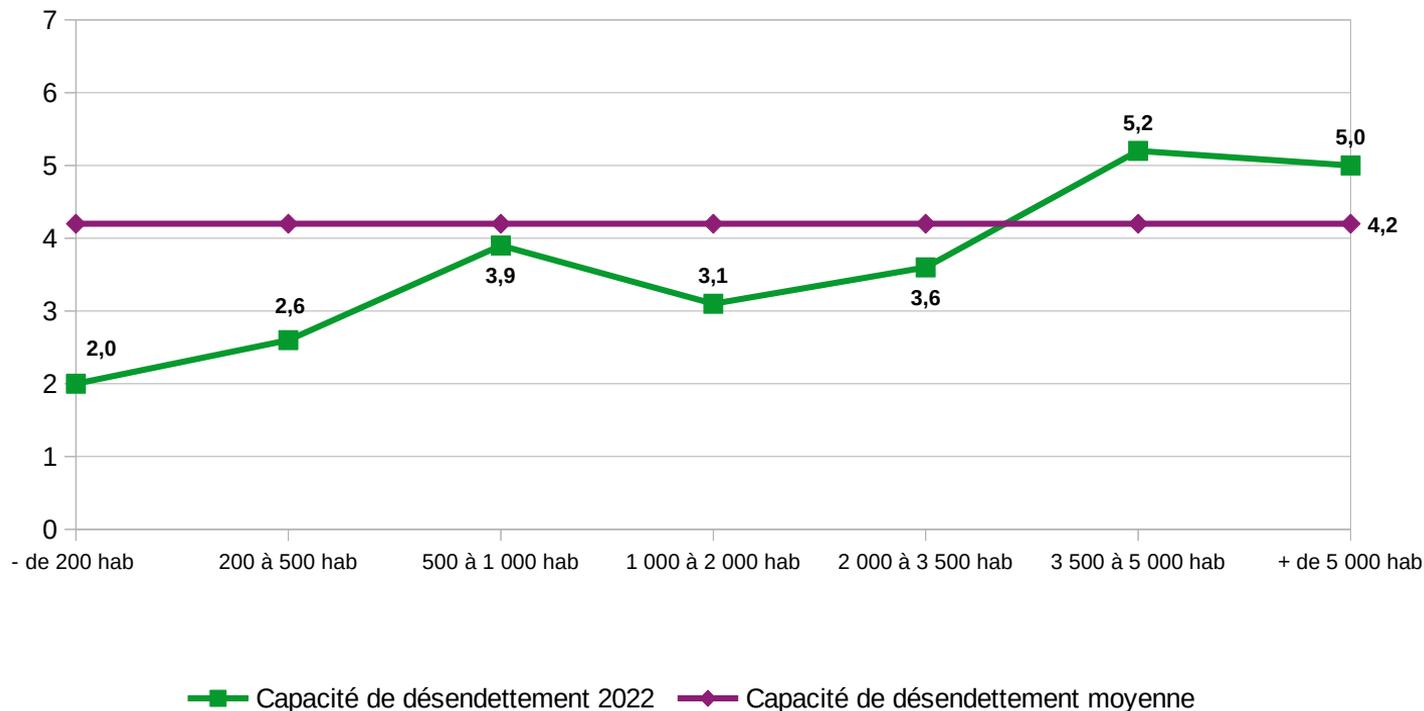
Le graphique ci-contre met en exergue :

Une capacité de désendettement moyenne, toutes communes du département confondues, de 4,2 ans.

Cette durée théorique de désendettement analysée au niveau des strates permet de constater que les cinq premières affichent une valeur mieux positionnée que la moyenne.

Seules les deux dernières strates enregistrent, en toute logique, une durée supérieure à la moyenne,

Capacité de désendettement 2023 / strate - Nbre années



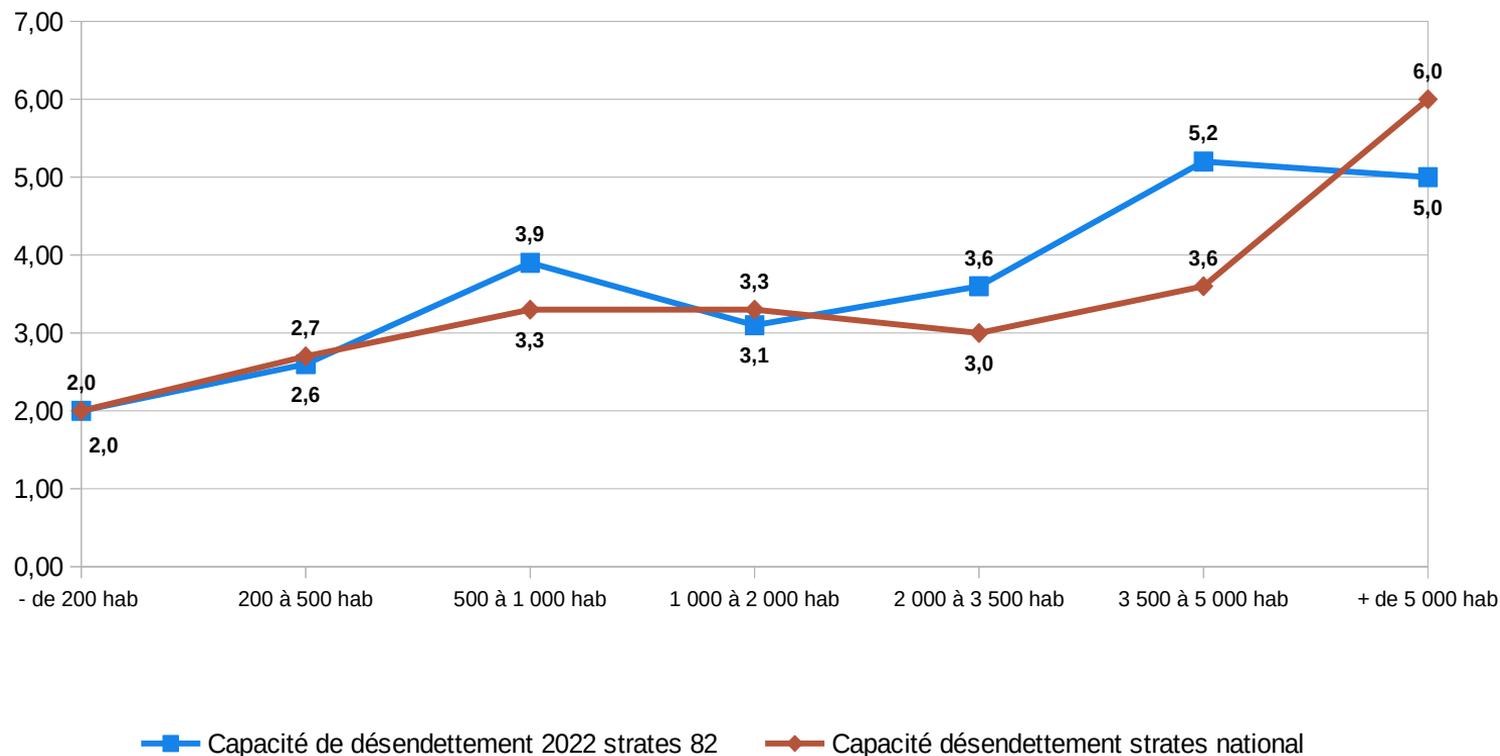
Synthèse générale – Capacité de désendettement

Le graphique ci-contre met en exergue :

Une similitude des durées théoriques de désendettement entre les moyennes des communes du T&G et les moyennes nationales.

Seule la strate 3 500 à 5 000 habitants affiche une valeur très supérieure (défavorable) aux statistiques nationales.

Capacité de désendettement 2023 / strate - Nbre années



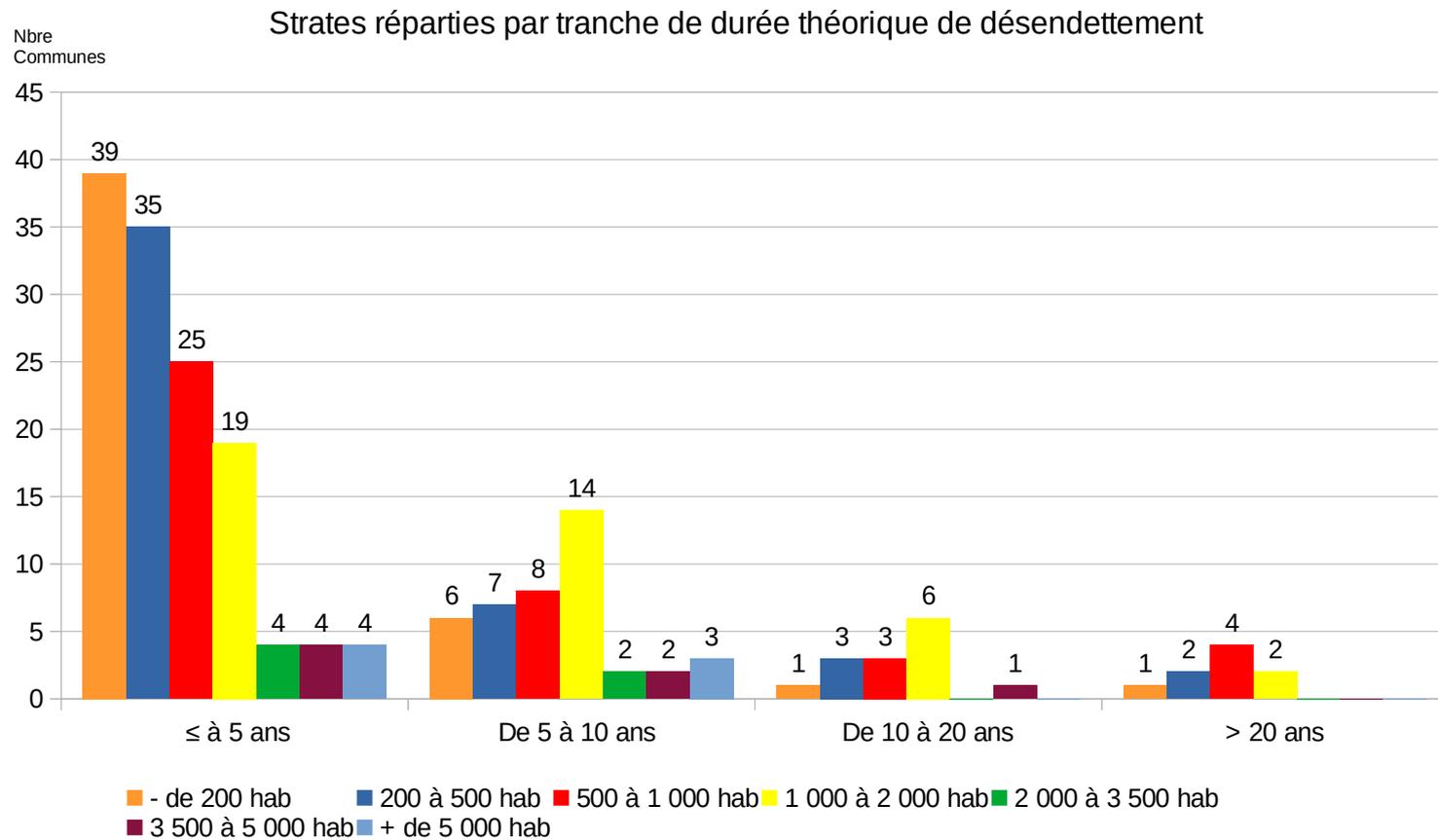
Synthèse générale – Capacité de désendettement

Le graphique ci-contre met en exergue :

Les 2/3 des communes du T&G, soit 130 d'entre elles, ont une durée théorique de désendettement inférieure ou égale à 5 ans.

Au final c'est 88 % des communes du département dont la durée théorique de désendettement est inférieure à 10 ans.

Il faut préciser que pour les 9 communes dont la capacité de désendettement atteint des durées atypiques (> 20 ans), c'est souvent le niveau d'épargne brute qui fait défaut.

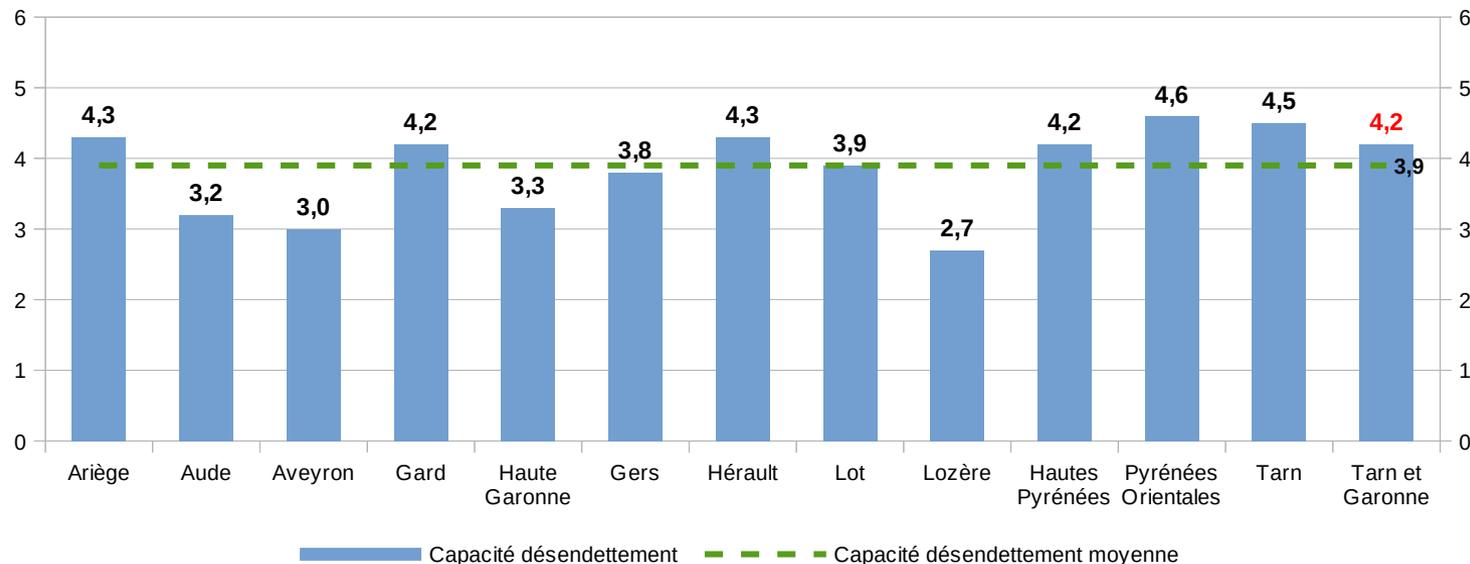


Synthèse générale – Cap. de désenddt dans les communes d'Occitanie (classées par dépt)

Le graphique ci-contre met en exergue :

A l'échelle de la région Occitanie la capacité de désendettement moyenne des 4 454 communes qui la composent ressort à 3,9 ans.

Les 195 communes du Tarn et Garonne se positionnent à la 7ème place ex aequo avec les Hautes Pyrénées et le Gard, soit 4,2 ans.



Toutes strates confondues

Capacité de désendettement - Communes d'Occitanie		Dette cumulée K€	Epargne brute cumulée - K€	Capacité désendettement Années
09	Ariège	146 680	34 140	4,3
11	Aude	319 870	98 650	3,2
12	Aveyron	231 799	78 210	3,0
30	Gard	666 780	159 420	4,2
31	Haute Garonne	784 450	238 881	3,3
32	Gers	152 070	39 800	3,8
34	Hérault	1 243 500	286 910	4,3
46	Lot	133 300	33 790	3,9
48	Lozère	65 390	24 110	2,7
65	Hautes Pyrénées	249 350	59 100	4,2
66	Pyrénées Orientales	592 320	127 440	4,6
81	Tarn	319 690	71 340	4,5
82	Tarn et Garonne	234 759	56 306	4,2
Total		5 139 958	1 308 097	3,9

Synthèse générale – Conclusion

L'ensemble des analyses qui précèdent permet de tirer les enseignements majeurs suivants :

✓ En ce qui concerne les potentialités des communes du Tarn-et-Garonne

Le revenu imposable (RI) ainsi que le potentiel financier (PFI) par habitant poursuivent leur progression : le RI est passé de 12 722 € en 2020 à 13 493 € en 2023 et le PFI de 814 € à 855 €. Ils restent toutefois en retrait par rapport aux autres communes des départements d'Occitanie. Sur chacun de ces indicateurs, les communes du 82 se placent entre la 8ème et la 10ème place (sur 13 départements que compte la Région) et leur niveau reste en deçà de la moyenne régionale (*cf pages 85 et 90*).

Il convient de souligner, comme le démontrent les données de la *page 89*, qu'il y a une corrélation entre le niveau de revenu moyen des ménages et le potentiel financier par habitant des communes. En outre, si l'on excepte quelques situations particulières, le niveau démographique des communes impacte aussi ces indicateurs. Bien sûr, les départements dans lesquels la population s'articule autour de métropoles comme Toulouse et Montpellier sont ceux dans lesquels on trouve les revenus moyens et le potentiel financier par habitant les plus élevés.

Pour autant les communes du T&G, notamment celles situées autour des grands axes de communication mais aussi celles qui développent leur attractivité en milieu rural, connaissent actuellement une croissance démographique significative. Par ailleurs, de grands projets d'infrastructure à venir (ligne et gare LGV, nouvel hôpital) permettent de penser que ces indicateurs de potentialités devraient progresser dans les prochaines années.

✓ En ce qui concerne les agrégats financiers des communes du Tarn-et-Garonne

➔ **L'épargne brute** qui, après s'être tassée en 2022, notamment pour les communes de plus de 5 000 habitants, du fait de la poussée inflationniste, repart à la hausse en 2023. Les effets de l'inflation subis en 2022 ont été moins impactants en 2023. Par ailleurs, les recettes fiscales en 2023 ont été boostées par le rehaussement forfaitaire des bases du foncier bâti. (*cf pages 43 et 91*).

Synthèse générale – Conclusion

Comparativement aux données nationales déclinées par strate de population, les communes du Tarn-et-Garonne affichent des taux moyen d'épargne brute cohérents (cf page 93).

Le niveau d'épargne brute exprimé en valeur relative (% des recettes réelles de fonctionnement), place les 195 communes du département à la 6ème place régionale. Par ailleurs, l'épargne brute par habitant ainsi que par commune du 82 se situe dans le profil de la moyenne régionale (cf page 94).

➔ **L'épargne nette** suit quasiment la même évolution que l'épargne brute. En effet, après un rebond marqué en 2021 elle se stabilise en 2022 puis repart à la hausse en 2023 malgré une augmentation de 6 % du service de la dette en capital (cf pages 45 et 95).

Si l'on rapproche l'épargne nette des communes Tarn-et-Garonnaises des autres communes d'Occitanie, on constate (cf page 98) :

- que son niveau exprimé en valeur relative (% des recettes réelles de fonctionnement) se situe à la 5ème place ;
- rapportée à la population (en €/hab), son classement se dégrade à la 10ème place ;
- son niveau, par habitant et par commune, demeure inférieur aux moyennes régionales mais sans en être trop éloigné.

➔ **Le niveau d'investissement** des communes du 82, dans le prolongement du rebond constaté en 2022, s'est encore renforcé en 2023. Il dépasse même celui enregistré en 2019 (avant la crise sanitaire). La phase d'étude des projets en début de mandature (2020 + 2021 du fait de la covid-19) étant dénouée, le lancement des opérations a été engagé en 2022 et leur exécution s'est donc poursuivie en 2023 (cf pages 57 et 99). Au regard des dépenses d'équipement par habitant relevées dans les communes des autres départements d'Occitanie, celles du Tarn-et-Garonne se placent sur le podium en 3ème position ! A noter que le niveau d'investissement par habitant et par commune Tarn-et-Garonnaise est nettement supérieur à la moyenne régionale (cf page 102).

➔ **L'encours de dette** des communes du T&G à fin 2023 poursuit sa contraction. Ce processus de désendettement se confirme pour toutes les strates. Avec un niveau d'investissement qui s'est renforcé, on peut supposer que les communes ont puisé sur leur fonds de roulement (trésorerie structurelle) et/ou bénéficié du soutien dédié des financeurs publics (cf pages 77 et 103).

L'analyse comparative avec les autres communes d'Occitanie, met en exergue un niveau d'endettement pour celles du Tarn-et-Garonne légèrement supérieur à la moyenne régionale que la valeur soit exprimée par habitant ou par commune. Le stock de dette par habitant place les communes du 82 en 9ème position (cf page 106).

Synthèse générale – Conclusion

➡ **La capacité de désendettement** des communes du Tarn-et-Garonne, après s'être stabilisée en 2022, voit sa durée moyenne se raccourcir en 2023. Cela est dû, fort logiquement, à l'effet conjugué de la baisse des encours de dette et à la progression de l'épargne brute (cf pages 79 et 107).

Cet indicateur décliné par strate de population est dans le profil des données statistiques nationales (cf page 109). La majeure partie des communes du 82 affiche une durée théorique de désendettement inférieure à 5 ans. (cf page 110).

Il s'avère, à la lecture des données des communes d'Occitanie, que la durée moyenne de désendettement de celles du T&G, est légèrement supérieure. Sur les communes des 13 départements de la région, celles du 82 se classent en 7ème position. (cf page 111).

En définitive, les indicateurs financiers des communes du Tarn-et-Garonne, bien qu'étant plutôt en retrait par rapport à leurs voisines d'Occitanie, restent cohérents au regard des standards nationaux et affichent une évolution favorable au cours des trois dernières années.

A noter en 2023, le renforcement de l'épargne brute, la maîtrise du service de la dette, le bon niveau d'investissement et la poursuite du processus de désendettement.

Les potentialités de développement qui se profilent en Tarn-et-Garonne, tant au plan démographique qu'économique, devraient apporter à moyen/long terme une dynamique soutenue notamment en matière de finances publiques locales.

Pour autant et à court terme, l'effort sur les dépenses de fonctionnement doit se poursuivre car l'état des finances publiques à l'échelon national risque d'entraîner un plan d'économies auquel les communes seront tenues de participer.

6

Glossaire

Glossaire

Revenu imposable (RI) par habitant : c'est le revenu issu des critères de répartition de la dotation globale de fonctionnement (D.G.F) établi et diffusé par la Direction Générale des Collectivités Locales (D.G.C.L – base de données D.g.f.i.p) rapporté à population Insee de chaque commune. Toujours selon l'Insee (donnée 2016) un ménage français est composé en moyenne de 2,2 personnes.

Potentiel financier (PFI) par habitant : cet indicateur permet de prendre en compte l'ensemble des ressources stables d'une collectivité. En effet, outre la capacité de la collectivité à mobiliser des ressources fiscales (potentiel fiscal) s'ajoute la richesse tirée de certaines dotations versées par l'État de manière mécanique et récurrente. L'agrégat ainsi déterminé est rapporté à la population de la commune. C'est un indicateur comparatif de richesse des communes. Il est important de préciser que les critères d'attribution des dotations de l'État aux communes intègrent des caractéristiques intrinsèques de ces dernières telles que : leur population, leur superficie, leur centralité et le revenu moyen par habitant par exemple. Le PFI constitue un critère important dans la détermination des règles de péréquation des ressources entre communes.

Épargne brute (ou capacité d'autofinancement) : cet indicateur mesure l'excédent financier généré par le fonctionnement de la collectivité. Il est rapporté au total des recettes réelles de fonctionnement (R.R.F) pour déterminer le **taux d'épargne brute**. Cela permet de pondérer la performance en fonction de la taille et/ou de la surface financière de chaque commune.

Épargne nette : cet indicateur constitue l'autofinancement disponible après service de la dette. Il est donc déterminée en défalquant de l'épargne brute les remboursements d'emprunts (part en capital) . L'agrégat ainsi obtenu est rapporté au total des recettes réelles de fonctionnement (R.R.F) afin de déterminer le **taux d'épargne nette**. Cela permet de pondérer la performance exprimée en fonction de la taille et/ou de la surface financière de chaque commune.

Glossaire

Dépenses d'équipement brut (D.E.B) : elles intègrent les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles, les immobilisations en cours, les opérations pour compte de tiers ainsi que les travaux en régie.

Cet agrégat est exprimé en valeur brute et en euro par habitant. Cela permet de pondérer la masse investie en fonction de la taille de chaque commune.

Encours de dette bancaire et assimilée : cela correspond au stock de dette à fin d'année (duquel est déduit l'éventuelle créance du fonds de soutien "emprunts toxiques").

Capacité de désendettement : cet indicateur correspond au rapport entre l'encours de dette et l'épargne brute. Le résultat est exprimé en années. Une capacité de désendettement de 5 ans signifie que, toute chose égale par ailleurs, la collectivité pourrait théoriquement rembourser sa dette en 5 ans si elle y consacrait l'intégralité de son épargne brute (ou capacité d'autofinancement). Cet indicateur permet de relier 2 notions clés de gestion financière : la solvabilité et l'autonomie financière. Son analyse doit porter sur plusieurs années afin de lisser certains phénomènes conjoncturels.

Lorsque l'épargne brute d'une commune s'avère négative (les cas sont marginaux), la valeur retenue de la capacité de désendettement est ramenée à zéro à l'instar des communes dont l'encours de dette à fin d'année est nul (peu nombreuses également).

Recettes réelles de fonctionnement (RRF) : il s'agit des recettes de fonctionnement totales abstraction faite des opérations d'ordre.

Gilles BAROU

E-mail : g.b-conseil@orange.fr

Fixe : 05 63 68 18 48

Mob : 06 31 38 64 81

Web : gb-conseil.net

